Quatre-vingt-deuxième année. — N° 42. Le Numéro : 10 francs. Vendredi 17 Février 1950.

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

# LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES


| ABONNEMENTS | LOIS ET DÉCRETS | | | Débats de l'Assemblée nationale | Débats du Conseil de la République | Débats de l'Assemblée de l'Union française | Avis et Rapports du Conseil économique | ÉDITION COMPLÈTE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Compte Chèque postal : 9063.13, Paris | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS | UN AN | UN AN | UN AN | UN AN | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
| | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS |
| Métropole et France d'outre-mer . | 3.000 | 1.650 | 900 | 700 | 500 | 300 | 200 | 4.500 | 2.500 | 1.350 |
| Etranger . . . . . | 5.500 | 2.900 | 1.600 | 2.550 | 1.400 | 850 | 350 | 11.300 | 5.900 | 2.600 |

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
**QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e**

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).


## SOMMAIRE

### DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES


**Présidence du conseil.**

*Décret* n° 50-216 du 15 février 1950 portant délégation d'attributions au ministre d'Etat (p. 1895).

**Ministère de la justice.**

*Citations* à l'ordre de la Nation à titre posthume (p. 1896).

*Décret* n° 50-217 du 14 février 1950 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la revision des pensions, de certains emplois supprimés des services pénitentiaires coloniaux (p. 1897).

**Ministère des affaires étrangères.**

*Décret* du 15 février 1950 portant désignation d'un ministre résident à la légation de France à Rangoon (p. 1895).

*Arrêté* portant détachement (administration centrale) (p. 1896).

*Echange* de lettres entre le ministre français du travail et de la sécurité sociale et le ministre britannique du travail et du service national relatif à l'admission des stagiaires en France et en Grande-Bretagne (p. 1896).

*Exequatur* accordé à un consul (p. 1896).

**Ministère de l'intérieur.**

*Arrêté* portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat à l'intérieur (p. 1896).

**Ministère de la défense nationale.**

*Décrets* des 6 et 15 février 1950 portant élévations, promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et rectificatif (p. 1898).

*Décret* portant promotion d'officiers de la gendarmerie nationale en situation de non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps (rectificatif) (p. 1916).

*Arrêté* du 7 février 1950 portant remise de débet (p. 1916).

*Arrêté* du 13 février 1950 portant délégation de signature (p. 1916).

*Arrêté* portant mise en position « hors cadres » d'un officier de l'armée de l'air (p. 1916).

*Arrêtés* portant détachement, intégration, nomination, titularisations et mise en disponibilité :

Administration centrale de la guerre (p. 1916).

Administration centrale de l'air (p. 1916).

Personnels civils extérieurs de la guerre (p. 1916).

Service des poudres (p. 1916).

*Tour* de départ pour les colonies et les théâtres d'opérations extérieurs établi à la date du 1er janvier 1950 en ce qui concerne les officiers et sous-officiers du service de la justice militaire (additif) (p. 1916).

**Ministère des finances et des affaires économiques.**

*Décret* du 14 février 1950 conférant l'honorariat à un ancien auditeur de la cour des comptes (p. 1917).

*Arrêtés* du 6 février 1950 relatifs au tirage au sort des cinq séries du fonds 3 p. 100 amortissable 1878 (p. 1917).

*Arrêté* du 16 février 1950 portant ouverture du bureau de douane de Dunkerque aux opérations d'exportation et d'importation des rhums et tafias déclarés sous le régime de l'exportation préalable (p. 1917).

*Arrêté* portant nomination du secrétaire général de la commission nationale d'économies (p. 1917).

*Arrêté* portant nomination d'un attaché financier (p. 1917).

**Ministère de l'éducation nationale.**

*Décret* n° 50-218 du 14 février 1950 relatif au mode de réalisation des traités spéciaux pour canalisations d'eau passés par le service des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud (p. 1918).

*Décret* du 14 février 1950 portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition par l'Etat (ministère de l'éducation nationale, secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports) des terrains nécessaires à l'implantation des installations sportives du centre régional d'éducation physique et d'éducation populaire pour l'académie de Clermont-Ferrand (p. 1918).

*Décret* du 14 février 1950 portant concession à Mme la générale Leclerc de Hauteclocque du mobilier en dépôt dans son appartement sis à Paris, 26, avenue Kléber (16e) (p. 1918).

*Décrets* du 14 février 1950 portant nomination et conférant l'honorariat (enseignement supérieur) (p. 1918).

*Arrêté* du 9 février 1950 fixant la nouvelle appellation des écoles maternelles et des classes enfantines (p. 1919).

*Arrêtés* portant détachements (enseignement du second degré et enseignement du premier degré) (p. 1919).

**Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.**

*Arrêté* portant nomination de membres du cabinet du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme (p. 1921).

*Arrêté* du 3 février 1950 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 1921).

*Arrêté* relatif à la signalisation des véhicules routiers transportant des gaz inflammables (matières dangereuses 1950, n° 4) (rectificatif) (p. 1921).

*Arrêté* portant nomination de membres du conseil d'administration de l'Association française des ponts et charpentes (p. 1921).

*Arrêté* portant mise en disponibilité (ponts et chaussées) (p. 1921).

**Ministère de l'industrie et du commerce.**

*Décret* autorisant, déclarant d'utilité publique et concédant à Electricité de France (service national) les travaux d'aménagement et d'exploitation de la chute des Brévières, sur l'Isère (Savoie) (rectificatif) (p. 1917).

*Arrêté* du 15 février 1950 portant délégation de signature (p. 1917).

*Arrêté* portant nomination d'un régisseur d'avances (p. 1918).

*Arrêté* portant admission à la retraite (administration centrale) (p. 1918).

**Ministère de l'agriculture.**

*Décret* n° 50-219 du 14 février 1950 portant report de crédit (p. 1921).

*Décret* du 14 février 1950 modifiant l'ordonnance du 24 août 1833 réglementant les syndicats des Marais Mouillés de la Sèvre niortaise (p. 1922).

*Arrêté* du 1er février 1950 habilitant des agents de la protection des végétaux pour la signature de certificats phytopathologiques (p. 1922).

*Arrêté* du 6 février 1950 portant création d'une régie d'avances auprès de la station de pompage et de forage de la circonscription de Dijon (p. 1922).

*Arrêté* portant autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux (p. 1923).

**Ministère de la France d'outre-mer.**

*Décrets* du 14 février 1950 portant reclassements, dégagement des cadres, nomination, détachements, conférant l'honorariat et modifiant un précédent décret (administrateurs et magistrats d'outre-mer) (p. 1923).

*Arrêté* du 7 février 1950 fixant pour l'année 1950 le nombre de places d'ingénieurs adjoints stagiaires des travaux météorologiques (cadre colonial) (p. 1924).

*Arrêté* du 13 février 1950 portant approbation du budget de la régie d'exploitation des chemins de fer du Cameroun pour l'exercice 1950 (p. 1924).

*Arrêté* du 13 février 1950 portant ouverture de la première session de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer (p. 1924).

*Arrêté* portant remise de débet (rectificatif) (p. 1924).

*Arrêté* portant nomination d'un liquidateur des groupements professionnels coloniaux (p. 1924).

*Arrêté* plaçant en position de mission en Afrique du Sud le directeur de l'Institut français d'Afrique noire (p. 1924).

*Arrêtés* portant titularisations, nomination, réintégrations, détachements, mises en position de mission, mises en congé, admissions à la retraite, acceptations de démissions, licenciements, reclassement, intégration, conférant l'honorariat, plaçant dans la position de mission, rapportant les dispositions de précédents arrêtés et rectificatif:

Administration générale (p. 1924).

Administrateurs (p. 1924).

Agriculture (p. 1924).

Douanes et régies d'Indochine (p. 1924).

Eaux et forêts (p. 1924).

Ecole française d'Extrême-Orient (p. 1924).

Elevage et industries animales (p. 1925).

Inspection du travail (p. 1925).

Magistrature (p. 1925).

Services civils (p. 1925).

Service de la statistique générale de l'Indochine (p. 1925).

Transmissions (p. 1925).

Travaux publics, mines et techniques industrielles (p. 1925).

Trésorerie de la Nouvelle-Calédonie (p. 1926).

**Ministère du travail et de la sécurité sociale.**

*Arrêté* du 3 janvier 1950 fixant le régime d'indemnisation des membres des commissions instituées auprès de la direction du travail et de la direction de la main-d'œuvre du ministère du travail et de la sécurité sociale (p. 1926).

*Arrêté* du 1er février 1950 portant modification de l'arrêté du 27 août 1948 fixant les statuts types provisoires des caisses artisanales d'assurance vieillesse (p. 1927).

*Arrêtés* du 11 février 1950 approuvant la fusion de sociétés mutualistes (p. 1927).

**Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.**

*Arrêtés* portant homologation des coefficients d'adaptation du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis dans divers départements (rectificatif) (p. 1927).

**Ministère de la santé publique et de la population.**

*Décret* du 4 février 1950 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 1927).


## INFORMATIONS PARLEMENTAIRES


**Assemblée nationale.** — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 1927).

**Conseil de la République.** — Ordre du jour. — Groupes politiques. — Réunion de commission. — Avis de concours pour l'emploi de sténographe des débats (p. 1931).


## INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE


Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Réunions de commissions du jeudi 16 février 1950 (p. 1932).

## AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

*Avis* relatif au transfert d'une partie du portefeuille de contrats d'une société d'assurances (p. 1933).

*Avis* relatif à la vente par l'Imprimerie nationale du « Bulletin administratif des assurances » et de la revue « Statistique et études financières » (p. 1933).

*Avis* de tirage de la septième tranche de la loterie nationale 1950 (p. 1933).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

*Tableau* des chômages proposés pour l'année 1950 sur les voies navigables (p. 1934).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

*Avis* d'examen pour l'admission au grade d'ingénieur adjoint et ingénieur des travaux ruraux des adjoints techniques du génie rural (p. 1932).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

*Avis* d'examen professionnel d'entrée dans le cadre de la magistrature d'outre-mer (rectificatif) (p. 1933).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

*Avis* de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de la Grolle-Saint-Bernard (Charente) (p. 1933).

**Situation** de la Banque de France (p. 1937).

**Annonces** (p. 1938).

## DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 21 A. N.

**Assemblée nationale.** — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 16 février 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1105).

**Prix : 5 F**

N° 17 C. R.

**Conseil de la République.** — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 16 février 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 535).

**Prix : 5 F**

## DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 14

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 16 février 1950 (p. 301).

**Prix : 5 F**

## AVIS

Depuis le 1er janvier 1950, les différentes éditions du *Journal officiel* (lois et décrets, débats, bulletins, brochures et tirages à part) sont en vente aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e)**, et aux bureaux de vente de l'Imprimerie nationale, **91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)** (dans le hall), et **19, rue Scribe, Paris (9e)** (recette centrale des finances de la Seine).

L'expédition peut également en être effectuée, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (compte chèque postal 9063-13, Paris), accompagnée du montant des exemplaires désirés.

# DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

## PRESIDENCE DU CONSEIL

### Décret n° 50-216 du 15 février 1950 portant délégation d'attributions au ministre d'Etat.

Le président du conseil des ministres,

Vu l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative à la formation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires et instituant une direction de la fonction publique et un conseil permanent de l'administration civile;

Vu le décret n° 46-1786 du 9 août 1946 portant création d'un comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics;

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, et notamment ses articles 17 et 18;

Vu les décrets des 28 et 29 octobre 1949 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 7 février 1950 portant acceptation de la démission et nomination de membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat, est chargé, par délégation du président du conseil des ministres:

De preparer les textes généraux nécessaires à l'application de la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires et d'en coordonner l'exécution;

De suivre, en accord avec le ministre des finances et des affaires économiques, l'application des principes relatifs à la rémunération et au régime de prévoyance des fonctionnaires;

De préparer, en accord avec les ministres intéressés, l'organisation ou la réorganisation des administrations ou services et le perfectionnement des méthodes de travail.

Pour l'accomplissement des tâches ci-dessus définies, la direction de la fonction publique et le comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics sont à sa disposition.

Art. 2. — Il exerce, par délégation du président du conseil, les attributions dévolues à celui-ci en ce qui concerne l'école nationale d'administration, le centre des hautes études administratives et les instituts d'études politiques, telles qu'elles sont définies par l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 susvisée et les textes qui l'ont complétée et modifiée.

Art. 3. — Il assiste le président du conseil pour toutes les questions touchant à l'organisation départementale et communale et, en particulier, à la coordination et à la déconcentration administratives.

Art. 4. — Il reçoit du président du conseil des ministres délégation générale et permanente pour signer, dans la limite des attributions mentionnées aux articles 1er et 2 ci-dessus, tous actes, arrêtés et décisions.

Il contresigne les décrets relatifs aux mêmes attributions.

Art. 5. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

## MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

### Décret du 15 février 1950 portant désignation d'un ministre résident à la légation de France à Rangoon.

Par décret en date du 15 février 1950, M. Plion-Bernier (Raymond-Clément), conseiller d'Extrême-Orient de 1re classe, 1er échelon, est désigné pour assurer la direction de la légation de France à Rangoon, en qualité de ministre résident, en remplacement de M. Raoul-Duval.

### Administration centrale.

Par arrêté du 13 février 1950, M. de Laurens-Castelet (Imbert-Marie-Henri-Olivier-François), administrateur adjoint, en disponibilité sans traitement, est réintégré dans les cadres à compter du 8 juillet 1948 et placé à cette même date en service détaché, pour une durée de deux ans, à la disposition du ministère de la France d'outre-mer, en qualité de conseiller diplomatique du haut commissaire de la République française à Tananarive.

### Echange de lettres entre le ministre français du travail et de la sécurité sociale et le ministre britannique du travail et du service national relatif à l'admission des stagiaires en France et en Grande-Bretagne.

Par lettre en date du 7 mai 1948 (lettre française) et lettre en date du 14 juillet 1948 (lettre britannique), il a été convenu de faciliter les échanges traditionnels de stagiaires désireux de se rendre en Grande-Bretagne et en France pour se perfectionner dans la langue et dans les usages commerciaux et professionnels.

Les principes suivants ont été posés:

1. — Seront considérés comme stagiaires les ressortissants de l'un des deux pays, de l'un ou l'autre sexe, qui se rendent dans l'autre pays pour une période limitée afin de se perfectionner dans la langue et de parfaire leurs connaissances professionnelles, tout en occupant, à titre stagiaire, un emploi dans un établissement industriel, commercial ou agricole.

2. — Le stagiaire devra être employé en surnombre dans l'établissement.

3. — La durée du stage sera d'une année au maximum, renouvelable exceptionnellement pour six mois; à l'expiration de cette période, le stagiaire devra normalement retourner dans son pays d'origine.

4. — Les stagiaires pourront recevoir de leur employeur une allocation d'entretien leur permettant de subvenir à leurs besoins. Cette allocation sera toujours inférieure au salaire normal de la profession et de la région, excepté dans le cas des échanges nombre pour nombre, où les employeurs auront, de part et d'autre, accepté de payer aux stagiaires la rémunération intégrale correspondant à l'emploi occupé.

5. — Tant que durera en Grande-Bretagne la pénurie qui se manifeste actuellement dans la profession d'infirmier et d'infirmière, les infirmiers et infirmières françaises recevront l'autorisation d'effectuer un stage dans ce pays sans aucune limitation quant au nombre et recevront la rémunération normale afférente à l'emploi sans condition de réciprocité.

6. — Pour les professions se rattachant à l'hôtellerie et aux commerces d'alimentation, l'échange de stagiaires ne pourra avoir lieu que nombre pour nombre et suivant les modalités fixées par voie d'arrangements entre les organisations professionnelles compétentes des deux pays sous réserve de l'accord des gouvernements intéressés.

7. — En ce qui concerne l'agriculture, l'échange de stagiaires se fera sur une base de réciprocité en accord avec le plan général accepté par les autorités des deux pays et en vertu duquel les organisations agricoles compétentes de chaque pays doivent prendre les dispositions de détail pour le placement des ressortissants des deux pays dans des fermes ou entreprises agricoles.

8. — Les stagiaires pourront être admis dans les conditions prévues ci-dessus sans limite de nombre.

9. — Les demandes d'autorisation de stage en France formulées par les employeurs pour les ressortissants britanniques devront être préalablement visées par le ministre français chargé des questions de travail.

Les ressortissants français se rendant en Grande-Bretagne pour y accomplir une période de stage devront posséder une autorisation écrite, délivrée à leur employeur par le ministre britannique du travail et du service national, en vertu de l'article 1 (3) (b) de l'Aliens Order 1920 et leur permettant de prendre l'emploi prévu.

Chacune des administrations s'assurera que les demandes concernant les nationaux de l'autre pays présentent bien le caractère d'un stage.

Elle notifiera la décision directement aux intéressés.

10. — Les deux gouvernements s'engagent à faciliter l'échange de stagiaires par tous les moyens en leur pouvoir et notamment en favorisant la conclusion d'arrangements entre organisations professionnelles des deux pays.

Ces accords devront être approuvés par les gouvernements intéressés.

11. — Les deux administrations se communiqueront périodiquement la statistique par profession des candidats agréés dans chacun des deux pays.

### Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Hassan Soliman el Hakim Effendi, en qualité de consul général d'Egypte pour la Tunisie, avec résidence à Marseille.

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

### Cabinet du secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne la composition des cabinets ministériels;

Vu le décret du 7 février 1950 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du secrétaire d'Etat à l'intérieur:

*Directeur du cabinet.*

M. Michel-Jean Mafart, conseiller référendaire à la cour des comptes.

*Chef de cabinet.*

M. Jean Lecanuet, agrégé de l'Université.

*Chef adjoint de cabinet.*

M. Maurice Duault, docteur en droit.

*Chef du secrétariat particulier.*

Mlle Raymonde Boz.

Art. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 7 février 1950.

Fait à Paris, le 16 février 1950.

ANDRÉ COLIN.

## MINISTERE DE LA JUSTICE

### Citations à l'ordre de la Nation à titre posthume.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, cite à l'ordre de la Nation:

M. Maubourguet (Jean-Paul), greffier du tribunal de commerce et de la justice de paix de Mont-de-Marsan (Landes). A fait partie, au péril de sa vie, d'un groupe de renseignements et de passage à travers la ligne de démarcation et, dès 1943, a recruté des volontaires pour l'armée secrète. Arrêté par les Allemands, a été déporté à Flossenburg où il a succombé le 27 décembre 1944.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*
RENÉ MAYER.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, cite à l'ordre de la Nation:

M. Larivière (Henri-Roland), greffier en chef du tribunal de première instance de Loches (Indre-et-Loire). A toujours été animé, face à l'occupant, du patriotisme le plus ardent et le plus actif. Arrêté par la Gestapo pour son attitude patriotique, le 27 juillet 1944, lors d'une attaque de la ville de Loches par le maquis, a été déporté à Wilhelmshaven où il est décédé, le 16 novembre 1944, par suite des privations et des mauvais traitements endurés.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*
RENÉ MAYER.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, cite à l'ordre de la Nation:

M. Grandjean (Léon), greffier du tribunal de commerce de Saint-Dié. A participé à la confection de faux papiers pour soustraire les jeunes Lorrains enrôlés par les Allemands au service militaire ou au travail obligatoire. Condamné par un tribunal militaire allemand à deux ans de prison, puis déporté avec son fils à Francfort, y est décédé à la suite de privations et de mauvais traitements.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*

RENÉ MAYER.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, cite à l'ordre de la nation:

M Belle (Jean), greffier de la justice de paix de Vendôme (Loir-et-Cher). Animé du plus beau patriotisme face à l'occupant, a été arrêté par la Gestapo, le 30 novembre 1943, en raison de ses relations avec les centres de résistance de la région. Déporté à Buchenwald, puis à Bergen-Belsen, y est décédé le 4 mai 1944, par suite des privations et des mauvais traitements endurés.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*

RENÉ MAYER.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, cite à l'ordre de la nation:

M. Perrodin (Raoul), greffier de la justice de paix de Beaufort (Jura), chef du secteur du réseau « Combat », déploya une grande activité pour la libération, participant à des parachutages, cachant du matériel et hébergeant des résistants du service de radiotélégraphie après accomplissement de leurs dangereuses missions. Arrêté par la Gestapo avec sa femme et déporté à Buchenwald en 1943, il a disparu au cours d'une extermination. Décoré de la médaille de la résistance par décret du 24 avril 1946.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*

RENÉ MAYER.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, cite à l'ordre de la nation:

M. Sanson (Henri), greffier de la justice de paix de Dozulé (Calvados). Arrêté le 29 avril 1944 par la Gestapo, s'était dévoué à la cause de la Résistance dès le début de l'année 1941, au réseau « Hector », puis au réseau « Zéro-France ». Décédé à Güsen, kommando de Mauthausen le 29 avril 1945.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*

RENÉ MAYER.

**Décret n° 50-217 du 14 février 1950 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la revision des pensions, de certains emplois supprimés des services pénitentiaires coloniaux.**

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, notamment ses articles 17 et 61;

Vu le décret du 17 mars 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi susvisée, notamment son article 20;

Vu le décret du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civil et militaire de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret du 24 novembre 1929 portant organisation du personnel civil des services pénitentiaires coloniaux et ensemble les textes qui l'ont modifié;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Pour l'application des dispositions de l'article 61 de la loi du 20 septembre 1948 susvisée, les assimilations des emplois supprimés concernant diverses catégories du personnel civil des services pénitentiaires coloniaux s'établissent conformément au tableau de correspondance ci-joint.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*

RENÉ MAYER.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*

MAURICE PETSCHE.

| ANCIENS EMPLOIS | EMPLOIS EXISTANT AU 1er JANVIER 1948 |
|---|---|
| Directeur de 1re classe après 3 ans..... | Directeur métropolitain de circonscription pénitentiaire de classe exceptionnelle. |
| Directeur de 1re classe avant 3 ans..... | Directeur métropolitain de circonscription pénitentiaire de classe exceptionnelle. |
| Directeur de 2e classe..... | Directeur métropolitain de circonscription pénitentiaire de 1re classe. |
| Sous-directeur de 1re classe..... | Directeur métropolitain de circonscription pénitentiaire de 3e classe. |
| Sous-directeur de 2e classe..... | Directeur métropolitain de circonscription pénitentiaire de 4e classe. |
| Chef de bureau de 1re classe..... | Chef de bureau de l'administration générale des colonies de classe exceptionnelle, avant 3 ans. |
| Chef de bureau de 2e classe..... | Chef de bureau de l'administration générale des colonies de 1re classe, après 3 ans. |
| Chef de bureau de 3e classe..... | Chef de bureau de l'administration générale des colonies de 1re classe, avant 3 ans. |
| Chef de bureau de 4e classe..... | Chef de bureau de l'administration générale des colonies de 2e classe. |
| Sous-chef de bureau de 1re classe..... | Sous-chef de bureau de l'administration générale des colonies de 1re classe, après 3 ans. |
| Sous-chef de bureau de 2e classe..... | Sous-chef de bureau de l'administration générale des colonies de 1re classe, avant 3 ans. |
| Sous-chef de bureau de 3e classe..... | Sous-chef de bureau de l'administration générale des colonies de 2e classe. |

## MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

**Décret du 6 février 1950 portant élévations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (armée active).**

Par décret en date du 6 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont élevés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers généraux désignés ci-après:

### A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER

MM.

Alessandri (Marcel-Jean-Marie), général de division; 35 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Commandeur du 10 août 1915.

Eon (Albert-Marie), général de brigade; 35 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Commandeur du 9 novembre 1944.

Nyo (Georges Yves-Marie), général de division; 34 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Commandeur du 7 mai 1946.

Millot (Paul), contrôleur général de 1re classe; 35 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Commandeur du 1er décembre 1946.

**Décret du 6 février 1950 portant élévations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (armée active, régagés des cadres).**

Par décret en date du 6 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont élevés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers généraux désignés ci-après:

### A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER

MM.

Schmidt (Charles-Maurice), général de brigade; 39 ans de services, 31 campagnes. A été cité. Commandeur du 31 décembre 1939.

Cazaud (Alfred), général de division; 37 ans de services, 27 campagnes. A été blessé et cité. Commandeur du 23 juin 19..

Bourgeois (Jean-Joseph-Alexandre), général de brigade; 36 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Commandeur du 15 décembre 1943.

Barre (Fernand-Adolphe), général de brigade; 41 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Commandeur du 15 juillet 1942.

Damidaux (Charles-Joseph), général de division; 39 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Commandeur du 30 décembre 1943.

**Décret du 6 février 1950 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur (armée active).**

Par décret en date du 6 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont élevés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les militaires désignés ci-après:

### AU GRADE DE COMMANDEUR

ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMEE

TROUPES MÉTROPOLITAINES

**Corps du contrôle.**

M. Foisy (Pierre-Emile), contrôleur général de 2e classe; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 25 juin 1941.

**Service des poudres.**

M. Demougin (Paul-Abel), ingénieur général militaire de 1re classe; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 11 juin 1937.

ETAT-MAJOR GENERAL DES TROUPES COLONIALES

M. Chevallier (Ernest-Victor-Auguste), intendant général de 2e classe; 35 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Service de santé.**

M. Durieux (Camille-Jules-Stéphane), médecin général; 33 ans de services, 29 campagnes. A été cité. Officier du 1er septembre 1940.

OFFICIERS SUPERIEURS

TROUPES MÉTROPOLITAINES

**Gendarmerie.**

M. Vasseur (Louis-Célestin), colonel; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 25 juin 1941.

**Infanterie.**

MM.

Vigourous (Maurice-Antonin-Marie-Joseph), colonel; 35 ans de services, 30 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Callies (Yves-Claude-Gustave), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 26 campagnes A été blessé et cité. Officier du 31 décembre 1941.

Durand (Norbert-Philippe-Romain), colonel; 33 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 4 juin 1943.

Laparra (Félix-Jean-Baptiste-André), colonel; 33 ans de services, 26 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 29 mai 1943.

Doynel de La Sausserie (Paul-René-François-Marie), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 31 décembre 1941.

Landart (Henri-Anselme-André), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Le Prevost (Henri-Théophile-Jean), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 25 décembre 1943.

**Cavalerie.**

M. Huguet (Gaston-Clément), colonel; 32 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 juin 1942.

**Artillerie.**

M. Bailloux (Pierre-Augustin), colonel; 35 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 13 décembre 1938.

**Génie.**

M. Sorano (Daniel-Eugène), colonel; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Chancellerie.**

MM.

Viet (Udairic-Victor), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 22 juin 1939.

Hecquet (Maurice-Hippolyte-Constant), colonel; 34 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 25 décembre 1943.

**Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.**

M. Veiniere (Georges-Gustave), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 26 campagnes A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Service du matériel.**

M. Joubert (Charles-Joseph-Paul-Arthur), colonel; 35 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Intendance.**

M. Mitaux Nicolazo d'Alinval (Marcel-Louis-Jules-Joseph), intendant militaire de 1re classe; 35 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Service de santé.**

MM.

Paillier (Alphonse-Charles-Jean), médecin colonel; 32 ans de services, 18 campagnes A été blessé et cité Officier du 23 septembre 1940.

Pinard (Jean-Honoré-Constant), médecin colonel; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 13 décembre 1938.

TROUPES COLONIALES

**Infanterie.**

MM.

De Bazelaire (Bernard-Georges), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 25 juin 1941.

Musso (Louis-Claudius-François), colonel; 32 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

Marmillot (Joseph-Auguste-François), colonel; 36 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.**

M. Mathey (Jean-Louis), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 26 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Service de santé.**

M. Dabbadie (Jean-Pierre-Ferdinand), médecin colonel; 34 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

**Décret du 6 février 1950 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur (armée active, dégagés des cadres).**

Par décret en date du 6 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont élevés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les militaires désignés ci-après:

**AU GRADE DE COMMANDEUR**

ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMEE

TROUPES MÉTROPOLITAINES

**Gendarmerie.**

M. Praix (Jean-Pierre), général de brigade; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 28 décembre 1928.

**Armes.**

MM.

Aizier (Noël-Louis), général de brigade; 34 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 10 décembre 1936.

Herreman (Marcel-Louis-René), général de brigade; 39 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

De Parseval (Roger-Georges-Joseph), général de brigade; 35 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 13 décembre 1938.

Tassin (Charles-Marie-Jules), général de brigade; 36 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Officier du 2 décembre 1937.

Puig (Edmond), général de division; 37 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Officier du 25 octobre 1941.

Rinderknech (Charles-Eugène), général de division; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Corps du contrôle.**

M. Briat (Edmond-Benjamin-Henri), contrôleur général de 1re classe; 41 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Officier du 24 décembre 1931.

**Intendance.**

M. Millot (Paul-Jacques), intendant général de 2e classe; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 10 décembre 1936.

**Direction des études et fabrications d'armement.**

M. Parrot (Léon-Louis), ingénieur général de 2e classe; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Officier du 31 décembre 1942.

**Service de santé.**

M. Romey (André-Louis-Léon-Marie), médecin général; 36 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 20 décembre 1935.

**Etat-major général des troupes coloniales.**

MM.

Merlegault (Marc-Valentin-Gabriel), général de brigade; 40 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er janvier 1938.

Joret (Georges-Auguste), général de brigade; 36 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 17 décembre 1933.

Boyer (Pierre-Urbain-Marc), général de brigade; 34 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 17 décembre 1933.

Georges-Picot (Georges-Marie-Ernest), général de brigade; 35 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 17 décembre 1933.

Gratereau de Negraval (Marie-Etienne-René), général de brigade; 34 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 13 décembre 1938.

François (Georges-Louis-Arthur), général de brigade; 36 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

**Intendance.**

MM.

Paris (Albert-Adrien-Gustave), intendant général de 2e classe; 40 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 28 juin 1935.

Monier (Henri-François-Hubert), intendant général de 1re classe; 39 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 10 décembre 1936.

Morin (Jean-François-Marie-Aimé), intendant général de 2e classe; 34 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Service de santé.**

MM.

Toullec (François-Louis), médecin général inspecteur; 37 ans de services, 21 campagnes. A été cité. Officier du 30 décembre 1939.

Vendran (Arthur-Joseph-Luc), médecin général; 35 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

OFFICIERS SUPERIEURS

**Gendarmerie.**

M. Pouilly (Paul-Jules), colonel; 34 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Infanterie.**

MM.

Cattenoz (Georges-Henri), colonel; 34 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Huard (Julien-Florent-Joseph), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 26 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Villard (Gaston), colonel; 34 ans de services, 32 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 4 juin 1937.

Levert (Arthur-Lucien), colonel; 34 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 juin 1938.

Bergez (Jean-André), colonel; 37 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 juin 1938.

Thevenot (Roland-Jean-Marie-Emile-Georges), colonel; 36 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 juin 1938.

Botheron (Félix-Jean-Louis), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er janvier 1943.

Denis (Louis-Alexis-Jules), colonel; 41 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 22 juin 1939.

Ribaut (Marcel-Pierre), colonel; 34 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Ramain (Michel-Hippolyte-Henri-Marie-Louis), colonel; 33 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 19 décembre 1934.

Schneider (Hubert-Emile), colonel; 36 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

Lalle (Louis-Félix), colonel; 34 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Goureau (Raymond-Jean-Félix), colonel; 33 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 13 décembre 1938.

Debeugny (Maurice-François-Edouard), colonel; 37 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

**Cavalerie.**

MM.

De Cellery d'Allens (Jean-Emmanuel-Henri), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 29 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Vertier (Michel-Pierre), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 28 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 22 juin 1939.

Berge (Maurice), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 16 décembre 1934.

**Artillerie.**

M. Daumarie (Charles-Jules-Henri), colonel; 34 ans de services, 25 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 juillet 1936.

**Train.**

M. Maillard (Marcel), colonel; 38 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 31 décembre 1942.

**Génie.**

MM.

Chevallier (Louis-Paul), colonel; 36 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er janvier 1943.

Colson (Marcel-Edouard-Désiré), colonel; 34 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 10 décembre 1936.

Massoni (Ange-Antoine-Léon), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 11 juin 1937.

**Transmissions.**

M. Papin (Maurice-Auguste), colonel; 35 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 22 juin 1939.

**Chancellerie.**

MM.

Diot (Pierre), colonel; 42 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 20 juin 1920.

Lique (Joseph-Anselme), lieutenant-colonel; 39 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Deleval (Henri-Edouard), colonel; 37 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 11 juin 1937.

Mery (Robert-René-Félix), colonel; 41 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

**Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.**

MM.

Olive (Miquel-Mathieu), lieutenant-colonel; 39 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 22 juin 1939.

Arnaudies (Jacques-Jean-Antoine), lieutenant-colonel; 39 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 20 juin 1941.

Granier (Martial-Louis), lieutenant-colonel; 39 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

**Service du matériel.**

M. Grosgeorge (Léon), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 26 juin 1941.

**Service de santé.**

MM.

Manchet (Lucien-Jules-Auguste), médecin colonel; 32 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Officier du 23 septembre 1940.

Toureng (Jean), médecin colonel; 33 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 10 décembre 1936.

TROUPES COLONIALES

**Infanterie.**

MM.

Yvon (Louis-Pierre-Jean), colonel; 36 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 22 juin 1939.

Tordo (André-Félix-Rosalinde), colonel; 34 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

Tremoulet (Welson-Marius-Louis), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 23 décembre 1933.

Monteny (Xavier-Marie), colonel; 36 ans de services, 26 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 19 décembre 1934.

Chabaux (Charles-Edmond), colonel; 36 ans de services, 25 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 20 décembre 1935.

Prevost (Marius-Eugène), lieutenant-colonel; 38 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 16 décembre 1936.

Panis (François-Louis-Marie-Joseph), colonel; 35 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

**Artillerie.**

MM.

Zalay (Louis-Emile), colonel; 39 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 2 décembre 1937.

Lacoste (Paul-Robert-Henri), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 29 décembre 1934.

Lorioz (André-Justin), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 20 décembre 1935.

**Adjoints administratifs des corps de troupe.**

M. Santiperi (Etienne), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 10 décembre 1936.

**Service de santé.**

M. Marquand (Gustave-Elisée), médecin colonel; 38 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 19 décembre 1934.

---

**Décret du 6 février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.**

Par décret du 6 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les militaires désignés ci-après:

**AU GRADE D'OFFICIER**

***1° Militaires en activité de service.***

**Corps du contrôle de l'administration de l'armée.**

MM.

Seitz (Georges-Marie-Louis), contrôleur de 1re classe; 28 ans de services, 5 campagnes. Chevalier du 25 octobre 1941.

Jeanneau (Lucien), contrôleur de 1re classe; 24 ans de services, 8 campagnes, 1 citation. Chevalier du 27 août 1946. Titres exceptionnels.

**Infanterie.**

MM.

Rondet (Jean-René-Armand), chef de bataillon; 24 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Maze (Joseph-Pierre-Marie), chef de bataillon; 32 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1939.

Dubois (Robert-Jean-Léon), chef de bataillon; 22 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 15 juin 1943, 5 ans de majoration pour campagnes de guerre.

Schutterle (Robert), chef de bataillon; 26 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Partiot (Henri-Marie-Joseph-Gabriel), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juillet 1939.

Tabouis (André-Marie-Henry), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 juin 1938.

Fillaux (Marcel-Paul-René), chef de bataillon; 29 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

Jacquot (Charles-Marie-Pierre), chef de bataillon; 25 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 septembre 1940.

Aubrun (Antoine-Joseph-Roger), chef de bataillon; 28 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Du Fay de Choisinet (Paul-Marie-Yves), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 septembre 1940.

Helgoualch (Jean-François), chef de bataillon; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Blanchet (Paul-Aimé), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1941.

Terce (Henri-Léon-Jacques), chef de bataillon; 21 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Berthe de Pommery (Albert-Louis-Charles), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Bassères (Jean-François-Marie-Edouard), chef de bataillon; 21 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Thibodaux (Georges-François-Emile), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 décembre 1938.

Dubreuil (Jean-Alfred-Albert), chef de bataillon; 25 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Sarraute-Darrivère (Jean-Marius), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

Viala (Jean-Emile-Joseph), chef de bataillon; 23 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 septembre 1940.

Labataille (Maurice-Emile-Jean), chef de bataillon; 24 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 4 juin 1943. 4 ans de majoration pour campagnes de guerre.

De Rocca-Serra (Henri-Jules-Marie-Eugène), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 12 mai 1944. A titre exceptionnel.

Coche (Paul-Raymond), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 août 1940.

Fourrière (Pierre-René), capitaine; 18 ans de services, 8 campagnes, 4 ans de majoration pour campagnes de guerre. A été blessé et cité. Chevalier du 22 septembre 1944.

Lapostolle (Jean-Eugène-Gabriel), capitaine; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 septembre 1944. A titre exceptionnel.

### Arme blindée et cavalerie.

MM.

De Lesparda (Philippe-André-Ferdinand), chef d'escadrons; 21 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Bonichon (René-Henri), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 30 décembre 1939.

De Chabot (Maurice-Honoré-Sebran-Marie), chef d'escadrons; 24 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 novembre 1939.

Berepion (Louis-Eugène-Joseph), chef d'escadrons; 28 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

De Chizelle (Henry-Jean-Joseph-Arthur), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 mai 1940.

Mondain (Pierre-Louis-Joseph), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 26 novembre 1944. A titre exceptionnel.

De Lamezan (Armand-Guilhem-Charles), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 5 campagnes. Chevalier du 26 décembre 1939.

Du Boulet de La Boissière (Paul-Marie-Joseph), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940.

D'Ornano (Alphonse-Pierre-François), chef d'escadrons; 26 ans de services, 7 campagnes. A été blessé. Chevalier du 21 août 1940.

Du Moustier de Canchy (Etienne-Jean-Xavier), chef d'escadrons; 21 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 octobre 1941. 6 ans de majoration pour campagnes de guerre.

Gaillard de Saint-Germain (Raymond-Marie-Eugène-Raoul), chef d'escadrons; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 février 1945. A titre exceptionnel.

### Artillerie.

MM.

Gisbert (Léon-Gustave-Auguste), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

Constans (Ludovic-Marie-Jules-Joseph), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Simonin (Robert-Auguste-Emile), chef d'escadron; 32 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

Collignon (Jean-François-Gabriel), colonel; 28 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Quijou (Henri-Jean), chef d'escadron; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 4 octobre 1940.

Tillette de Clermont-Tonnerre (Antoine-Marie-Joseph-Ghislain), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

De L'Estoile (Maurice-Jules-Charles-Marie), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

### Train.

MM.

Touchard (Louis-Marie), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 décembre 1938.

Placidi (Grégoire-Laurent-Xavier), colonel; 28 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Muzquet (Louis-Abel-Achille), chef d'escadron; 23 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

### Transmissions.

MM.

Walter (Emile-Joseph), chef de bataillon; 26 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1941. 5 ans de majoration pour campagne de guerre.

Boucley (Emile-Auguste), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

### Cadre des chanceliers.

M. Thouron (Roger-Jean-Joseph), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 9 campagnes, 1 an de majoration pour campagne de guerre. A été blessé et cité. Chevalier du 14 août 1941.

### Corps des officiers des affaires musulmanes.

M. Luthereau (Pierre), commandant; 22 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

### Recrutement et statistique.

MM.

Berling (Michel-Louis), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 12 décembre 1937.

Blanloeil (Jean-Gabriel), commandant; 31 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1938.

### Génie.

MM.

Arbouy (Maurice), chef de bataillon; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

Villard (Pierre-Raymond), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.

Chevassus (Pierre-Henri), chef de bataillon; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

Bruno (René-Noël-Marius-Charles), chef de bataillon; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 12 janvier 1943, 3 ans de majoration pour campagnes de guerre.

### Intendance.

FONCTIONNAIRES

MM.

Caclin (Emile-Marie-Joseph), intendant militaire de 2e classe; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 décembre 1938.

Duluc (Emile), intendant militaire de 2e classe; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Pipart (Jean-Edmond), intendant militaire de 1re classe; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Rolland (Francis-Clément), intendant militaire de 1re classe; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé. Chevalier du 2 décembre 1937.

Deau (Marie-Jean-Albert), intendant militaire de 1re classe; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.

Boyer (Pierre-Cizy), commandant; 34 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 10 décembre 1936.

Richardet (Léopold), commandant; 32 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.

Borrossi (Nonce), commandant; 35 ans de services, 9 campagnes. A été blessé. Chevalier du 10 décembre 1936.

Regnoux (Lucien-Léon), commandant; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 décembre 1936.

### Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

MM.

Berenger (Jules-Gabriel-Marie-Joseph), colonel; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

Chappuis (Abel-Félix-André), colonel; 29 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Panzani (André), commandant; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

M. Amsalem (Mimoun-Maurice), commandant; 30 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1939.

### Etudes et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

M. Seyte (Pierre-Louis-Auguste), ingénieur militaire en chef de 2e classe; 34 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1939.

## TROUPES COLONIALES

### Infanterie.

MM.

Vandenbroucke (Gilbert-Victor-Charles-Laurent), colonel; 26 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Dupin (Jean-Baptiste-Eugène-Joseph), chef de bataillon; 30 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Gouzy (Pierre-Louis-Jean), chef de bataillon; 28 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Dives (Emile-Louis), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Bazillon (Lucien Henri-Robert), colonel; 26 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

Moreau (Lucien-André), chef de bataillon; 24 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

Arbey (Jean-Ferdinand), chef de bataillon; 26 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Fleurant (Jules-Emmanuel-Georges), colonel; 28 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 30 décembre 1939.

Aillet (Serge-Louis-François), chef de bataillon; 29 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Ferrand (Ferdinand-Jean-Baptiste-Marie-Léon), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Mazeau (Paul-Yves-Noël), colonel; 27 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Le Porz (Jean-Guenaël), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 juin 1940.
Maleplate (Maximin), chef de bataillon; 24 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 décembre 1937.
Fournier (Marcel-Jules-Joseph), capitaine; 16 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 septembre 1944 (à titre exceptionnel).

**Artillerie.**

MM.
Johnson (Henri), lieutenant-colonel; 24 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Glain (Jean-Robert-André), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Taxil (Hippolyte-Charles-René), chef d'escadron; 22 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Pichon (Francis-André), colonel; 26 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

**Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

M. Viviez (Louis-Théodore-Joseph), commandant; 32 ans de services, 20 camapgnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

**Intendance.**

FONCTIONNAIRES

M. Curutchet (Jean-Léon), intendant militaire de 1re classe; 28 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

M. Mevel (Jean), commandant; 29 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 décembre 1937.

**Service de santé.**

MM.
Courvil (Ambroise-Louis-Emile), médecin colonel; 29 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 juin 1941.
Mondain (André-Félix), médecin colonel; 27 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Muraine (Guy-Marie-Didier), médecin colonel; 29 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 22 juin 1939.

## *2e Militaires dégagés des cadres*

**Etat-major général de l'armée.**

MM.
Druet (Alexandre-Antoine), intendant général de 2e classe; 39 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1931.
Corneille (Emile), intendant général de 2e classe; 39 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1933.
Aldhuy (Bernard-Edouard), pharmacien général; 28 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 12 juin 1931.
Bohrer (René-Emile), ingénieur général de 2e classe; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.
Assali (Jean-Baptiste-Simon), médecin général; 27 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 19 décembre 1934.

**Corps du contrôle de l'administration de l'armée.**

M. Vidon (Georges-André-Marie-César), contrôleur de 1re classe; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

**Infanterie.**

MM
Le Bourhis (Julien), chef de bataillon; 31 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 juillet 1936.
Begou (Roger-Louis-Joseph), chef de bataillon; 32 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
Pommarede (Gaston-Raymond), chef de bataillon; 31 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1931.
Klein (Lucien-Joseph), chef de bataillon; 31 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 juin 1934.
Finidori (Don-Jacques), chef de bataillon; 33 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité Chevalier du 5 juillet 1934.
Dewidehem (Auguste-Cyr), chef de bataillon; 32 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juin 1937.
Courtois (Anselme), chef de bataillon; 32 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Amade (Albert-Jean), chef de bataillon; 27 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
Bacquerie (Eugène-Charles-Léon), chef de bataillon; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Joly (Henry-Hippolyte-Jules), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 27 décembre 1933.
Truy (Louis), chef de bataillon; 33 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 décembre 1933.
Goybet (Marie-Charles-Louis-Maurice), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.
Martin (Paul-Louis-Alexandre), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1931.
Theny (Albert-Augustin), chef de bataillon; 30 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 décembre 1937.
Le Diouris (Yves-Marie-Augustin), chef de bataillon; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
Lelong (Jean-Claude), chef de bataillon; 32 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 juin 1939.
Puchois (Jean-Maxime), lieutenant-colonel; 24 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 juin 1940.
Lambert (André-Emile-Alfred), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
Jounieaux (Henri-Valentin-Toussaint-Jean), chef de bataillon; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er décembre 1936.
Fourest (André), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 décembre 1938.
Scheurer (Frantz-Gabriel-Charles), chef de bataillon; 27 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
Lhuisset (Adrien-René), chef de bataillon; 31 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

**Arme blindée et cavalerie.**

MM.
Jacquier (Louis-Armand-Flavien), chef d'escadrons; 35 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Raphel (Gabriel-Ernest-Jean), chef d'escadrons; 26 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
Chevillot (Marcel-Joseph), chef d'escadrons; 32 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 décembre 1933.
Brau (Jean-Pierre-Albert-Joseph), chef d'escadrons; 33 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1933.
Laude (André-Joseph), chef d'escadrons; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 juin 1934.
De Tarragon (François-Xavier-Ludovic), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

**Artillerie.**

MM.
Robert de Beauchamp (Louis-Pierre-Eugène), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé. Chevalier de la Légion d'honneur du 19 décembre 1934.
Dudoignon-Valade (Pierre-Marie-Guillaume), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
Du Couedic de Kererant (Antoine-Louis-Joseph), chef d'escadron; 34 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Lavaysse (Léon-Louis), colonel; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.
Balhadère (Jean-Thomas-Joseph), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.
Huc (Charles), chef d'escadron; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 décembre 1936.
Ferradou (Georges-Louis-Léonce), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.
Choppin de Seraincourt (Jean), chef d'escadron; 34 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.
Perny (Roger-Paul), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1939.
Colin (Jean-Léon-Paul-Henri-Marie), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.
Bro de Comeres (Louis-Marie-Robert), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
De Manheulle (Blaise-Charles-Robert), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

### Transmissions.

. Roulaud (Robert-François), colonel; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé. Chevalier du 24 décembre 1931.

### Service du matériel.

SUBDIVISION « TRANSMISSIONS »

. Vibrac (Lucien-Marie), lieutenant-colonel; 34 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juin 1937.

CADRE DES CHANCELIERS

MM.
plante (Claudius-Antoine), lieutenant-colonel; 36 ans de services. campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 juillet 1927.
mand (Jean-Michel), lieutenant-colonel; 38 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1927.
et (Pierre-Joseph-Antoine), lieutenant-colonel; 31 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 juillet 1934.

CADRE DES ADJOINTS DE CHANCELLERIE

MM.
porsi (Ange-Marie), commandant; 33 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 juin 1935.
ndis (Antoine-Jean-Joseph), commandant; 36 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 juin 1934.
urdois (Jean-François-Pierre), commandant; 37 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 juillet 1930.
yle (François), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1931.
sier (Raymond-Georges-Marie), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1930.
nier (Louis-René), lieutenant-colonel; 39 ans de services, campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.
lard (Léon-Marie-Guillaume), commandant; 34 ans de services. campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.
oux (Paul-Eugène-Marin), lieutenant-colonel; 32 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
vier (Jean-Baptiste), lieutenant-colonel); 36 ans de services, campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

MM.
yot (Anselme), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 avril 1930.
yriot (Paul-René), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 juillet 1936.
quemin (Henri), commandant; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 juillet 1932.
nin (Charles-Léon-Alphonse), commandant; 34 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 juillet 1936.
lenlin (Georges-Albert), lieutenant-colonel; 34 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 juin 1935.
ndu (Jean-Marie), commandant; 35 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 juin 1935.
gounioux (Charles-Léon-Marie), commandant; 35 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 juin 1938.

### Recrutement et statistique.

. Gommery (Georges-André), lieutenant-colonel; 34 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 décembre 1927.

### Génie.

MM.
u (Lucien-Georges), lieutenant-colonel; 37 ans de services, campagnes. A été cité. Chevalier du 12 décembre 1937.
goy (Roger-Ernest), chef de bataillon; 28 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1940.
tit (Georges-Théodore-Emile), colonel; 34 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 29 décembre 1932.
m-Sentoure (Maurice-Jacques-Dominique), colonel; 34 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.
lieu (Paul-Joseph-Valentin), lieutenant-colonel; 32 ans de services, campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
bouban (Léon-Eugène), colonel; 32 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

### Intendance.

FONCTIONNAIRES

MM.
lia (Melchior-Paul), intendant militaire de 1re classe; 34 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.
lombani (Louis), intendant militaire de 1re classe; 34 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.
Devilly (Paul-Jean-Marie), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 décembre 1935.
Pusset (Paul-Numa), commandant; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 décembre 1935.
Basaille (Pierre-Joseph), commandant; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

### Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

MM.
Thion (Georges-Hippolyte-Marie), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1932.
Courant (Auguste-Paul-Joseph), colonel; 34 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Dupont (Raoul-Ferdinand-Antonin), colonel; 35 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

M. Connat (Adrien-Gaston), lieutenant-colonel; 39 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 28 décembre 1928.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.
François (Emile), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 décembre 1931.
Le Harivel de Gonneville (Gabriel), lieutenant-colonel; 38 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 26 décembre 1929.
Desgrandchamps (Marie-Edmond-Joseph), lieutenant-colonel; 39 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.
Hennet (Louis-François), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1931.
Costaseque (Edouard-Charles-François), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1931.
Choquet (Robert-Henri-François-Stanislas), commandant; 35 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 1er juillet 1931.
Roque (Marius-Julien-Antoine), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Boutonnet (Emile-Marie-Louis), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 juillet 1934

## TROUPES COLONIALES

### Infanterie.

MM.
Fusy (Henri-Claude), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Aget (Jean-Marie-Emile), chef de bataillon; 28 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 décembre 1931.
Durupt (René-Marceau), chef de bataillon; 31 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er juillet 1936.
Duleyrie (Antoine-Léon-Alphonse), chef de bataillon; 32 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 19 décembre 1933.
Rochard (Albert-Jules-Marie), capitaine; 33 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 décembre 1934.
Michel (Louis-Claude-Marie-Joseph), chef de bataillon; 32 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 20 décembre 1935.
Blond (Yvan-Louis), chef de bataillon; 30 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 décembre 1936.
Mabire (René-Georges-Léon), chef de bataillon; 33 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juin 1937.
Souriac (Pierre-Louis-Emile), chef de bataillon; 26 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1939.
Pellegrin (Paul-Jules-Octave), chef de bataillon; 32 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 décembre 1933.
Bena-Youn (Ruben), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 décembre 1934.
De Puch (Marie-Claude-Jacques), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1936.
Danjaume (Gratien-Marie-Joseph), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.
Pon (Vincent-François-Charles-Edouard), chef de bataillon; 31 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1936.
Colin (André-Théophile), lieutenant-colonel; 28 ans de services; 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juillet 1938.
Vallin (Jules), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 1er janvier 1938.
Hellec (Etienne-Louis), chef de bataillon; 24 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er octobre 1940.

**Artillerie.**

MM.

Fabre (Célestin-Marius-Pierre), chef d'escadron; 35 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Caussegal (Raymond), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1934.

Laprevotte (Emmanuel), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1933.

Rujoux (Henri-Marie-Eugène), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

Pillaud (Louis-Laurent), colonel; 31 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.

Limauge (Robert-Ernest-Charles), colonel; 31 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

Guillaume (Louis-Edouard), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

**Chancellerie.**

M. Coutures (Jean), commandant; 29 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juillet 1941. Une année de majoration pour campagne de guerre.

**Adjoints administratifs des corps de troupe.**

MM.

Lapiagne (Jean-Louis-Marcel), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 20 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

Oliveres (Joseph-Jacques-Barthélémy), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 juin 1935.

Estrade (Michel-Arthur), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

Franceschini (Pierre-Paul-Victor), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 juillet 1932.

Salaun (Louis-Antoine), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

**Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

MM.

Chenic (Marcel-Joachim-Victor), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juin 1937.

Raoult (Emile-Victor-Jacques), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1935.

**Intendance.**

OFFICIER D'ADMINISTRATION

M. Bazinet (François), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 21 campagnes. A été cité. Chevalier du 9 juillet 1933.

**Service de santé.**

MÉDECIN

M. Labbe (Maurice-Olivier), médecin-colonel; 32 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

## AU GRADE DE CHEVALIER

### *1° Militaires en activité de service*

**Corps du contrôle de l'administration de l'armée.**

MM.

Abeille (Pierre-Robert), contrôleur de 3e classe; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guerinet (André), contrôleur de 3e classe; 18 ans de services, 2 campagnes.

**Etat-major de l'armée.**

POSTE AUX ARMÉES

M. Dallemer (Aimé), capitaine; 22 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

**Infanterie.**

MM.

Guerin (Maurice-Elie-Gabriel-Marie), capitaine; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Reveillant (Pierre-André-Arthur-Alexandre), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Bon (Henri-Georges-Edouard), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Pascal (Henri-Lucien), capitaine; 20 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Jeancenelle (Pierre-Emile), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Landrin (René-Georges), capitaine; 21 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Helleo (Roger-Louis-Henri), capitaine; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Bouvery (Jacques-Marcel-Antoine-François), capitaine; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Seyer (André-Pierre-Aurèle-Augustin), capitaine; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Nectoux (Claude-Louis), capitaine; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Dubreuil (René-Emile), capitaine; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Labignette (Emilien-Eric), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Nicollet (Pierre-Marie-Eugène-Nelly), chef de bataillon; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Cavard (Jacques-Eugène-François-Etienne), chef de bataillon; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Caillet (Maurice-Guy-Marie), capitaine; 19 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bocquet (Pierre), capitaine; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Gaume (Jean-Charles-Marie), chef de bataillon; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Pignol (Charles-Edouard), capitaine; 21 ans de services; 5 campagnes. A été blessé et cité.

De France (Emmanuel-Raoul-Marie), chef de bataillon; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pugliesi-Conti (Paul-Antoine-Etienne), chef de bataillon; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dor (Louis-Charles-René), lieutenant-colonel; 22 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Sarrade (Maurice), chef de bataillon; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Benezit (Lucien-Victor-Jules), capitaine; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Banes-Gardonne (Paul-Jean), capitaine; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Rouzeau (Maurice-Marcel), lieutenant; 12 ans de services; 9 campagnes. A été blessé et cité.

Picollet (Pierre-François), capitaine; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Vaucheret (Vital-Joseph-Jean-Félix), capitaine; 10 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Titre exceptionnel.

Barbet (Eugène-Antoine-Charles), chef de bataillon; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

OFFICIER NORD-AFRICAIN

M. Naceur Ben Lahoussine, lieutenant; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

SOUS-OFFICIER

Maurer (Wilhem), adjudant-chef; 24 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité.

**Arme blindée et cavalerie.**

MM.

Pinon (Gérard-Marie-Antoine), chef d'escadrons; 22 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Jouslin de Pisseloup de Noray (Maurice-Joseph), chef d'escadrons; 22 ans de services, 8 campagnes.

De Froment (Ferdinand-Roger-François-Marie), capitaine; 16 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Deyber (Marcel-Charles-Eugène), chef d'escadrons; 22 ans de services, 6 campagnes.

Harmand (Léo-Emilien), lieutenant; 19 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Laurent (Robert-François-Gabriel), capitaine; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Domel (André-Maurice-Marcel), lieutenant; 20 ans de services, 1 campagnes. A été blessé et cité.

Barthélémy (Louis-Jean-Raoul), capitaine; 11 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

Volpert (André-Victor), chef d'escadrons; 26 ans de services, 11 campagnes.

OFFICIER NORD-AFRICAIN

M. Tameur (Ben Ahmed), capitaine; 26 ans de services, 19 campagnes.

TROUPE

Nouar (Jean), brigadier-chef; 27 ans de services. 7 campagnes.

### Artillerie.

MM.
Kauffer (Henri-Marie-François-Jules), chef d'escadron; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
David (André-Julien-Jean-Baptiste), chef d'escadron; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Fuiflot (Claudius-Maurice), chef d'escadron; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Goullet (Henri-René), chef d'escadron; 22 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mayeur (Maurice), lieutenant-colonel; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Tournoux (Maurice-Fernand), capitaine; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Ripert (Maurice-Séraphin), lieutenant; 21 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Goulabre (Pierre-Arsène), chef d'escadron; 21 ans de services 6 campagnes. A été cité.
Gerothwol (Roger), chef d'escadron; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Grosjean (Albert-Aimé), chef d'escadron; 21 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Pibert (Pierre-Philippe-Henri), capitaine; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jurel (Roland-Willy), capitaine; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Godrin (Robert-Auguste-Eugène), capitaine; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Béraud (Aimé-Joseph), capitaine; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Seray (Yves-Armand), capitaine; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Girardat (Emile-Pierre), capitaine; 15 ans de services. 8 campagnes A été cité.
Lautier (André-Maurice), capitaine; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

### Train.

MM.
Gauthereau (Roger-Appolinaire), chef d'escadrons; 26 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Ménard (Daniel-Jean), chef d'escadrons; 22 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Michel (Jean-Paul-Alexandre), chef d'escadrons; 21 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Chardon (Félix-Jean), chef d'escadrons; 20 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Forest (Eugène-Gustave-Jean), chef d'escadrons; 22 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Rassinoux (Marcel), chef d'escadrons; 25 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Nouque-Larrouy (Robert-Joseph-Jean), chef d'escadrons; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Deschamps (Pierre-Albert), chef d'escadrons; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Debrus (Léon-Henri-Antoine), chef d'escadrons; 20 ans de services, 5 campagnes.

### Transmissions.

MM.
Woeller (Robert-André), chef de bataillon; 20 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Schott (Joanny-Marie-Eugène), colonel; 24 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Distard (Moïse-Lucien), lieutenant; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité. (Titres exceptionnels.)

### Matériel.

SUBDIVISION TRANSMISSIONS

M. Gillot (Charles-Henri), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

### Cadre des adjoints de chancellerie.

MM.
Monteil (Fernand-Louis), lieutenant; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Royer (Marcel-Xavier), lieutenant; 19 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

### Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

MM.
Joly (Vincent), capitaine; 30 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Campi (Antoine-François-Vincent-Isidore), capitaine; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

### Recrutement et statistique.

MM.
Bouchet (Marius-Paul-Pierre), commandant; 19 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Brochard (Jean), commandant; 24 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Rouvel (Charles-Albert), commandant; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

### Génie.

MM.
Cazenave (André-Victor), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 6 campagnes.
Legaut (René-Louis-Henri), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Borie (Pierre-Edouard-Henri), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Roy (Roland-Joseph), lieutenant-colonel; 24 ans de services, 1 campagnes. A été cité.
Montagner (Robert-Pierre), lieutenant-colonel; 20 ans de sevices, 4 campagnes. A été cité.
Lapaume (Raphaël-Jean-Louis), lieutenant-colonel; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Tricaud (André-Antoine-Claudius), lieutenant-colonel, 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Nigoul (Pierre-Edouard), capitaine; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

### Intendance.

FONCTIONNAIRES

MM.
Gurliac (André-Louis-Pierre), intendant militaire de 2e classe; 23 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Marcantoni (Jacques), intendant militaire de 3e classe; 19 ans de services 11 campagnes. A été cité.
Lecocq (Eugène-Amédée-Alphonse), intendant militaire de 3e classe; 23 ans de services, 6 campagnes.
Maury (Célestin-Dominique-Simon), intendant militaire de 3e classe; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mainpontel (Baptiste), intendant militaire de 2e classe; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Andrieu (Valentin - Paul - Julien-Clément), intendant militaire de 1re classe, 22ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Aubrun (Tony-Pierre), intendant militaire de 3e classe; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.
Sergentet (Hubert-Marie-Pierre), capitaine; 27 ans de services, 8 campagnes.
Pigeon (Marius-François), commandant; 29 ans de services, 7 campagnes.
Robic (Michel-Mathurin), commandant; 28 ans de services, 5 campagnes.
Lebault (Georges-Albert), commandant; 28 ans de services, 5 campagnes.
Billaud (Philibert-Ernest-Emile), capitaine d'administration; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

### Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

MM.
Chanteau (Pierre-Jean-Louis), lieutenant-colonel; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Colson (Maurice-René-Alfred-Louvent), commandant; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lepage (Albert-Marie-René-François), commandant; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pourailly (Jean-Marie-Hubert-René), commandant; 22 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Belbeoch (Pierre-Toussaint), commandant; 26 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Gibou (Léon), commandant; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Broyet (Alexis-Jean-Auguste), commandant; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM.
Cherrier (Albert), commandant; 31 ans de services, 4 campagnes.
Maizy (Emile-André), commandant; 31 ans de services, 4 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.

Ramière (Maurice), capitaine; 27 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Sans (Gérard-Henri-Marcel), capitaine; 21 ans de services, 13 campagnes. A été cité

Tumelaire (Pierre-Albert), lieutenant; 22 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Robert (Louis-Joseph-Alexandre), commandant; 28 ans de services, 4 campagnes.

Darret (André-Justin-Charles), lieutenant; 21 ans de services, 6 campagnes A été blessé et cité

Jacquet (Robert-Eugène-Jules-Xavier), lieutenant; 21 ans de services, 7 campagnes A été blessé.

Gautron (Georges-Joseph-Louis), capitaine; 28 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

**Etudes et fabrications d'armement.**

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

MM.

Marsat (Jean), Ingénieur militaire en chef de 2e classe; 27 ans de services, 1 campagne

Lisack (Léon-Maurice), Ingénieur militaire en chef de 2e classe; 26 ans de services, 2 campagnes.

INGÉNIEUR DE TRAVAUX D'ARMEMENT

M. Locherer (Jean-Toussaint-Auguste), ingénieur en chef; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

## TROUPES COLONIALES

**Infanterie.**

MM.

Gonin (Pierre-Jean-Marcel), chef de bataillon; 21 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Mane (Roger-Richard-Henri), chef de bataillon; 22 ans de services, 10 campagnes. A été cité

Pochard (Georges-Armand), capitaine; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Vitry (Franck), chef de bataillon; 20 ans de services, 11 campagnes. A été cité

Le Jan (Julien-Georges), capitaine; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Menebroode (Bernard-Auguste-Jean), capitaine; 21 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Peretti (Mathieu-Félix-Aimé), lieutenant; 18 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Bouguen (Georges-Henri-Victor), capitaine; 20 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Grollemund (Jean-Marie-Louis), capitaine; 18 ans de services; 11 campagnes. A été cité.

Lamberton (Jean-Marie), chef de bataillon; 19 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Charrier (Marcel-Gaston), capitaine; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Lacombe (André-Baptiste-Lucien-Marius), chef de bataillon; 20 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Carles (Henri-Emile-Jean), chef de bataillon; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Texier (Albert-Joseph-Eugène), chef de bataillon; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

**Artillerie.**

MM.

Brenier (Jean-Paul-Marie), chef d'escadron; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Marty (Elie-Eloi), capitaine; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Trocme (Philippe-Eugène-André), chef d'escadron; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Baubeau (Edward-Léon), chef d'escadron; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

**Chancellerie.**

M. Desrosiers (Léon-Roger), capitaine; 25 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.

**Services administratifs des corps de troupe.**

M. Surena (Joseph-Robert-Annoncius), lieutenant; 25 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

SOUS-OFFICIER

Yvin (Marcel-Marie), adjudant-chef; 28 ans de services, 17 campagnes, A été cité.

**Services des matériels et bâtiments coloniaux.**

MM.

Daniel (Julien), lieutenant; 23 ans de services, 11 campagn été cité.

Daniel (Joseph-Marie), lieutenant; 21 ans de services, 12 camp A été blessé et cité.

SOUS-OFFICIER

Angot (Louis-Albert), adjudant-chef; 23 ans de services, 19 c pagnes. A été cité.

**Intendance.**

FONCTIONNAIRE

M. Terrasson (Henri), Intendant militaire de 2e classe; 26 a services, 8 compagnes. A été cité.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.

Jacquot (Emile-Théodore), commandant; 26 ans de services, 15 pagnes.

Manière (Jean-Louis-Victor), capitaine; 20 ans de services, 11 pagnes. A été cité.

**Service de santé.**

MÉDECINS

MM.

Gras (Barthélémy-François), médecin commandant; 22 ans de vices, 13 campagnes.

Courbil (René-Louis-Marius), médecin lieutenant-colonel; 2 de services, 11 campagnes.

Ouary (Paul-Daniel-Yves), médecin commandant; 21 ans de ser 14 campagnes.

Robert (Jean-Louis-Ferdinand), médecin commandant; 21 an services, 13 campagnes.

Sohier (Henri-Marie-Léon), médecin lieutenant-colonel; 23 an services, 11 campagnes.

Conjard (Jean-Jules-Boris), médecin commandant; 25 ans de ser 9 campagnes.

Tinard (Robert-Paul-Marie), médecin commandant; 22 ans de vices, 12 campagnes. A été cité.

Rozières (Jean-Marie), médecin commandant; 20 ans de ser 13 campagnes. A été cité.

Deit (Casimir-Jean-Guillaume), médecin commandant; 20 an services, 12 campagnes. A été cité.

Massal (Emile-Louis-Joseph), médecin lieutenant-colonel; 21 an services, 11 campagnes.

Lansade (René-Marie), médecin commandant; 20 ans de ser 10 campagnes. A été cité.

Gallais (Pierre-Léon-Joseph), médecin lieutenant-colonel; 22 an services, 7 campagnes. A été cité.

Finance (Louis-Robert), médecin commandant; 17 ans de ser 9 campagnes. A été cité.

André (Maurice-Francis), médecin commandant; 18 ans de ser 8 campagnes. A été cité.

Ricard (Emile-Paul-Alphonse), médecin capitaine; 17 ans de vices, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Bermond (Charles-Albert-Alphonse), médecin capitaine; 19 an services, 7 campagnes. A été cité.

Heckenroth (Marcel-Emile-Jean-Marie), médecin command 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

PHARMACIEN

M. Rivoalen (Pierre-Arthur), pharmacien lieutenant-colonel; 22 de services, 10 campagnes. A été cité.

### *2e Militaires dégagés des cadres.*

**Infanterie.**

MM.

Adam (François-Gustave), lieutenant; 28 ans de services, 8 c pagnes. A été cité.

Marcantoni (Ignace-Antoine), lieutenant; 26 ans de services, 11 c pagnes. A été cité.

Rohou (Armand-Joseph), chef de bataillon; 25 ans de servi 10 campagnes. A été blessé et cité.

Pierrot (Marcel-Augustin), lieutenant; 21 ans de services, 10 c pagnes. A été blessé et cité.

Arnac (Alexis-Aimé-Paul), lieutenant; 24 ans de services, 8 c pagnes. A été cité.

Le Guillou (Charles-Marcel), capitaine; 28 ans de services, 5 c pagnes. A été blessé et cité.

...stini (Jean-Martin), sous-lieutenant; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
...gnez (Jacques-Marie), capitaine; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
...er de Lassagne (Emile-Marie-Antoine), chef de bataillon; 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

**Arme blindée et cavalerie.**

...Mirabaud (Gérard), chef d'escadrons; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

**Artillerie.**

MM.
...quier (André-Joseph), capitaine; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
... Fournas-Labrosse (Alain-Antoine-Joseph-Marie-Raymond), chef d'escadron; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
...ge (Marcel-André), lieutenant; 22 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
...lin (André-Paul-Marie), capitaine; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

CADRE DES CHANCELIERS

... Sarot (Paul-Gustave-Antoine), commandant; 27 ans de services, 6 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS DE CHANCELLERIE

... Montpierre (Camille-Maurice), lieutenant; 34 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

MM.
...re (Jean-Henri), capitaine; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
...gelini (Antonio), lieutenant; 25 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
...enghi (Charles), capitaine; 28 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
...poli (Antoine), lieutenant; 23 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
...ville (Maurice-Marie-Jules), lieutenant; 28 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

**Génie.**

MM.
...ure de Lavalette (Louis-Vincent), chef de bataillon; 25 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
...ier (Roger-Louis-Camille-Edmé), colonel; 21 ans de services, 7 campagnes.
...ode (François-Robert-Adrien), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 1 campagne. A été cité.
...gnudon (Robert-Ernest-Marie), chef de bataillon; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

**Intendance.**

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.
...Zimmermann (Paul-Jean-Thiébaut), lieutenant; 29 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
...pin (Victor-Joseph), lieutenant; 32 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
...sseau (Benjamin-Timothée), capitaine; 34 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

**Matériel.**

CADRE DES INGÉNIEURS

M. Gerbier (Jean-Régis-Antonin), commandant; 31 ans de services, 5 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM.
...Arthaud (André-Mathieu-Jean), capitaine; 33 ans de services, 8 campagnes.
...Breil (Guillaume-Marius), commandant; 32 ans de services, 5 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM.
...Antonelli (Antoine), capitaine; 32 ans de services, 7 campagnes.
...Delbourg (François-Marius), capitaine; 30 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
...Mignot (Roger-Jean), capitaine; 31 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
...Derivet (Georges-Marius-Constant), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

TROUPES COLONIALES

**Infanterie**

MM.
Gillier (Pierre-Jules), lieutenant; 24 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. (Pour prendre rang du 6 mai 1942.)
Pietri (Pierre), capitaine; 28 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Zacchi (Laurent-Frédéric), lieutenant; 24 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Meunier (Gabriel-Pierre), lieutenant, 24 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Vauche (Louis-Léon-Fortuné), lieutenant; 26 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Laffite (Georges-Gaston-Cizé), lieutenant; 24 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Tramoni (Jean-Baptiste), lieutenant; 24 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

**Artillerie.**

MM.
Didierjean (Albert-André), lieutenant; 27 ans de services, 16 campagnes. A été cité.
Chapuis (Georges-Marius), lieutenant; 27 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Dumesnil (André-Raoul), chef d'escadron; 22 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

**Chancellerie.**

M. Avice (Fernand-Louis-Daniel), capitaine; 26 ans de services, 11 campagnes.

**Service administratif des corps de troupe.**

MM.
Cathala (Jean-Paul-Louis), capitaine; 28 ans de services, 17 campagnes. A été cité.
Corraige (Louis), lieutenant; 28 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Bacchieri (Noël), capitaine; 28 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

**Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

MM.
Ménétrier (Adrien-Clément), commandant; 28 ans de services, 17 campagnes. A été cité.
Giraud (Jules-Jean), lieutenant; 23 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

**Service de santé.**

MÉDECIN

M. Duran (André-Jean-Paul), médecin commandant; 28 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

***3° Militaires dégagés des cadres en non-activité par suppression d'emploi.***

**Infanterie.**

MM.
Simon (Marcel), lieutenant; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
De la Rocque (Marie-Raymond-Jean), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Marchand (Gaston-Henri), lieutenant; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Codevelle (Joseph-François-Abel), lieutenant; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Douillet (Louis-Henri), lieutenant; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

**Arme blindée et cavalerie.**

M. Brana (Paul), capitaine; 24 ans de services. 6 campagnes.

**Artillerie.**

MM.
Monflier (Gérard-Jean-Michel), capitaine; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Humblet (Maurice-Fernand-Victor), chef d'escadron; 23 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Gérardin (André-Emile-Albert), lieutenant, 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jon (Clément-Albert), chef d'escadron; 26 ans de services, 1 campagne. A été cité.

**Génie.**

M. Breton (Félix-Henri-Marie), lieutenant; 21 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

**Décret du 15 février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.**

Par décret en date du 15 février 1950 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sans traitement, les militaires désignés ci-après:

## AU GRADE D'OFFICIER

### *1° Reserves.*

#### Etat-major général de l'armée.

M. Bouin (Anatole-Roger), vétérinaire général, 1re région; 41 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 28 décembre 1924.

#### Gendarmerie.

MM.

Tricottet (Camillien-Henri), colonel, 1re légion de gendarmerie; 42 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Charvet (Joseph-Emile-Henri), colonel, 8e légion *ter*, de gendarmerie; 42 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Bordat (Marcel), lieutenant-colonel; 40 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

#### Justice militaire.

OFFICIER DE JUSTICE MILITAIRE

M. Huot (Edouard-Paul), lieutenant-colonel, 7e région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er janvier 1931.

OFFICIERS ASSIMILÉS DE JUSTICE MILITAIRE

MM.

Bourson (Emile-Henri), commandant, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Drappier (Jean-Emile), lieutenant-colonel, 1re région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.

Marvillet (Paul-Alexandre-Charles), lieutenant-colonel, 1re région; 43 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 novembre 1924.

#### Direction centrale des services de santé des armées.

MÉDECINS

MM.

Brunet (Paul-Claudius), médecin commandant, 1re région; 39 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 26 juin 1920.

Poire (Louis), médecin commandant, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Crozes (Yves), médecin commandant, Maroc; 32 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

Barillet (Henri-Georges), médecin commandant, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 26 décembre 1927.

Narboni (David), médecin commandant, 10e région; 33 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Cadet (Jean-Etienne), médecin commandant, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1928.

Noël (Robert), médecin lieutenant-colonel, 8e région; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1934.

Huguenin (René-Marcel), médecin commandant, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

De Gennes (André-Lucien), médecin commandant, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 mars 1933.

Dalsace (Jean-Charles-Isidore), médecin lieutenant-colonel, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1939.

Janson (Louis-Antoine-Léon-Marie), médecin lieutenant-colonel, 1re région; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

#### Service vétérinaire.

M. Armand (Louis-Marie-Henri), vétérinaire commandant, 10e région; 33 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

#### Direction des poudres.

MM.

Bourgoin (Jean-François), adjoint administratif principal, laboratoire central des poudres; 43 ans de services, 4 campagnes. Chevalier du 17 décembre 1933.

Lochen (Olvin), ingénieur en chef militaire de 2e classe, poudrerie nationale de Sevran-Livry; 48 ans de services, 5 campagnes. Chevalier du 13 mars 1933.

### *2° Rayés des cadres.*

#### Gendarmerie.

M. Totey (Amédée-Gaon-Pierre), chef d'escadron; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

#### Justice militaire.

OFFICIER GREFFIER

M. Moraze (Constant-Charles), commandant greffier, 4e région; 51 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 21 décembre 1926.

#### Direction centrale des services de santé des armées.

MÉDECINS

MM.

Guerillon (François-Marie-André), médecin commandant; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Billant (Jean-Félix-Charles-Lucien), médecin commandant; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Georget (Pierre-Marie), médecin commandant; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Birbis (Georges-Jean-Joseph), médecin commandant; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1926.

Valette (Eugène-Jean-Paul), médecin commandant; 39 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 7 décembre 1933.

Colin (Raymond-Emile), médecin commandant; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Lévy (Georges-Isaac), médecin commandant; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 12 janvier 1935.

PHARMACIEN

M. Antoni (Jean-Charles), pharmacien commandant; 37 ans de services, 5 campagnes. Chevalier du 13 juillet 1934.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.

Nizart (Théogène-Némorin), capitaine d'administration; 37 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1927.

Courtecuisse (Raphaël-Désiré-Charles), commandant d'administration; 39 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 juillet 1932.

Jean (Louis-Justin), capitaine d'administration; 36 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 juillet 1930.

Mbatti (Samuel-Emile), capitaine d'administration; 41 ans de services, 4 campagnes. Chevalier du 23 novembre 1937.

#### Service vétérinaire.

M. Delannoy (Hector-Zéphir-Joseph), vétérinaire commandant; 32 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 décembre 1927.

## AU GRADE DE CHEVALIER

### *1° Réserves*

#### Gendarmerie.

MM.

Petit (Pierre-Elie-Ernest), lieutenant, 5e légion 30 ans de services, 8 campagnes.

Beaune (Antoine), capitaine, 1re légion; 30 ans de services, 9 campagnes.

## Justice militaire.

OFFICIERS ASSIMILÉS DE JUSTICE MILITAIRE

MM.

Despuis (Pierre-Georges), commandant assimilé de justice militaire, 6e région; 41 ans de services, 5 campagnes.

Cabirol (Marie-Louis-Marcel), capitaine assimilé de justice militaire, 1re région; 40 ans de services, 5 campagnes.

Gueydan (Albert-Auguste-Pierre), capitaine assimilé de justice militaire, Tunisie; 39 ans de services, 5 campagnes.

Marty (Georges-Eugène), commandant assimilé de justice militaire, 1re région; 36 ans de services, 7 campagnes.

Minnard (René-Georges), colonel assimilé de justice militaire, 9e région; 37 ans de services, 4 campagnes.

Dadit (Ernest), capitaine assimilé de justice militaire, 6e région; 36 ans de services, 6 campagnes.

Gui (Charles-Gérard-Joseph), lieutenant-colonel assimilé de justice militaire, Maroc; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bernard (Henri-Marius), lieutenant-colonel assimilé de justice militaire, 9e région; 31 ans de services, 6 campagnes.

Nayral (Etienne-Aimé-Casimir), capitaine assimilé de justice militaire, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Jaffre (Jean-Alphonse-Antoine), capitaine assimilé de justice militaire, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

OFFICIER GREFFIER

M. Peras (Georges-Victor), capitaine greffier, 1e région; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

## Direction centrale des services de santé des armées.

MÉDECINS

MM.

Fels (Jean-Baptiste), médecin commandant, 6e région; 36 ans de services, 10 campagnes.

Rolland (Jean), médecin commandant, 3e région; 35 ans de services, 7 campagnes.

Balie (Victor-Charles-Marie), médecin commandant, 5e région; 36 ans de services, 5 campagnes.

Savary (Emile-Joseph), médecin capitaine, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Levy (Robert), médecin capitaine, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Turquand (Marcel-Siméon-Aimé), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 7 campagnes.

Lubcy (René-Antoine), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Schmid (Frédéric-Charles), médecin commandant, 6e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Larrieu (Jérôme-Clément-Joseph-Louis), médecin capitaine, 1e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Picot (Daniel-Charles), médecin capitaine, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Couvreux (Jacques-Eugène), médecin capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Pannier (Paul-Henry), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Olive (Urbain-Joseph-Victor-Casimir), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Lang (André-Louis-Jean), médecin commandant, 6e région; 34 ans de services, 8 campagnes.

Muller (Maurice), médecin lieutenant-colonel, 2e région; 33 ans de services, 4 campagnes.

Arnolay (René-Léon), médecin commandant, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes.

Cochet-Balmey (Joseph-Frédéric-Henri), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 4 campagnes.

Cailleux (Pierre-Ernest), médecin capitaine, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Hemon (Hervé-Louis-Prosper), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes.

De Bouillet (Marie-Joseph), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Negre (Henri-Marie-Louis-Etienne), médecin capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Chapeton (Robert-Charles), médecin capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Chuffard (André-Louis-Auguste), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes.

Paignon (Joseph-François-Marie), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Jeliot (Henri-Joseph-Marie), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Gir (Pierre-Jean-Edouard), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Andrieu (Georges-Raymond), médecin commandant, 5e région; 30 ans de services, 2 campagnes.

PHARMACIENS

MM.

Beauchêne (Laurent-François), pharmacien capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Brunet (Jean-Jules-Louis), pharmacien capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Rangier (Jean-Maurice), pharmacien capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Magnet (Louis-Alexis), pharmacien capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Lestra (Henri-Barthélemy), pharmacien commandant, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Mermillod (Jean-Louis), pharmacien capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

David (Ludovic-Constant), pharmacien capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes.

Lacharitre (Maurice-Charles), pharmacien capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Cullot (André-Louis), pharmacien capitaine, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Gamne (Charles-Ange-Marcel), pharmacien capitaine, 1e région; 32 ans de services, 5 campagnes.

Wallart (Jules-René-Marie), pharmacien commandant, 6e région, 3 campagnes; 30 ans de services.

DENTISTE

M. Debat (Fernand-Charles-Julien), dentiste capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.

Bagou (Raphaël), commandant d'administration, 10e région; 35 ans de services, 9 campagnes.

Pelisson (Auguste), capitaine d'administration, 10e région; 37 ans de services, 10 campagnes.

Goumy (Jean-Marie-Gaston), capitaine d'administration, 1e région; 34 ans de services, 13 campagnes.

Lapierre (Jean-Stéphane), capitaine d'administration, 8e région; 37 ans de services, 6 campagnes.

Caron (Maurice-Joseph), lieutenant d'administration, 1re région; 37 ans de services, 6 campagnes.

Marel (Auguste-Léon), capitaine d'administration, 1re région; 36 ans de services, 6 campagnes.

Fauchier (Gaston-Edouard), capitaine d'administration, 5e région; 36 ans de services, 7 campagnes.

Molinari (Henri-Louis-Charles), capitaine d'administration, 9e région; 37 ans de services, 6 campagnes.

Garrigue (Albert), capitaine d'administration, 5e région; 37 ans de services, 7 campagnes.

Wagner (Ferdinand), capitaine d'administration, 1re région; 34 ans de services, 8 campagnes.

Guillotin (Pierre-François), capitaine d'administration, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes.

Camus (Henri-Joseph), commandant d'administration, Maroc; 35 ans de services, 9 campagnes.

Perrin (Camille), capitaine d'administration, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes.

Potiron (Gaston-Dominique), capitaine d'administration, 5e région; 35 ans de services, 6 campagnes.

Collombel (René-François-Auguste), capitaine d'administration, 8e région; 27 ans de services, 1 campagne.

## Service vétérinaire.

M. Bourdin (Albert-Charles), vétérinaire capitaine, 1re région; 35 ans de services, 7 campagnes.

## Direction des poudres.

MM.

Forest (Léon), ingénieur de 2e classe, poudrerie nationale d'Esquerdes; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Despiau (Marcel-Joseph), ingénieur chimiste principal, poudrerie nationale de Pont-de-Buis; 43 ans de services, 5 campagnes.

Montandon (François-Octave), ingénieur de 2e classe, poudrerie nationale de Sorgues; 39 ans de services, 6 campagnes.

Roy (Pierre-Eugène), ingénieur de 2e classe, poudrerie nationale de Sevran-Livry; 41 ans de services, 2 campagnes.

Mazure (Charles), ingénieur de 2e classe, poudrerie nationale de Sevran-Livry; 40 ans de services, 6 campagnes.

Laplace (Raoul-André), ingénieur de 1re classe, poudrerie nationale du Ripault; 41 ans de services, 2 campagnes.

(*Supplément.* — **Fin.**)

Rabant (Paul-Henri), ingénieur de 1re classe, poudrerie nationale de Sevran-Livry; 40 ans de services, 2 campagnes.
Colin (François), adjoint administratif de 1re classe, poudrerie nationale du Moulin-Blanc; 40 ans de services, 4 campagnes.
Héritier (Fernand-Louis), ingénieur de 2e classe, poudrerie nationale de Saint-Médard-en-Jalles; 41 ans de services, 2 campagnes.
Dremont (Nicolas-Daniel), ingénieur de 1re classe, poudrerie nationale de Saint-Médard; 41 ans de services, 3 campagnes.
Laugier (Charles-Emile), adjoint administratif de 1re classe, poudrerie nationale de Sorgues; 40 ans de services, 1 campagne.
Perperot (Henri-Louis), ingénieur chimiste de 3e classe, laboratoire central des poudres; 36 ans de services, 5 campagnes.
Cavalie (François-Casimir), adjoint administratif de 1re classe, poudrerie nationale du Ripault; 36 ans de services, 5 campagnes.
Heym (Henri-Roger-Emmanuel), adjoint administratif de 1re classe, laboratoire central des poudres; 34 ans de services, 5 campagnes.
Hamel (Pierre-Alphonse-Jules), ingénieur de 2e classe, poudrerie nationale du Ripault; 35 ans de services, 5 campagnes.
Brodens (Georges-Edmond-Jacques), ingénieur chimiste principal, poudrerie nationale de Saint-Chamas; 34 ans de services, 6 campagnes.

### 2° *Rayés des cadres.*

#### Justice militaire.

OFFICIER ASSIMILÉ DE JUSTICE MILITAIRE

M. Bernard (Jean-Raymond-Emilien), commandant assimilé de justice militaire, 1e région; 25 ans de services, 4 campagnes.

OFFICIER GREFFIER

M. Enault (Hippolyte-Victor), capitaine greffier, 10e région; 43 ans de services, 12 campagnes.

#### Direction centrale des services de santé des armées.

MÉDECIN

M. Dantrelle (André), médecin lieutenant; 25 ans de services, 5 campagnes.

PHARMACIEN

M. Vergelot (Charles-Louis), pharmacien capitaine; 32 ans de services, 7 campagnes.

DENTISTES

MM.
Dermant (Simon), dentiste capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes.
Roure (Alfred-Jean-Joseph), dentiste lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes.
Forest (Jean-Paul-Elie-Louis), dentiste lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.
Mazars (Charles-Louis), capitaine d'administration; 40 ans de services, 5 campagnes.
Guerrier (Maurice-Paul-Théophile), capitaine d'administration; 43 ans de services, 5 campagnes.
Dufour (Lucien-Albert), capitaine d'administration; 39 ans de services, 8 campagnes.

#### Service vétérinaire.

M. Soulie (Emile-Henri), vétérinaire capitaine; 31 ans de services, 4 campagnes.

#### Direction des poudres.

MM.
Mulsant (Louis-Alexandre), ingénieur militaire de 2e classe; 43 ans de services, 6 campagnes.
Granderye (Léon-Théodore), ingénieur chimiste principal; 41 ans de services, 2 campagnes.
Aget (Paul-François-Julien), ingénieur militaire de 1re classe; 40 ans de services, 3 campagnes.
Bourdin (Lucien-Louis-Auguste), ingénieur chimiste de 1re classe; 41 ans de services, 1 campagne.

### 3e *Dégagés de toutes obligations militaires.*

#### Gendarmerie.

M. Laroche (André-Léon), gendarme, 2e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

---

### Décret du 15 février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 15 février 1950 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale; vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, les militaires désignés ci-après:

### AU GRADE D'OFFICIER

### 1° *Réserves.*

#### Direction générale des services de santé des armées.

MÉDECINS

MM.
Chaumet (Yvon-Vital-Jules-Marie), médecin commandant, 7e région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 septembre 1920.
Roques (Pierre-Jean-Louis), médecin commandant, 5e région; 37 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1931.
Stricker (Pierre-Charles), médecin commandant, 6e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.
Chavannaz (Jean-Camille), médecin capitaine, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 décembre 1937.
Maillet-Guy (Jules-Alexandre), médecin commandant, 8e région; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 décembre 1937.

PHARMACIEN

M. Gibergy (Barthélémy-Hippolyte-Antoine), pharmacien commandant, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 septembre 1939.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.
Auger (Emile-Désiré-Eugène), commandant, 1re région; 36 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1929.
Estop (Henri), commandant, 1re région; 36 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

### 2° *Rayé des cadres.*

#### Direction centrale des services de santé des armées.

MÉDECIN

M. Lechaux (Jules-Pierre-Léonard), médecin commandant; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

### AU GRADE DE CHEVALIER

### 1° *Réserves.*

#### Gendarmerie.

M. Reffinato (Joseph-Charles), maréchal des logis chef, 1e région; 27 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

#### Justice militaire.

OFFICIERS ASSIMILÉS DE JUSTICE MILITAIRE

MM.
Ladoux (Louis), commandant assimilé de justice militaire, 1e région; 42 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Coyne (Pierre-François-André), commandant assimilé de justice militaire, 1e région; 42 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Joubert (Robert-André), capitaine assimilé de justice militaire, 1re région; 36 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Dubrulle (Auguste-André-César), capitaine assimilé de justice militaire, 1re région; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Branger (Aristé-Paul), capitaine assimilé de justice militaire, 3e région; 38 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Rerolle (Jean-Vincent-Joseph), lieutenant-colonel assimilé de justice militaire, 8e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Laprat (Marie-Edmond-René), commandant assimilé de justice militaire, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Roux (Joseph-Gustave-Marie), capitaine assimilé de justice militaire, 4e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Irdart (Marie-Joseph), capitaine assimilé de justice militaire, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Chevalier (Pierre-François), commandant assimilé de justice militaire, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Lacuffer (Joseph), commandant assimilé de justice militaire, 10e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Plan (Robert-Charles-Arthur), capitaine assimilé de justice militaire, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Kerlau (Christian-Léon-Charles), capitaine assimilé de justice militaire, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mellas (André), capitaine assimilé de justice militaire, 1re région, 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Dernheim (Paul-Clément), capitaine assimilé de justice militaire, 9e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Delbez (Louis-Alexandre), capitaine assimilé de justice militaire, 9e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

OFFICIERS GREFFIERS

MM.

Collet (René-Joseph), lieutenant greffier, 3e région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Cantat (Auguste-Adrien), lieutenant greffier, 7e région; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

## Direction centrale des services de santé des armées.

MÉDECINS

MM.

Elbaz (Maklouf-Gaston), médecin capitaine, 10e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Carrega (Nicolas-Marc), médecin capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Levy (Jean-Joseph), médecin capitaine, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Auguste (Charles-Gustave), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Debenais (Henri-Marie-Louis), médecin capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Valette (Philippe-Joanès), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Malevssena (Marius-Emile-Félix), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Sicade (Charles), médecin capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Vassal (Louis-François), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Robert de Beaucamp (Pierre), médecin commandant, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Charon (Pierre-Charles-Gustave), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Garmadin (Ferréol-Paul-Félix), médecin capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Peburaud (Charles-Alfred-Marie), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de service ; 5 campagnes. A été cité.
Guillemet (Maurice-Emile), médecin commandant, 8e région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Grenbain (André-Georges-Marie), médecin commandant, 2e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Tonnel (Albert-Marie-Maurice), médecin capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jouhon (Marie), médecin capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pons (Paul-Siméon-Isidore), médecin capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Gomez (Jean), médecin capitaine, 3e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Dupin (Joseph-Pierre-Marie), médecin capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bergé (Lucien-Alexandre), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Marmineaud (Pierre-Louis), médecin capitaine, 4e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Blanchard (André), médecin capitaine, 3e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Soubiran (Auguste-André-Léo), médecin capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Goldaracena (Jean-Joseph-Joachim), médecin lieutenant-colonel, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Delom-Sorbé (Paul-Marie-René), médecin capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dalmand (Antoine-Clément), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dupire (René-Philippe), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Laurieze (Paul-Clovis-Marius), médecin capitaine, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pansu (Marcel-Victor-Augustin-Joseph), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Hoarau (Aimé-William-Théodore), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Cadeac (Louis-Bernard-Marcel), médecin capitaine, 8e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Karsenty (André-Nessim), médecin commandant, 10e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Doussain (René), médecin capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Felix (Raoul-Louis-Auguste), médecin capitaine, 7e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Lessertisseur (Maurice-Honoré), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Valegeas (Jules-René), médecin capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Auneau (Jean-Pierre), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Cahen (Pierre-Gompil), médecin commandant, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mayoux (René-Jacques-Charles), médecin capitaine, 8e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bretin (Jean-Marcel-Germain), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Offret (Jean-Albert), médecin capitaine, 8e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Pelissier (Pierre-Louis-Camille), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Gaudier (Edouard-Paul), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Cahier (Fernand-Eugène-Gaétan), médecin capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Manceaux (Gabriel-André), médecin commandant, 10e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Gallois (Rémy-Robert-Eugène), médecin capitaine, 1e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lemonnier (Etienne-Marie), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Daniaud (Roger-Fernand-Léon), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Baude (Jules-Emile-Gaston), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ziegler (Jean-Daniel), médecin capitaine, 7e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Dufestel (Louis-Georges-Désiré), médecin capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Husson (Pierre), médecin commandant, 3e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Jandot dit Danjou (Pierre-Eugène), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Regairaz (Marcel-Georges), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
François (Robert-Victor-Emile), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Lecoste (Georges-René-Gabriel), médecin capitaine, 1e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Widicz (René-Pierre-Oscar), médecin capitaine, 2e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ricord (Justin-Pierre-Marie-Joseph), médecin capitaine, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Zimmerlin (Marius-Auguste-César), médecin capitaine, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Thoral (Louis-Marie-Roger), médecin capitaine, 7e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dalsace (Robert-Jules), médecin capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Montassut (Marcel-André), médecin commandant, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Marquet (Georges-Pierre-Antoine), médecin commandant, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Basset (Henri-Augustin), médecin commandant, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Hartmann (Edouard-Albert), médecin commandant, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Huet (Victor), médecin commandant, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ponsard (Adrien-Joseph), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Blum (André-Elias), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pacaud (René-Alexandre-Ernest), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Tessier (Ferdinand), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Aurand (Georges-Joseph-Louis), médecin capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Regnard (Louis-Joachim), médecin capitaine, 1re région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Wigniolle (Marcel-Léon), médecin capitaine, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bourget (Gabriel-Emile), médecin capitaine, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dubedat (Léon-Henri-Marcel), médecin capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Caubet (Philippe-Jean), médecin capitaine, 1re région, 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dumazet (Jean-Paul-Emile), médecin commandant, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Cornilus (Jean-Fidèle-Firmin), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Reboul (Eugène-Marie-Joseph), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ginoux (Jean-Denis), médecin capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pardoen (Léon-Emile-Maurice), médecin capitaine, 2e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Dumas (Jean), médecin capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Djian (Félix-Georges), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Carvallo (Edmond-François-Jean), médecin capitaine, 9e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Fourrier (Raoul-Marie-André), médecin capitaine, 1er régiment; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Achard (Jean-Paul-Louis), médecin capitaine, 8e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Dugast (Alexandre), médecin capitaine, 3e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Veillon (Albert-Hippolyte), médecin capitaine, 3e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Schaller (Marcel-René-Louis-Jean), médecin capitaine, 6e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ausset (Robert-Gabriel), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Saron (Raphaël-Paul), médecin capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Roeser (Jean-Paul-Pierre), médecin capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Laure (Louis-Germain-Raoul), médecin capitaine, 5e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Bayle (Henri-Lucien), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Lehmann (Jacques-Marie), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lhopitallier (Henri-Georges-Paul), médecin capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Villegier (Martial-Anselme), médecin capitaine, 4e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Sauvage (Emile-Louis-René), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Sicart (Marcel), médecin commandant, Tunisie; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Derien (Louis), médecin capitaine, 3e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Beclere (Claude-Jean), médecin capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Le Gourierec (Eugène), médecin capitaine, 3e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Assouly (Haïm-Henri), médecin commandant, 10e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Paris (Pierre-Georges), médecin capitaine, 2e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Agostini (Jean-Dominique), médecin commandant, Maroc; 25 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Guichard (Maurice-Jean), médecin commandant, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Reboud (Paul-Marie-Gabriel), médecin commandant, 8e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Schalck (Maurice-Henri-Alfred), médecin capitaine, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Thevenard (André-Henri-Maurice), médecin commandant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Coffin (Pierre), médecin capitaine, 2e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Poujol (Jules-Amédée-Philippe), médecin commandant, 9e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Bejot (Jules-Marie-Félicien), médecin commandant, 1re région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dignat (Marcel-Léopold), médecin capitaine, Tunisie; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Carbillet (Maurice-Joseph-André), médecin commandant, 8e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Palaska (Rodolphe-Joseph-François), médecin capitaine, Maroc; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Schmidt (Rodolph-Serge-Edouard), médecin capitaine, 9e région; 30 ans de services, 4 campagne. A été blessé et cité.
Barrague (Pierre-Jean-Bernard), médecin commandant, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Morlaas (Jean-Pierre-Robert-Joseph), médecin commandant, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Pietri (Lucien-Jean), médecin commandant, Maroc; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Leguyon (Robert-François), médecin lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Willz (Charles-Etienne), médecin commandant, Tunisie; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fau (Jean-Joseph-Alfred-René), médecin commandant, 5e région; 21 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

PHARMACIENS

MM.

Roubiere (Jean-Maxime-Georges), pharmacien capitaine, 4e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Eschenbrenner (Simon-Jean-Baptiste), pharmacien capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Monestier (Henri-Joseph-Félix), pharmacien capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bernard (Eugène-Charles), pharmacien capitaine, 8e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Cazottes (Marius-Louis-Joseph), pharmacien capitaine, 3e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Armingeat (Maurice-Jean-Emmanuel), pharmacien capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pernot (Roger-Gaston), pharmacien capitaine, Allemagne; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Deleporte (Edouard-Justin), pharmacien capitaine, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ben-Guigui (Isaac-Lucien), pharmacien capitaine, 10e région; 30 ans de services, 4 campagnes, A été cité.
Tavernier (Eugène-François), pharmacien capitaine, Tunisie; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Saillard (Camille-Marie-Louis), pharmacien capitaine, 7e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Chance (Marcel-Michel-René), pharmacien capitaine, 2e région; 32 ans de services, 5 campagne. A été cité.
Logeais (Marcel-Pierre-Louis), pharmacien capitaine, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Menager (Robert-Louis), pharmacien lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Dehay (Charles-Louis), pharmacien commandant, 2e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Kaufmann (Robert-Félix), pharmacien lieutenant, 2e région; 30 ans de services, 1 campagne. A été cité.

DENTISTES

MM.

Maigne (Henri-Jean-Pierre), dentiste lieutenant, 5e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Labarthe (Jean-Aimé-Gabriel), dentiste lieutenant, 5e région; 32 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Le Gall (Félix-Yves), dentiste lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Fauvet (Michel-Donat-Joseph), dentiste sous-lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Roy (Thomas-Paul), dentiste lieutenant, 4e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Carlut (Maurice-Jean), dentiste lieutenant, 2e région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.

Lemarchand (Maurice-Ernest), capitaine d'administration, 2e région; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Le Templier (Charles-Louis-André), capitaine d'administration, 2e région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Delessard (Léon-François-Eugène), commandant d'administration, 7e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lux (Louis-Désiré), capitaine d'administration, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gremy (Marcel-Victor-Auguste), capitaine d'administration, 1re région; 37 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Rouvelet (Emmanuel-Joseph-Philippe), capitaine d'administration, 9e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dujarric (Louis-Maurice), capitaine d'administration, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Neveu (Georges-Maurice), commandant d'administration, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Jully (Paul-Lucien), capitaine d'administration, 7e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Autogue (Marcel-André-Benjamin), lieutenant d'administration, 3e région; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Crepeaux (Marcel-Julien), capitaine d'administration, 1re région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Mathieu (Paul-Antoine), capitaine d'administration, 1re région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Escande (Marcel-Frédéric), capitaine d'administration, 9e région; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Le Niger (Louis-Guillaume-Marie), lieutenant d'administration, 8e région; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mialhe (Joseph-Marc-Charles), capitaine d'administration, 5e région; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chavanne (André-Joseph), lieutenant d'administration, 8e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Moreau (Alphonse-Auguste), capitaine d'administration, 1re région; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Matherat (Georges-Jules), commandant d'administration, 2e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Jules (Albert-Louis-Aimé), lieutenant d'administration, 4e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Bohn (Edmond-Sébastien), capitaine d'administration, 10e région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Herve (Jean-Emile-Louis), lieutenant d'administration, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Suave (Aimé-Eugène), lieutenant d'administration, 9e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Acustin (Joseph), capitaine d'administration, 3e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Fontan (Philibert-André), capitaine d'administration, 5e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Legrand (Georges-Albert), capitaine d'administration, 2e région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lecocq (Louis), lieutenant d'administration, 2e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Frere-Montizon (Edmond-Delphin), sous-lieutenant d'administration, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bonhomme (Jean-Raymond), capitaine d'administration, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Furstenberger (André-Gaston-Victor), lieutenant d'administration, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jacquemin (Gabriel-Joseph-Léon), lieutenant d'administration, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Legnon (Roger), sous-lieutenant d'administration, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Legemble (Louis-Constant-Paul), capitaine d'administration, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes.
Dufay (Marie-Auguste), lieutenant d'administration, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Abadie (Marcel-Jean-Joseph), capitaine d'administration, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Morand (Marc-Alfred-Jean), capitaine d'administration, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Dubois (Louis-Désiré), lieutenant d'administration, 1re région; 32 ans de services, 5 campagne. A été blessé et cité.
Vidal (Alfred-Emile), lieutenant d'administration, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Sauvage (Julien-Justin), capitaine d'administration, 2e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Tyrode (Albert-Marius), capitaine d'administration, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Valan (Marie-Joseph), capitaine d'administration, 7e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

### Service vétérinaire.

MM.

Poher (Louis-Armand-Joseph), vétérinaire capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Calvat (Marcel-Etienne), vétérinaire capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lenient (Jacques-Edmond), vétérinaire capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Caussilas (Germain-Jean), vétérinaire capitaine, 5e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Ilavet (Gilbert-Paul-Louis), vétérinaire lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Nain (Georges-Eugène), vétérinaire capitaine, 1re région; 33 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Barrel (Charles-Omer), vétérinaire capitaine, 6e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

### Direction des poudres.

MM.

De Brisson de Laroche (Charles-Ernest), ingénieur 2e classe, poudrerie nationale de Sevran-Livry; 43 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Meurer (Léon-Auguste), ingénieur 2e classe, poudrerie nationale du Pont-de-Buis; 42 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Mougeolle (Paul-Charles-François), ingénieur 3e classe, poudrerie nationale de Vonges; 39 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Favereau (Roger-René-Jean), adjoint administratif de 2e classe, laboratoire central des poudres; 27 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

### Service des essences.

MM.

Viard (Robert-Maurice), ingénieur principal des travaux, A. F. N.; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lesourd (Paul-Elie-Luc), ingénieur de 1re classe des travaux, A. F. N.; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

## 2° Rayés des cadres.

### Direction centrale du service de santé des armées.

MÉDECINS

MM.

Kofman (Salomon-Théodore), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Imbert (Joseph-Marie-Antoine), médecin commandant; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chapplain (Henri-Constant-Joseph), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Kermorgant (Yves-Olivier-Gaston), médecin capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Poisvert (Jules-Eugène), médecin capitaine; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Torret (Louis-Antonin), médecin capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Tramuset (René-Charles-Isidore), médecin capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Touraine-Desvaux (Fernand-Albert-Léon), médecin capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cocault-Duverger (René), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chenard (Victor-François-Urbain-Clément), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Legendre (Paul-Charles), médecin capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gourdin-Serveniere (Georges-Paul-Henri), médecin capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Morisset (Jean-Emmanuel), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Chauvenet (Maurice-Louis-Jules), médecin capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Semelaigne (Georges-Edmond-René), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Sizaret (Alexandre-Paul-Auguste), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Loiseau (Jean-Clovis), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Montero (Louis), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Treuvey (Jean-Charles-David), médecin lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Breville (René-Jules-Auguste-Albert), médecin capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Weill (Henri), médecin lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Mouradian (Tigrane), médecin capitaine, 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Girard (Fernand-Justin-Albert), médecin capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Chevallier (Jean-Ernest), médecin lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Phelebon (Roger-Marie-Albert), médecin capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Godeau (Léon-Marie-Louis-Aimé), médecin capitaine; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Longueville (Jean-Frédéric), médecin capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Rosset (Pierre-Léon), médecin capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bouchet (Pierre-Antoine), médecin lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Espenel (Jean-Auguste-Marie), médecin lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Chassard (Jean-Baptiste-Marcel), médecin commandant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lecarpentier-Dubosc (René-Marcel), médecin capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Welti (Henri-Louis), médecin lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Coblod (Clément-Marius-Henri), médecin capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Galard (René-Marcel), médecin lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Rignault (Emile-Jean-Michel), médecin sous-lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Saintin (Jean-Rodolphe-Henri), médecin capitaine; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

PHARMACIENS

MM.
Maurice (Adolphe-Camille-Louis), pharmacien capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Derieux (Lucien-Adolphe), pharmacien capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Compin (Louis-Henri), pharmacien capitaine; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Amadou (Louis-Elie-Emile), pharmacien lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Leroux (Romain-Jean), pharmacien capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Vian (André-Marie-Henri-François), pharmacien capitaine; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

DENTISTES

MM.
Thirie (Fernand-Hippolyte-Antoine), dentiste lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Louriois (Alix), dentiste capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mongrand (Pierre-Charles), dentiste lieutenant; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Fiot (Adolphe), dentiste lieutenant; 34 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Aubry (Auguste-Ernest), dentiste sous-lieutenant; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Destizon (Paul-Félicien-Clément), dentiste lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Long (Georges-Jules-Emmanuel), dentiste lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.
Martin (Emile-René), lieutenant d'administration; 25 ans de services, 21 campagnes. A été cité.
Delung (Maurice-Auguste-Lucien), lieutenant d'administration; 39 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Plumecocq (Henri-Eloi), capitaine d'administration; 40 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

MM.
Bernhard (Julien-Etienne), vétérinaire capitaine; 33 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Beau (Jean-Marie-Abel-François), vétérinaire capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Duthin (Alex), vétérinaire capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Meriguet (François-Antoine-André), vétérinaire capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dignat (Joseph-Marie), vétérinaire lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

**Direction des poudres.**

MM.
Dosne (Henri), ingénieur de 2e classe; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bernard (Thomas-Raoul), adjoint administratif de 2e classe; 28 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

### *3° Dégagés de toutes obligations militaires.*

**Gendarmerie.**

MM.
Keriben (Louis-Joseph-Marie), adjudant-chef, 3e région; 37 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Schneider (Antoine-Charles), adjudant-chef, 6e région; 37 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Collet (Henri-William), gendarme, 3e région; 30 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Poulain (Félix-Eugène-Louis), gendarme, 3e région; 29 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Fisse (François-Jean-Louis), maréchal des logis chef, 8e légion; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Cocu (Alfred-Gustave), adjudant, 2e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
David (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Beaume (Pierre-André-Victor), gendarme, 5e région; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Etna (Eugène-Charles), gendarme, 3e région; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bauda (Gaston-Jean-Baptiste), adjudant-chef, 2e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Dasnias (Pierre), gendarme, 4e région; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Legrand (Henri-Léon-Nicolas), adjudant-chef, 2e région; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Morvant (Gustave-Henri-Joseph), garde, 3e région; 22 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

**Direction centrale des services de santé des armées.**

MM.
Perigois (Auguste-Ernest-Joseph), adjudant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Basthard-Bogain (Fernand-François), sergent; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

---

**Décret du 15 février 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.**

Par décret en date du 15 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les militaires désignés ci-après:

**AU GRADE D'OFFICIER**

### *1° Officiers en activité de service.*

**Gendarmerie.**

M. Moreau (Georges-Jules-Henri), chef d'escadron, 9e légion bis de gendarmerie; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1939.

**Justice militaire.**

OFFICIER DE JUSTICE MILITAIRE

M. Barbou des Courières (René-Gabriel), colonel; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1922.

**Services de santé des armées.**

MÉDECINS

MM.
Dufloz (Charles-Louis-Clément), médecin lieutenant-colonel, 28 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 13 décembre 1938.
Jacob (André-Gustave-Emile), médecin colonel; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 septembre 1940.
Jalet (Joseph-Armand-Fernand), médecin colonel; 30 ans de services. 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 septembre 1940.
Paleologue (Jean-Edgar-Marie), médecin lieutenant-colonel; 23 ans de services, 13 campagnes, 5 ans de majoration pour campagnes de guerre. A été cité. Chevalier du 25 juin 1941.
Carillon (Raymond-Jean), médecin colonel; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 décembre 1938.

PHARMACIEN

M. Boneil (Charles-Célestin), pharmacien lieutenant-colonel; 31 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 23 septembre 1940.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

M. Gesnot (René-Charles-Arthur), commandant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

**Service vétérinaire.**

M. Pean (Ernest-Marius-Antoine), vétérinaire lieutenant-colonel, 33 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 10 décembre 1936.

**Service des poudres.**

M. Clavier (Robert-Henri-René), ingénieur en chef militaire de 1re classe; 32 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 28 décembre 1939.

### 2° Militaires dégagés des cadres.

#### Gendarmerie.

MM.

Joliot (Julien-Ernest), lieutenant-colonel, 4e légion de gendarmerie; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Frady (Roger-Jean), lieutenant-colonel, 1re légion de gendarmerie; 34 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1931.

Chevreau (Georges), chef d'escadron, 1re légion de gendarmerie; 31 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 juillet 1932.

Chansard (Jean-Eugène-Sylvain), lieutenant-colonel, 1re légion de gendarmerie; 32 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Goraguer (Albert-Alain-Marie), chef d'escadron, 9e légion de gendarmerie; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 décembre 1934.

Jouffre (René-Marie-Louis), chef d'escadron, 1re légion de gendarmerie; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 octobre 1936.

#### Justice militaire.

OFFICIER DE JUSTICE MILITAIRE

M. Vignol (Jean-Marie-René), colonel; 34 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1950.

#### Services de santé des armées.

MÉDECIN

M. Badouin (Jean-René-Louis), médecin lieutenant-colonel; 31 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 29 juin 1934.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

M. Tesson (Maurice-Amédée), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

### AU GRADE DE CHEVALIER

### 1° Militaires en activité de service.

#### Gendarmerie

MM.

Boutonnet (Roger-Emile-Jean-André), lieutenant, 8e légion de garde républicaine; 22 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Lefèvre (Ludovic-Raymond), lieutenant-colonel, 4e légion *ter* de gendarmerie; 29 ans de services, 2 campagnes.

Taddei (Raymond-Paul), chef d'escadron, 2e légion de garde républicaine de marche; 27 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Petit (René-Paul-Marcel), chef d'escadron, 1re légion *bis* de gendarmerie; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bohler (Joseph-Etienne), lieutenant, 6e légion *ter* de gendarmerie; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Danis (Auguste-Roger-Paul), capitaine, 11e légion de garde républicaine; 17 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Fournier (Gaston-Fernand-Gilbert), capitaine, centre d'administration de la gendarmerie; 22 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Perrot (Joseph-Méry), capitaine, 1re légion *ter* de garde républicaine; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Raoult (Edouard), capitaine, 4e légion de gendarmerie; 25 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Mathe (Raymond-Auguste-Georges), chef d'escadron, 10e légion de gendarmerie; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lefebvre (Robert-Joseph), lieutenant, 8e légion de gendarmerie; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Prunet (René-Pierre), capitaine, légion de gendarmerie de Tunisie; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Arlot (Henri-Marcel), chef d'escadron, 3e légion *bis* de gendarmerie; 23 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

SOUS-OFFICIERS

MM.

Colombani (Nicolas), adjudant, détachement de gendarmerie d'Indochine; 31 ans de services, 25 campagnes. A été cité.

Bertrand (Antoine), adjudant-chef, 9e légion de gendarmerie; 31 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

#### Justice militaire.

OFFICIER GREFFIER

M. Gilles (Louis-Henri-Désiré), commandant; 29 ans de services, 18 campagnes.

#### Services de santé des armées.

MÉDECINS

MM.

Bru (Pierre-Clément-Armand), médecin lieutenant-colonel; 23 ans de services, 7 campagnes.

Arnal (Joseph-Pierre-Martial), médecin commandant; 20 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Giraud (Daniel-Edouard-Armand), médecin colonel; 27 ans de services, 3 campagnes.

Rollet (Georges), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Huc (Clément-Philippe-Joseph-Louis), médecin commandant; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Sarlin (Victor-François-Edouard), médecin commandant; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Jude (André-Louis), médecin colonel; 26 ans de services, 3 campagnes.

Coudane (Octave-Mary-Raoul), médecin colonel; 27 ans de services, 2 campagnes.

Lemaistre (Léon-Alfred), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services, 2 campagnes.

Bolot (François-Philippe-Louis-Constant), médecin commandant; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pelot (Gabriel-Joseph-Gustave), médecin commandant; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Sohier (Roger-Marie-Philippe), médecin lieutenant-colonel; 26 ans de services, 2 campagnes.

Lauzie (Jean-Marie-Philibert), médecin capitaine; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

PHARMACIENS

MM.

Faure (Pierre-André-Marie), pharmacien commandant; 23 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Frossard (Georges), pharmacien commandant; 25 ans de services, 7 campagnes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

MM.

Léon (Pierre-Ernest-Raymond), capitaine; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Sellier (Camille), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes.

#### Service vétérinaire.

MM.

Arboulat (Georges-Raoul), vétérinaire commandant; 24 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Laye (Raymond-Georges), vétérinaire capitaine; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

#### Service des poudres.

M. Gorson (Edmond-Georges), ingénieur de 1re classe des travaux; 25 ans de services, 2 campagnes.

### 2° Militaires dégagés des cadres.

#### Gendarmerie.

MM.

Gilliaux (Emile-Pierre-Marie), capitaine, sous-direction de la gendarmerie; 31 ans de services, 5 campagnes.

Holl (Jean-Xavier), lieutenant-colonel, 1re légion de gendarmerie; 29 ans de services, 2 campagnes.

Kergozien (Aimé-Joseph-Marie), capitaine, 3e légion de gendarmerie; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Marginier (Louis), capitaine, 9e légion *bis* de gendarmerie; 28 ans de services, 2 campagnes.

SOUS-OFFICIER

M. Villanou (Georges-Achille), maréchal des logis chef, direction régionale du recrutement et de la statistique de la 7e région militaire; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

#### Justice militaire.

OFFICIER GREFFIER

M. Chateau (Guillaume-Georges), lieutenant; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

#### Service de santé des armées.

MÉDECIN

M. Carrot (Edmond-Alexandre), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité

### Décret du 15 février 1950 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 15 février 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, le militaire désigné ci-dessous:

**AU GRADE DE CHEVALIER**

MILITAIRE EN ACTIVITÉ DE SERVICE

**Gendarmerie.**

Gourraud (Léon-François-Fernand), adjudant-chef; 26 ans de services, 12 campagnes. Titres exceptionnels.

### Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 février 1950:

Page 1586, 2e colonne, 12e ligne, après (Articles 2 et 3 de la loi n° 49-591 du 26 avril 1949), ajouter: « Décoration avec traitement ».

Même page, même colonne, 58e ligne, au lieu de : « Le Elem (Yves), maître principal, mle 116389-2. Médaillé militaire du 1er juillet 1931. 31 ans 8 mois de services, 52 annuités », lire : « Le Flem (Yves), maître principal, mle 116389-2. Médaillé militaire du 1er juillet 1931. 31 ans 8 mois de services, 52 annuités ».

### Décret portant promotion d'officiers de la gendarmerie nationale en situation de non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 février 1950: page 1516, après: active, gendarmerie nationale, ajouter: « (Pour prendre rang du 1er janvier 1950) » (le reste sans changement).

### Remise de débet.

Par arrêté du secrétaire d'Etat chargé de la marine et du ministre des finances et des affaires économiques en date du 7 février 1950, il est fait remise gracieuse à Mme Blanchard (Claire), domiciliée à Neuilly-en-Thelle (Oise), d'une somme de 25.360 F dont elle est redevable envers l'Etat pour trop perçu de délégation de solde.

### Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu l'arrêté du 24 mai 1948 relatif à l'organisation de la direction technique et industrielle de l'aéronautique et des services extérieurs rattachés;

Vu l'arrêté du 26 septembre 1948, modifié par l'arrêté du 23 novembre 1948, complété par l'arrêté du 18 janvier 1948, relatif aux délégations de signature au directeur technique et industriel et aux chefs de services extérieurs de cette direction;

Vu le décret du 4 octobre 1949 portant nomination du directeur technique et industriel de l'aéronautique;

Vu l'arrêté du 3 janvier 1950 portant délégations de signature,

Arrête:

Art. 1er. — En l'absence de M. l'ingénieur général de 1re classe de l'air Mazer, directeur technique et industriel, l'intérim sera assuré par M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Meyer, qui reçoit à cet effet délégation de signature.

Art. 2. — Toutefois, les marchés de la compétence du directeur technique et industriel seront, durant son absence, adressés, pour signature, au cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées (air).

Art. 3. — Le directeur technique et industriel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet à dater du 29 octobre 1949 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 février 1950.

ANDRÉ MARIE.

### Mise en position « hors cadres » (mission) d'un officier de l'armée de l'air.

Par arrêté du 11 février 1950, est placé « hors cadres » (mission), à la disposition du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, à compter du 1er février 1950, l'officier d'active dont le nom suit,

**Corps des officiers de l'air.**

CADRE NAVIGANT

M. le capitaine Bayssade (Jean-Raymond), né le 2 juillet 1913.

### Administration centrale de la guerre.

Par arrêté du 3 février 1950, Mme veuve Duffour, née Vallan (Yvonne), commis administratif principal du département de la défense nationale (guerre), est détachée pour la période du 1er août 1946 au 31 mars 1949 inclus, auprès du ministère de l'intérieur (services de la préfecture du Cher à Bourges) (régularisation).

### Administration centrale de l'air.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Vivent (Jacques), est intégré en qualité d'administrateur civil de classe exceptionnelle, à compter du 1er janvier 1946, dans le corps des administrateurs civils du secrétariat d'Etat aux forces armées (air), en application des dispositions de l'article 11 du décret n° 45-2411 du 18 octobre 1945 modifié.

### Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 20 janvier 1950, Mlle Murracciole (Rose), agent du cadre complémentaire des personnels civils extérieurs du département des forces armées (guerre) (direction régionale du recrutement et de la statistique de la 9e région, bureau de recrutement d'Ajaccio), est mise en disponibilité (raisons de santé) pour une période de six mois à compter du 4 août 1949, dans les conditions fixées par l'article 92 (1er alinéa) de la loi du 19 octobre 1946.

### Service des poudres.

Par arrêté du 13 décembre 1949, sont titularisés dans le cadre complémentaire de bureau, à compter du 1er juillet 1949, les employés auxiliaires temporaires du service des poudres dont les noms suivent:

*Agent de bureau de 2e classe.*

Mme Courari, née Delfos (Yvonne), poudrerie d'Angoulême. Ancienneté comptant du 13 mars 1945.

*Agents de bureau de 3e classe.*

Mme Tuffeau, née Pammachius (Germaine), poudrerie du Ripault. Ancienneté comptant du 1er avril 1948.

Mme Karache, née Alleaume (Jeanne), poudrerie de Sevran-Livry. Ancienneté comptant du 1er avril 1949.

M. François (Georges), poudrerie de Toulouse. Ancienneté comptant du 1er avril 1947.

*Agents de bureau de 1e classe.*

Mme Vauchez, née Maillet (Andrée), poudrerie de Sevran-Livry. Ancienneté comptant du 1er octobre 1946.

Mme Harriague, née Mais (Marie), direction des poudres. Ancienneté comptant du 15 mars 1948.

Par arrêté du 25 janvier 1950, M. Boudinelle (Marceau), contractuel de bureau à la poudrerie de Saint-Chamas, est nommé commis administratif de 3e classe, à compter du 21 décembre 1949.

### Tour de départ pour les colonies et les théâtres d'opérations extérieurs établi à la date du 1er janvier 1950 en ce qui concerne les officiers et sous-officiers du service de la justice militaire (additif).

CADRE DES GREFFIERS

*Capitaines greffiers.*

N° 3. Thibeau (Alphonse).

# MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

### Décret du 14 février 1950 conférant l'honoriat à un ancien auditeur de la cour des comptes.

Par décret en date du 14 février 1950, M. Angliviel de La Baumelle (Robert-Maurice), ancien auditeur à la cour des comptes, est nommé conseiller référendaire honoraire.

### Tirage au sort des cinq séries du fonds 3 p. 100 amortissable 1878.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 11 juin 1878 portant création de la dette amortissable par annuités;

Vu l'article 2 du décret du 16 juillet suivant, qui fixe la date du tirage au sort des séries remboursables,

Arrête:

Art. 1er. — Le mercredi 1er mars 1950, à dix heures du matin, il sera procédé publiquement, dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage, par voie du sort, de cinq séries du fonds 3 p. 100 amortissable 1878 qui, aux termes du décret précité, doivent être remboursées le 16 avril 1950.

Art. 2. — Cette opération aura lieu au moyen de boules numérotées. Les 152 boules correspondant aux séries sorties aux tirages précédents étant mises de côté, cinq des boules représentatives des séries à rembourser seront extraites successivement du récipient où auront été renfermées, en présence du public, les 23 boules représentant les séries restant à amortir.

Art. 3. — Le présent arrêté sera déposé au bureau chargé du contrescing pour être publié au *Journal officiel* et notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 6 février 1950.

Pour le sous-secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et par délégation:
*Le conseiller technique,*
MICHEL GAUDET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté en date du 6 février 1950 réglant les conditions du tirage au sort des cinq séries du fonds 3 p. 100 amortissable 1878 à rembourser le 16 avril 1950,

Arrête:

Art. 1er. — Une commission est instituée à l'effet de procéder aux opérations prescrites par l'arrêté susvisé.

Art. 2. — Sont nommés membres de cette commission:
Le directeur de la Dette publique ou son représentant, président.
Le directeur du Trésor ou son représentant.
Le directeur général chargé de la direction des opérations financières de la caisse autonome ou son représentant.
Un administrateur du service des rentes qui remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 3. — Le présent arrêté sera déposé au bureau chargé du contrescing pour être publié au *Journal officiel* et notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 6 février 1950.

Pour le sous-secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et par délégation:
*Le conseiller technique,*
MICHEL GAUDET.

### Ouverture du bureau de douane de Dunkerque aux opérations d'exportation et d'importation des rhums et tafias déclarés sous le régime de l'exportation préalable.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu le décret n° 48-1590 du 8 octobre 1948 portant rétablissement du régime de l'exportation préalable des rhums et tafias, hors contingent, importés des départements et des territoires français d'outre-mer;

Vu l'arrêté du 8 octobre 1948 fixant les conditions d'application du décret précité, et notamment l'article 3;

Vu l'article 21 du code des douanes,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le bureau de douane de Dunkerque est ajouté à la liste des bureaux de douane par lesquels peuvent être effectuées les opérations d'exportation et d'importation de rhums et tafias déclarés sous le régime de l'exportation préalable.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 février 1950.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*
Pour le ministre des finances et des affaires économiques et par délégation:
*Le directeur adjoint du cabinet,*
PHILIPPE DE MONTREMY.

*Le secrétaire d'Etat aux finances,*
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
ROBERT BLOT.

### Nomination du secrétaire général de la commission nationale d'économies.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 31 de la loi de finances n° 50-135 pour l'exercice 1950;

Vu le décret n° 50-207 du 10 février 1950 portant création d'une commission nationale d'économies,

Arrête:

Art. 1er. — M. Le Vert (Jean), conseiller référendaire de 1re classe à la cour des comptes, est nommé secrétaire général de la commission nationale d'économies.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

MAURICE-PETSCHE.

### Nomination d'un attaché financier.

Par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques en date du 8 février 1950, M. Junqua (René-Jules-Vital), administrateur de 2e classe, 2e échelon, à l'administration centrale des finances, a été nommé attaché financier et affecté, en cette qualité, à l'administration centrale des finances (emploi vacant).

Cet arrêté a effet à compter du 1er octobre 1949.

# MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

### Décret autorisant, déclarant d'utilité publique et concédant à Electricité de France (service national) les travaux d'aménagement et d'exploitation de la chute des Brévières, sur l'Isère (Savoie).

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 février 1950:

Page 1666, 2e colonne, texte de la convention annexée au décret:

Au lieu du titre: « Convention du 24 janvier 1950 », lire: « Convention du 10 janvier 1950 ».

Au lieu de la mention: « Le ministre de l'industrie et du commerce, Jean-Marie Louvel », lire: « Le ministre de l'industrie et du commerce, Robert Lacoste ».

Page 1673, 1re colonne, texte du cahier des charges, entre le texte de l'article 61 et la mention: « Le ministre de l'industrie et du commerce, Jean-Marie Louvel », ajouter:

« Vu pour être annexé à la convention du 10 janvier 1950 approuvée par décret en date de ce jour.

« Paris, le 9 février 1950 ».

### Délégation de signature.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Valtaire (Jack), inspecteur de l'industrie et du commerce, chef du cabinet du ministre, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets, intéressant le département de l'industrie et du commerce.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 février 1950.

JEAN-MARIE LOUVEL.

**Régisseurs d'avances.**

Par arrêté du 14 février 1950, M. Soubie (André), adjoint administratif à l'administration centrale, est nommé régisseur d'avances pour les dépenses de fonctionnement du service des œuvres sociales, en remplacement de M. Comte.

Conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 30 juillet 1947, ce régisseur est assujetti à la constitution d'un cautionnement de 100 000 F qui peut être constitué en numéraire, en rentes sur l'Etat ou remplacé par la garantie fournie par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréé.

Il perçoit une indemnité de caisse d'un montant annuel de 2 400 F

**Administration centrale.**

Par arrêté en date du 15 février 1950, M. Métayer (Norbert), chef surveillant de 2e classe à l'administration centrale, a été, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er avril 1950.

## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

**Décret n° 50-218 du 14 février 1950 relatif au mode de réalisation des traités spéciaux pour canalisations d'eau passés par le service des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud.**

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi n° 48-1268 du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le ministre de l'éducation nationale est autorisé à accepter le concours des collectivités ou des particuliers, en vue de l'exécution de travaux de canalisation et de toutes autres installations nécessaires à la distribution de l'eau par le service des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud, et à délivrer, en échange, avec l'agrément du ministre des finances, des concessions d'eau desservies temporairement sans payement de redevance.

Art. 2. — Les traités constatant l'acceptation de ces concours seront passés par le préfet, sur avis conforme du directeur du service des eaux et fontaines et du directeur des domaines de Versailles. Ces traités devront toutefois être soumis à l'approbation des ministres compétents, lorsque le coût des travaux qui en seront l'objet dépassera un million de francs, ou lorsque le montant des travaux étant inférieur à ce chiffre, un accord complet ne sera pas établi entre les services intéressés.

Art. 3. — Les concours visés à l'article 1er ci-dessus pourront être fournis soit en espèces, soit en nature.

Dans le premier cas, le traité stipulera le versement dans les caisses de l'Etat du montant du fonds de concours accepté, en vue de son rattachement au budget du service des eaux et fontaines à qui incombera l'exécution des travaux.

Dans le deuxième cas, le traité prévoira l'exécution des travaux par les collectivités ou les particuliers eux-mêmes sous la surveillance technique du service des eaux et fontaines et fixera forfaitairement la valeur en argent du concours apporté. Un procès-verbal dressé contradictoirement avec le représentant de chacun des services intéressés (eaux et fontaines et domaines) constatera, après achèvement des travaux, la remise à l'Etat des installations ainsi réalisées.

Art. 4. — L'article 17 de la loi du 1er juin 1887 modifié par la loi du 9 décembre 1906 est abrogé.

Art. 5. — Le ministre de l'éducation nationale et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre de l'éducation nationale,*

YVON DELBOS.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*

MAURICE-PETSCHE.

**Décret du 14 février 1950 portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition par l'Etat (ministère de l'éducation nationale, secrétariat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports) des terrains nécessaires à l'implantation des installations sportives du centre régional d'éducation physique et d'éducation populaire pour l'académie de Clermont-Ferrand.**

Par décret en date du 14 février 1950:

Est déclarée d'utilité publique l'acquisition par l'Etat (ministère de l'éducation nationale, secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports) de terrains sis à Châtelguyon (Puy-de-Dôme) en vue de l'implantation des installations sportives du centre régional d'éducation physique et d'éducation populaire pour l'académie de Clermont-Ferrand.

Le directeur des domaines dans le Puy-de-Dôme est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les terrains sis sur le territoire de la ville de Châtelguyon lieuxdits Les Ganchères, La Naute et Derrière le Château, figurant au cadastre sous les numéros 595, 596, 599, 600, 603, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 677, 678, 750, 751, 752, de la section H, pour une superficie voisine de 18.401 mètres carrés, tels au surplus lesdits terrains sont représentés sur le plan annexé au présent décret.

La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les expropriations à effectuer pour l'exécution des travaux ne sont pas accomplies dans le délai de deux ans à compter de ce jour.

**Décret du 14 février 1950 portant concession à Mme la générale Leclerc de Hauteclocque du mobilier en dépôt dans son appartement sis à Paris, 26, avenue Kléber (16e).**

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 4 de la loi n° 48-486 du 21 mars 1948;

Vu le procès-verbal de la séance du 1er février 1949 tenue par la commission interministérielle créée par décret n° 48-1776 du 22 novembre 1948,

Décrète:

Art. 1er. — La jouissance des meubles et objets mobiliers appartenant aux réserves du Mobilier national et mis en dépôt dans l'appartement qu'elle occupe à Paris, 26, avenue Kléber (16e), est concédée gratuitement à Mme la générale Leclerc de Hauteclocque sa vie durant.

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre de l'éducation nationale,*

YVON DELBOS.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*

MAURICE-PETSCHE.

*Le secrétaire d'Etat aux finances,*

EDGAR FAURE.

**Décret du 14 février 1950 portant nomination d'un professeur titulaire (enseignement supérieur).**

Par décret en date du 14 février 1950, M. Hugnenin, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Paris, est nommé, à compter du 1er janvier 1950, à l'emploi de professeur de la chaire de cancérologie médicale et sociale de la faculté de médecine de l'université de Paris (chaire d'université) et titularisé dans le grade correspondant.

**Décret du 14 février 1950 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).**

Par décret en date du 14 février 1950, le titre de professeur honoraire de la faculté des lettres de l'université de Strasbourg est conféré à M. Koszul, ancien professeur de cette faculté, admis à la retraite.

### Décret du 14 février 1950 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).

Par décret en date du 14 février 1950, le titre de professeur honoraire de la faculté de médecine de l'université de Strasbourg est conféré à M. Oberling, ancien professeur de cette faculté, nommé à Paris.

### Décret du 14 février 1950 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).

Par décret en date du 14 février 1950, le titre de professeur honoraire de la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg est conféré à M. Colon, ancien professeur de cette faculté, admis à la retraite.

### Décret du 14 février 1950 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).

Par décret en date du 14 février 1950, le titre de professeur honoraire est conféré à MM. Blaringhem et Fréchet, professeurs de la faculté des sciences de Paris, admis à la retraite.

### Décret du 14 février 1950 portant nomination du directeur honoraire au Muséum national d'histoire naturelle.

Par décret en date du 14 février 1950, M. Urbain (Achille), ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle, est nommé directeur honoraire au même établissement.

### Nouvelle appellation des écoles maternelles et des classes enfantines.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 30 octobre 1886 (art. 1er),

Arrête :

Art. 1er. — Les écoles maternelles et les classes enfantines publiques seront désormais dénommées :

Ecoles maternelles : jardins d'enfants ;
Et classes enfantines : jardins d'enfants.

Art. 2. — Le directeur général de l'enseignement du premier degré est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 février 1950.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur du cabinet,*
LÉON BROUART.

### Enseignement du second degré.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Daumas (François), professeur agrégé des lettres, est mis à la disposition du directeur de l'enseignement supérieur pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1946, en vue d'exercer ses fonctions à l'institut français d'archéologie au Caire (Egypte).

Par arrêté du 13 février 1950, M. Chavy (Paul), professeur agrégé de lettres, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer les fonctions de chef du département français à Dalhousie University, à Halifax (Canada).

Par arrêté du 13 février 1950, M. Choquet (Gustave), professeur agrégé de mathématiques, est rétroactivement mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour une période allant du 1er avril 1946 au 3 septembre 1947, en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'institut français de Pologne.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Paldacci (Jean), professeur agrégé de lettres au lycée de Valenciennes, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'institut français de Pologne.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Choltin (Alexandre), professeur certifié d'anglais, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur au collège des Orangers, à Rabat.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Tallon (Georges), professeur agrégé des lettres, est incorporé dans les cadres métropolitains, à compter du 1er octobre 1947, en qualité de professeur agrégé, cadre normal, et rétroactivement mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, en vue d'exercer les fonctions de lecteur à l'université d'Oxford.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Waldner (Pierre), professeur agrégé des lettres, est incorporé dans les cadres métropolitains, à compter du 1er octobre 1948, en qualité de professeur agrégé, cadre normal, et rétroactivement mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de lecteur à l'université de Glagow (Ecosse).

Par arrêté du 13 février 1950, M. Van Den Heuwel, professeur agrégé des lettres, est incorporé dans les cadres métropolitains, à compter du 1er octobre 1948, en qualité de professeur agrégé, cadre normal, et rétroactivement mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de professeur à Bryn Maur College (U. S. A.).

Par arrêté du 13 février 1950, M. Lauth (Henri), adjoint d'enseignement au lycée de Toulouse, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1949, en qualité de boursier (Grande-Bretagne).

Par arrêté du 13 février 1950, M. Jacquot (Gilbert), adjoint d'enseignement au lycée de Toul, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer les fonctions d'assistant à Sloane grammar School, Hriensia Road, Londres.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Lebars (Pierre), chargé d'enseignement (dessin), est mis à la disposition du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, pour une période allant du 1er janvier 1948 au 30 septembre 1949, en vue d'exercer les fonctions de professeur de dessin au centre d'apprentissage de Lamballe.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Delepine, principal de collège, est mis en position de détachement, pour une période de cinq ans, à compter du 24 novembre 1946, en vue d'exercer les fonctions de proviseur du lycée français de Damas.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Buzenet (Hubert), professeur agrégé de physique, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer les fonctions de professeur au lycée Lyautey à Casablanca.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Glemet (Roger), professeur agrégé d'anglais au lycée de Bordeaux-Longchamps, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1945 et une période de quatre ans à compter du 1er octobre 1950 en vue d'exercer les fonctions de traducteur, reviseur-interprète à l'O. N. U.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Guilloton (Vincent), professeur agrégé d'anglais, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères, du 5 septembre 1948 au 30 septembre 1952, en vue d'exercer les fonctions de professeur au Smith College de Northampton (E. U.).

Par arrêté du 15 février 1950, M. Launay (Jean), professeur agrégé, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, en vue d'exercer les fonctions de directeur du département des langues romanes à l'université Mc Gill, à Montréal (Canada).

Par arrêté du 15 février 1950, Mme Privault, née Gaalp (Véronique), professeur licencié de sciences, est maintenue détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer, à titre de régularisation, pour une période allant du 1er octobre 1946 au 31 décembre 1946, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement à la Martinique (alors colonie).

Par arrêté du 15 février 1950, M. Roche (Marie-Claude), professeur licencié ès lettres au collège de Changaï, est incorporé dans les cadres métropolitains et rétroactivement mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période allant du 1er septembre 1946 au 30 septembre 1948, en vue d'exercer les fonctions d'adjoint d'enseignement.

Par arrêté du 15 février 1950, M. Guillot (René), professeur licencié de mathématiques, est intégré dans les cadres métropolitains, à compter du 2 décembre 1925 en qualité d'adjoint d'enseignement, à compter du 1er janvier 1930 en qualité de professeur de collège, cadre normal, 2e catégorie, à compter du 1er janvier 1948 en qualité de professeur de collège, cadre normal, 1re catégorie, et rétroactivement mis à la disposition du ministre de la France d'outre-mer pour quatre périodes de cinq ans, à compter du 2 décembre 1925, et une période allant du 2 décembre 1945 au 30 septembre 1949, en vue d'exercer les fonctions de professeur à Saint-Louis du Sénégal.

Par arrêté du 15 février 1950, M. Coste (Paul), professeur licencié de mathématiques, est intégré dans les cadres métropolitains, à compter du 1er janvier 1929 en qualité d'adjoint d'enseignement, à compter du 1er janvier 1933 en qualité de professeur de collège, cadre normal, 2e catégorie, à compter du 1er janvier 1946 en qualité de professeur de collège, cadre normal, 1re catégorie, et rétroactivement mis à la disposition du ministre de la France d'outre-mer pour quatre périodes de cinq ans à compter du 1er janvier 1929, en vue d'exercer les fonctions de professeur à Saint-Louis du Sénégal.

**Enseignement du premier degré.**

Par arrêté du 13 février 1950, Mme Bein, née Perier (Marthe), inspectrice primaire (1e classe), continue d'être détachée auprès du ministre des affaires étrangères, pour exercer les fonctions d'inspectrice primaire au Maroc, pendant une période d'un an, à compter du 1er octobre 1946.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Petit (Joseph), instituteur de 1re classe, du département du Bas-Rhin, est maintenu, du 5 octobre 1945 au 30 septembre 1949, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer, pour exercer ses fonctions en Côte française des somalis.

Par arrêté du 13 février 1950, M. Thureau (René), instituteur de 4e classe, du département de la Sarthe, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, pour exercer les fonctions de directeur au centre d'apprentissage de Bazonges-sur-Loir.

Par arrêté du 13 février 1950, Mme Bertrand, née Berthe (Odile), institutrice de 5e classe, du département des Alpes-Maritimes, est maintenue, pour une durée de trois ans, à compter du 1er octobre 1948, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au lycée de Monaco.

Par arrêté du 15 février 1950, M. Moulin (Antoine), instituteur hors classe du département du Rhône, maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1944, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions de professeur à l'école Khédive-Ismaïl, le Caire.

Par arrêté du 13 février 1950, sont maintenus à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer leurs fonctions au Maroc, pour une durée de cinq ans, à compter des dates respectivement indiquées, les institutrices dont les noms suivent:

| NOMS ET PRÉNOMS | DÉPARTEMENT d'origine. | DATE D'EFFET du détachement. | CLASSE | DATE D'EFFET du renouvellement. | NOUVELLE CLASSE |
|---|---|---|---|---|---|
| Andreani, née Marcellise | Corse | 1er octobre 1942. | 4e classe. | 1er octobre 1947. | 3e classe. |
| Avon, née Gérard | Vaucluse | 1er octobre 1947. | 5e classe. | | |
| Bernard, née Bussy | Meuse | 1er octobre 1944. | 2e classe. | | |
| Bonnet, née Boumalous | Aude | 1er octobre 1944. | 2e classe. | | |
| Bousquet, née Meriglier | Indre-et-Loire | 1er octobre 1947. | 2e classe. | | |
| Carcassonne, née Sartre | Aude | 1er octobre 1944. | 3e classe. | | |
| Commenge, née Laymarie | Yonne | 1er octobre 1944. | 1re classe. | | |
| Couleuvrier, née Decressac | Seine-et-Oise | 1er octobre 1943. | 3e classe. | 1er octobre 1948. | 2e classe. |
| Coubris, née Alazet | Bouches-du-Rhône | 1er octobre 1947. | 1re classe. | | |
| Delbegue, née Romeyer | Isère | 1er octobre 1944. | 3e classe. | | |
| Marty, née Got | Tarn | 1er octobre 1944. | 5e classe. | | |
| Pietri, née Quilichini | Constantine | 1er octobre 1944. | 2e classe. | | |
| Trebuchet, née Lafay | Rhône | 3 avril 1944. | 5e classe. | Mise en disponibilité du 1er octobre 1947. | |

Par arrêté du 15 février 1950, M. Botte (Henri), instituteur hors classe, du département des Ardennes, est mis pour une durée maximum de quatre ans, à compter du 23 juillet 1948, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer, pour exercer ses fonctions à Madagascar.

Par arrêté du 15 février 1950, M. Hoerner (Camille), instituteur de 2e classe, du département de la Moselle, est mis pour une durée maximum de cinq ans, à compter du 1er mai 1949, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer pour exercer ses fonctions en Afrique équatoriale française.

Par arrêté du 15 février 1950, M. Zigliara (Armand), instituteur de 4e classe, du département de Seine-et-Oise, est mis pour une durée maximum de cinq ans, à compter du 16 avril 1949, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer pour exercer ses fonctions au Cameroun.

Par arrêté du 15 février 1950, les instituteurs et institutrices du cadre local colonial dont les noms suivent, sont admis avec effet des dates respectivement indiquées, dans le cadre métropolitain et considérés depuis cette date comme détachés de ce cadre dans les conditions du paragraphe 2 de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946 jusqu'aux dates respectivement précisées:

| NOMS ET PRÉNOMS | LIEU D'EXERCICE | CLASSE | DÉPARTEMENT d'origine. | DATES DE L'EFFET d'intégration. | DATE DE FIN du détachement. |
|---|---|---|---|---|---|
| Mmes Andrieux, née Vautier | Indochine | 6e classe | Manche | 14 octobre 1946. | 14 octobre 1950. |
| Beuter, née Kayfmann | A. O. F. | 6e classe | Manche | 1er octobre 1945. | 1er octobre 1950. |
| Dequivre, née Poiraudeau | A. E. F. | 6e classe | Ille-et-Vilaine | 1er octobre 1941. | 1er juin 1941. |
| Hocquette, née Fouquet | Indochine | 6e classe | Sarthe | 4 juillet 1944. | 20 juin 1947. |
| Lambert, née Samson | Guinée française | 6e classe | Côtes-du-Nord | 3 novembre 1947. | 3 novembre 1952. |
| M. Lelay (Jean) | Indochine | 6e classe | Finistère | 1er octobre 1944. | 1er octobre 1949. |
| Mmes Martine, née Royer | A. O. F. | 6e classe | Somme | 10 février 1947. | 10 février 1952. |
| Pigeon, née Amberti | A. E. F. | Stagiaire | Rhône | 1er septembre 1935. | 1er juin 1943. |
| Mlle Vally (Inès) | Indochine | 1e classe | Réunion | [illegible] | 2 août 1947. |

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

### Cabinet du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu le décret du 7 février 1950 portant nomination de membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

*Article unique.* — Sont nommés, à compter du 7 février 1950:

*Chefs de cabinet.*

M. Victor Deshusses, sous-préfet hors classe.
M. Désiré Arnaud, inspecteur de l'administration.
M. Guy Marbot, contrôleur d'Etat.

TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS

*Conseiller technique.*

M. André Doumenc, ingénieur des ponts et chaussées.

*Chef adjoint de cabinet.*

M. Luc Falaize, chargé du service de presse.

*Chef du secrétariat particulier.*

Mme Kléber Pierrot.

*Attachés de cabinet.*

M. André Boudet, attaché parlementaire à l'Assemblée nationale.
M. Fernand Dedrick, chef de bureau de préfecture.

MARINE MARCHANDE

*Conseiller technique.*

M. Henri Barbier, administrateur principal de l'inscription maritime.

*Attaché de cabinet.*

M. Louis Quais, attaché parlementaire à l'Assemblée nationale, au Conseil de la République, à l'Assemblée de l'Union française.

AVIATION CIVILE ET TOURISME

*Chargé de mission.*

M. Jacques-Henri Bujard, chargé de mission au ministère des finances et des affaires économiques.

Fait à Paris, le 16 février 1950.

JACQUES CHASTELLAIN.

### Fonds de concours.

Par arrêté du 3 février 1950, il a été ouvert au ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, sur le budget de l'exercice 1949, chapitre 310 : « Dépenses de fonctionnement des comités techniques départementaux des transports », pour l'emploi de fonds de concours, un crédit de 1.325.526 F.

### Signalisation des véhicules routiers transportant des gaz inflammables (matières dangereuses 1950, n° 4).

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 février 1950, page 1712:

Le texte ci-dessous de l'arrêté du 1er février 1950, relatif à la signalisation des véhicules routiers transportant des gaz inflammables, est à substituer au texte publié par erreur au *Journal officiel* du 12 février 1950 (p. 1712):

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Sur la proposition du directeur général des chemins de fer et des transports, et du directeur des routes,

Vu l'acte dit décret-loi n° 263 du 5 février 1942;

Vu l'arrêté du 15 avril 1945 approuvant un nouveau règlement sur le transport des matières dangereuses et infectes par chemins de fer, par voies de terre et par voies de navigation intérieure;

Vu l'arrêté du 19 février 1948 réglementant la signalisation des véhicules routiers transportant des matières dangereuses;

Vu l'avis de la commission du transport des matières dangereuses instituée par le décret du 27 février 1911,

Arrête:

Art. 1er. — Le texte de l'arrêté du 19 février 1948 susvisé est complété par le paragraphe suivant:

*Véhicules routiers transportant des gaz inflammables.*

« Les véhicules routiers transportant plus de 200 kg de gaz inflammables mentionnés à l'article 280 du règlement seront munis:

« 1° D'un drapeau jaune rectangulaire de 0,20 mètre de longueur, placé de façon très apparente à l'aile gauche du véhicule;

« 2° D'un panneau rigide, placé sur la partie gauche de la face arrière du véhicule, portant sur fond jaune l'inscription : « Gaz inflammable », en lettres rouges d'au moins 0,10 mètre de hauteur ».

Art. 2. — Les dispositions prévues à l'article précédent entreront en vigueur le 1er mai 1950.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme :
*Le secrétaire général aux travaux publics,*
E. DORGES.

NOTA. — En raison de son importance, le règlement approuvé par l'arrêté du 15 avril 1945 n'a pas été inséré au *Journal officiel*; il est en vente à l'Imprimerie nationale.

### Nomination de membres du conseil d'administration de l'association française des ponts et charpentes.

Par arrêté du 3 février 1950, les fonctionnaires des ponts et chaussées dont les noms suivent sont désignés, pour une période de trois ans, à dater du 11 février 1950, pour représenter le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, au sein du conseil d'administration de l'association française des ponts et charpentes:

MM. Stahl, Prot, Robinson, ingénieurs en chef des ponts et chaussées.

### Ponts et chaussées

Par arrêté du 3 février 1950, M. Durand (René), ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées, est placé, sur sa demande, à compter du 1er mars 1950, dans la position de disponibilité pour convenances personnelles, par application du décret du 24 juin 1910.

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE

### Décret n° 50-219 du 14 février 1950 portant report de crédit.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, du ministre des finances et des affaires économiques, et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi du 7 juillet 1933 sur la prophylaxie de la tuberculose des bovidés et le décret du 24 mai 1938 relatif à l'amélioration de la recherche scientifique vétérinaire;

Vu la loi du 16 avril 1935 tendant à l'organisation et l'assainissement du marché de la viande et, notamment son article 12 prévoyant que les crédits non employés sur un exercice pourront être reportés à l'exercice suivant;

Vu la loi n° 48-1437 du 14 septembre 1948 portant aménagement, dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947, reconduites à l'exercice 1948, au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires civiles);

Vu le décret n° 48-915 du 31 mai 1948 portant report de crédit du chapitre 512 de l'exercice 1947 au chapitre 512 de l'exercice 1948;

Vu la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948 portant fixation du budget général de l'exercice 1949 (dépenses ordinaires civiles);

Vu le décret n° 49-431 du 23 mars 1949 portant report de crédits;

Vu la loi n° 49-1046 du 1er août 1949 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1948,

Décrète:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministère de l'agriculture pour les dépenses du budget de l'exercice 1948, tant par la loi de finances du 14 septembre 1948 que par des textes spéciaux, une somme de 123.593.000 F est définitivement annulée au chapitre 512: « Prophylaxie des maladies contagieuses

des animaux. — Contrôle de la salubrité des viandes. — Amélioration de la recherche scientifique vétérinaire. — Indemnités pour abatage d'animaux ».

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de l'agriculture au titre du budget de l'exercice 1949, en addition aux crédits alloués par la loi du 31 décembre 1948, un crédit de 123.583.000 F applicable au chapitre 500: « Prophylaxie des maladies contagieuses des animaux. — Contrôle de la salubrité des viandes. — Amélioration de la recherche scientifique vétérinaire. — Indemnités pour abatage d'animaux ».

Art. 3. — Il sera pourvu à ce crédit au moyen des ressources du budget général de l'exercice 1949.

Art. 4. — Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre de l'agriculture,*
GABRIEL VALAY.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*
MAURICE-PETSCHE.

*Le secrétaire d'Etat aux finances,*
EDGAR FAURE.

### Décret du 14 février 1950 modifiant l'ordonnance du 24 août 1833 réglementant les syndicats des Marais Mouillés de la Sèvre niortaise.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance royale du 24 août 1833, modifiée par les ordonnances du 22 juillet 1834, 30 mars 1836, 26 juillet 1841 et par les décrets des 31 mai 1880, 5 mai 1886, 24 novembre 1891, 12 septembre 1914 et 4 décembre 1930 réglementant les syndicats des Marais Mouillés de la Sèvre niortaise;

Vu les lois des 16 septembre 1807, 21 juin 1865, 22 décembre 1888, 8 avril 1898, le décret-loi du 21 décembre 1926 et le décret du 18 décembre 1927;

Vu les délibérations du 14 mars 1947 du syndicat général de l'Union des sociétés des Marais Mouillés de la Sèvre, du Mignon et des Autises; du 25 mars 1947 du syndicat des Marais Mouillés de la Vendée aux vallées de la Sèvre et des Autises; du 4 avril 1947 du syndicat des Marais Mouillés des Deux-Sèvres; du 7 avril 1947, du syndicat des Marais Mouillés de la Jeune Autise (Vendée); du 15 avril 1947, du syndicat des Marais Mouillés de la Sèvre et du Mignon (Charente-Maritime), tendant à la modification de certaines dispositions de l'ordonnance du 24 août 1833, relatives à la représentation des intérêts au sein de l'Union;

Vu les pièces de l'enquête à laquelle il a été procédé dans les formes déterminées par le décret du 28 août 1929;

Du 19 novembre 1947 au 8 décembre 1947 dans le département de la Vendée;

Du 12 avril 1948 au 1er mai 1948 dans le département des Deux-Sèvres;

Du 11 au 30 avril 1949 dans le département de la Charente-Maritime;

Vu les rapports des ingénieurs du service hydraulique en date du 2 juin 1948 et du 18 juin 1949;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 10 de l'ordonnance du 24 août 1833 est modifié ainsi qu'il suit:

« Dans le département de la Charente-Maritime, le nombre des syndics sera de neuf; il y aura en outre neuf membres suppléants.

« Dans le département des Deux-Sèvres, le nombre des syndics sera de dix; il y aura en outre dix membres suppléants.

« Dans le département de la Vendée, le nombre des syndics sera de onze; il y aura en outre onze membres suppléants. »

Art. 2. — L'article 12 de l'ordonnance du 24 août 1833 est modifié et complété ainsi qu'il suit en ce qui concerne la sixième et la neuvième sections de la société des Deux-Sèvres:

« Dans le département des Deux-Sèvres, il y aura neuf sections qui comprendront:

. . . . . .

« La sixième, les Marais Mouillés, situés dans la commune de Sansais;

. . . . . .

« La neuvième, les Marais Mouillés situés dans la commune de Magne. »

Art. 3. — L'alinéa 4 de l'article 37 de l'ordonnance du 24 août 1833 est modifié ainsi qu'il suit:

« Le syndicat général sera composé du président et du vice-président de chacune des sociétés, assistés de deux syndics désignés par chacun des syndicats pour toute la durée de leur mandat. Le président, empêché d'assister à une séance, peut donner au vice-président pouvoir écrit de voter en son nom; le vice-président, empêché, peut donner le même mandat au président; chacun des syndicats aura respectivement un suppléant nommément désigné par le syndicat. »

Art. 4. — Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre de l'agriculture,*
GABRIEL VALAY.

### Habilitation d'agents de la protection des végétaux pour la signature de certificats phytopathologiques.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 organisant la protection des végétaux;

Vu l'arrêté du 21 décembre 1945 portant organisation des circonscriptions phytosanitaires;

Vu le décret du 7 octobre 1946 portant organisation des services extérieurs de la protection des végétaux;

Vu l'arrêté du 14 janvier 1950 fixant la liste des délégués de la protection des végétaux pour l'année 1950;

Sur la proposition du directeur de la production agricole,

Arrête:

Art. 1er. — Sont habilités pour la signature des certificats phytopathologiques les agents techniques et délégués dont les noms suivent:

Circonscription de Marseille.

M. Eberlin (Henri), ingénieur en chef, directeur des services agricoles à Ajaccio, délégué de la protection des végétaux.

Circonscription de Toulouse.

MM. Besson (Jean), Cagne (Henri) et Joly (Elie), agents techniques.

Art. 2. — Le directeur de la production agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

*Le ministre de l'agriculture,*
Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
JEAN EHRHARD.

### Création d'une régie d'avances auprès de la station de pompage et de forage de la circonscription de Dijon.

Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 94 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique, modifié en dernier lieu par le décret du 27 juillet 1949,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué une régie d'avances pour le payement des menues dépenses concernant l'exploitation et la gestion du matériel de pompage et de forage de la circonscription de Dijon.

Art. 2. — Le régisseur, nommé par arrêté du ministre de l'agriculture, pourra disposer d'une avance d'un montant maximum de 30.000 F et devra justifier de son emploi dans le délai d'un mois et dans les conditions prévues par les règlements sur la comptabilité publique.

Art. 3. — Le directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole au ministère de l'agriculture et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 6 février 1950.

*Le ministre de l'agriculture.*
Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
JEAN EHRHARD.

*Le ministre des finances et des affaires économiques.*
Pour le ministre et par autorisation:
*Le directeur adjoint du cabinet,*
PHILIPPE DE MONTRÉMY.

**Autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux.**

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi du 17 juin 1938 relative à l'exercice de la médecine vétérinaire;

Vu la loi du 23 août 1947 relative à l'institution d'un ordre national des vétérinaires;

Vu la loi du 22 septembre 1948 relative à l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux par des vétérinaires étrangers;

Vu l'arrêté du 19 novembre 1948 pris en application de la loi précitée;

Vu l'avis de la commission prévue par la loi,

Arrête:

Art. 1er. — L'autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux est accordée au vétérinaire d'origine étrangère, naturalisé Français, dont le nom suit:

M. Teoran (Joseph), né le 7 juin 1918 à Madaras (Roumanie), demeurant à Montmirail (Marne), rue de Châlons.

Art. 2. — La même autorisation est accordée à:

M. Irsykowski (Zbigniew), né le 6 août 1916 à Stryj (Pologne), demeurant à Bourg (Ain), impasse Guichenon;

M. Rollinger (Jean), né le 17 juillet 1914 à Kossawa (Pologne), demeurant à Saint-Sornin-Lualac (Haute-Garonne),

et l'arrêté de rejet du 13 octobre 1949 les concernant est rapporté.

Art. 3. — Les docteurs vétérinaires ci-dessus désignés sont soumis à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires concernant l'exercice de la médecine vétérinaire.

Art. 4. — L'inspecteur général chef des services vétérinaires et les préfets sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 février 1950.

*Le ministre de l'agriculture.*

Pour le ministre et par délégation:

*Le directeur du cabinet,*

JEAN EBRHARD.

## MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

**Décret du 14 février 1950 portant reclassement d'un administrateur des colonies.**

Par décret en date du 14 février 1950, est rapporté l'arrêté n° 193 du 31 janvier 1945 portant reclassement de M. Bourgine (Maurice), administrateur adjoint de 1re classe des colonies, à compter du 1er juillet 1944.

La date de promotion de M. Bourgine, administrateur de 3e classe des colonies au grade d'administrateur adjoint de 1re classe est reportée du 1er juillet au 1er janvier 1944.

Ce reclassement a effet au point de vue exclusif de l'ancienneté.

**Décret du 14 février 1950 portant reclassement d'un administrateur des colonies.**

Par arrêté en date du 14 février 1950, est rapporté l'arrêté n° 570 du 28 février 1945 portant reclassement de M. Bayle (Roger-Henri), à la 3e classe du grade d'administrateur des colonies, pour compter du 1er janvier 1943 au lieu du 1er juillet 1942 et à la 2e classe pour compter du 1er janvier 1945 au lieu du 1er juillet 1944.

M. Bayle est reclassé administrateur de 3e classe des colonies, pour compter du 1er juillet 1942 et administrateur de 2e classe pour compter du 1er juillet 1944.

Ce reclassement n'a effet qu'au point de vue exclusif de l'ancienneté.

**Décret du 14 février 1950 portant reclassement d'un administrateur adjoint des services civils de l'Indochine.**

Par décret en date du 14 février 1950, M. Cousseran (Jules-Paul), administrateur adjoint de 3e classe des services civils de l'Indochine est reclassé comme suit.

Elève administrateur des services civils de l'Indochine (1er échelon) le 1er août 1946.

Administrateur adjoint de 3e classe le 1er août 1948.

Le reclassement prend effet à compter des dates indiquées à l'article 1er ci-dessus en ce qui concerne l'ancienneté et du 1er août 1948 au point de vue de la solde.

**Décret du 14 février 1950 portant dégagement des cadres, sur sa demande, d'un administrateur en chef des colonies.**

Par décret en date du 14 février 1950, M. Babin (Marie-Joseph-René), administrateur en chef des colonies, ayant droit à une pension pour ancienneté de services, est admis, sur sa demande, à bénéficier des dispositions de la loi du 3 septembre 1947 relative au dégagement des cadres.

Cette mesure aura effet pour compter de l'expiration du congé de quatre mois accordé à M. Babin par application de l'article 6 de la loi susvisée du 3 septembre 1947.

Le point de départ de ce congé sera la date de notification du présent décret à l'intéressé.

**Décret du 14 février 1950 modifiant le décret du 27 décembre 1948 portant réintégration d'un administrateur des colonies.**

Par décret en date du 14 février 1950, est rapporté l'article 2 du décret du 27 décembre 1948 portant réintégration de M. Bourlon (Abel-Henri-Eugène), administrateur de 2e classe des colonies.

M. Bourlon est reclassé administrateur de 2e classe des colonies, pour compter du 1er juillet 1944 du seul point de vue de l'ancienneté.

Un blâme avec inscription au dossier est infligé à M. Bourlon.

**Décret du 14 février 1950 portant nomination dans la magistrature d'outre-mer.**

Par décret en date du 14 février 1950, M. Barbier de Préville, substitut du procureur de la République près le tribunal de Cotonou, est nommé, sur sa demande, à grade égal, juge de paix à compétence étendue de 2e classe de Thio, en remplacement de M. Jeanson appelé à d'autres fonctions.

**Décret du 14 février 1950 portant détachement d'un magistrat d'outre-mer.**

Par décret en date du 14 février 1950, en application de l'article 14 du décret du 25 août 1947, est mis à la disposition du garde des sceaux, ministre de la justice, pour compter du 1er janvier 1948 jusqu'au 2 décembre 1949, M. Drouhet (Rougeuil), juge d'instruction au tribunal de Saint-Denis (Réunion), nommé procureur de la République de Fianarantsoa (Madagascar) par décret du 2 décembre 1949.

**Décret du 14 février 1950 portant détachement d'un magistrat des territoires d'outre-mer.**

Par décret en date du 14 février 1950, en application de l'article 14 du 25 août 1947, est mis à la disposition du garde des sceaux, ministre de la justice pour compter du 1er janvier 1948 jusqu'au 19 novembre 1949, M. Ancelin, juge d'instruction au tribunal de Pointe-à-Pitre, nommé président du tribunal de Niamey (Afrique occidentale française) par décret du 19 novembre 1949.

Le traitement et les indemnités de M. Ancelin seront payés, à compter de cette dernière date, sur le budget du ministère de la France d'outre-mer, chap. 139, art. 1er (Afrique occidentale française).

**Décret du 14 février 1950 portant détachement d'un magistrat des territoires d'outre-mer.**

Par décret en date du 14 février 1950, en application de l'article 14 décret du 25 août 1947 susvisé, est mis à la disposition du garde des sceaux, ministre de la justice, pour compter du 1er janvier 1948, M. Faciouel, conseiller à la cour d'appel de la Martinique, nommé conseiller à la cour d'appel de l'Afrique occidentale française.

**Décret du 14 février 1950 accordant l'honorariat à un magistrat d'outre-mer.**

Par décret en date du 14 février 1950, M. Dartinell (Robert), vice-président de cour d'appel en retraite, est nommé président de chambre honoraire de cour d'appel.

**Fixation, pour l'année 1950, du nombre de places d'ingénieurs adjoints stagiaires des travaux météorologiques (cadre colonial).**

Par arrêté en date du 7 février 1950 du ministre de la France d'outre-mer, le nombre de places d'ingénieurs adjoints stagiaires des travaux météorologiques, pour l'année 1950, a été fixé à quarante-cinq (45).

Trente seront recrutés par voie de concours et quinze parmi les ingénieurs diplômés des écoles nationales d'arts et métiers.

**Approbation du budget de la régie d'exploitation des chemins de fer du Cameroun pour l'exercice 1950.**

Par arrêté du 13 février 1950, le ministre de la France d'outre-mer a approuvé et rendu exécutoire le budget de la régie d'exploitation des chemins de fer du Cameroun, pour l'exercice 1950, arrêté en recettes et dépenses à:

Budget d'exploitation: 591.981.000 F C.F.A.
Budget de renouvellement: 54.000.000 F C.F.A.

**Ouverture de la première session de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer.**

Par arrêté du 13 février 1950 du ministre de la France d'outre-mer et du garde des sceaux, ministre de la justice, la première session de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature d'outre-mer sera ouverte le 28 avril 1950.

Les candidatures devront être adressées au ministère de la France d'outre-mer, services judiciaires, 27, rue Oudinot, Paris (7e) et seront reçues jusqu'au 15 mars 1950.

Les conditions et le programme de cet examen sont fixés par les articles 3 et suivants de l'arrêté du 25 janvier 1947 (*Journal officiel* du 7 février 1947).

**Remise de débet.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 février 1950: page 1395, 1re colonne, Remise de débet, 3e ligne, au lieu de: « Il est fait remise gracieuse à Mme Pierre Lefaucheux », mettre: « Il est fait remise gracieuse à Mme Pierre Faucheux » (le reste sans changement).

**Liquidation définitive des groupements professionnels coloniaux.**

Par arrêté en date du 30 décembre 1949, M. Lauletta (Charles), secrétaire comptable de la liquidation des groupements professionnels coloniaux, a été chargé, à compter du 31 décembre 1949, de la liquidation définitive de ces groupements, en remplacement de M. Giroux, appelé à d'autres fonctions.

**Mise en position de mission en Afrique du Sud du directeur de l'institut français d'Afrique noire.**

Par arrêté du 23 janvier 1950, M. Monod (Th.), professeur au Muséum, directeur de 1re classe de l'institut français d'Afrique noire, est placé dans la position de mission en Afrique du Sud (Johannesburg) du 14 octobre au 3 novembre 1949 inclus pour représenter l'Afrique occidentale française à la conférence scientifique interafricaine.

**Administration générale.**

Par arrêté du 6 février 1950 du ministre de la France d'outre-mer, M. Souchet Saint-Ange (Robert), sous-chef de bureau de 2e classe d'administration générale des colonies autres que l'Indochine, est placé en service détaché dans la position de congé hors cadre pour une période de deux années, à compter du 15 janvier 1950.

Pendant cette période, M. Souchet Saint-Ange est mis à la disposition de la caisse centrale de la France d'outre-mer.

Les retenues de 6 p. 100 pour pension auxquelles est astreint M. Souchet Saint-Ange au profit de la caisse intercoloniale de retraites et la contribution de 14 p. 100 à laquelle est tenue la caisse centrale de la France d'outre-mer envers le même organisme seront versées dans les conditions prévues par les articles 11 et 83 du décret du 1er novembre 1928, modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 février 1950, l'honorariat du grade de chef de bureau hors classe d'administration générale des colonies autres que l'Indochine est conféré à M. Cellière (Auguste-Marie-Louis).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer du 7 février 1950, M. Bouffault (Albert-Alfred-Auguste), sous-chef de bureau de 1re classe d'administration générale des colonies autres que l'Indochine, est placé en service détaché pour une période de deux ans à compter du 1er février 1950.

Pendant cette période M. Bouffault est mis à la disposition de la caisse centrale de la France d'outre-mer.

Les retenues de 6 p. 100 pour pension auxquelles est astreint M. Bouffault au profit de la caisse intercoloniale de retraites et la contribution de 14 p. 100 à laquelle est tenue la caisse centrale de la France d'outre-mer envers le même organisme seront versées dans les conditions prévues par les articles 11 et 83 du décret du 1er novembre 1928 modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

**Administrateurs.**

Par arrêté du 14 février 1950, M. Combier (Marcel), administrateur de 1re classe des colonies, chef de bureau à la direction des affaires économiques et du plan (sous-direction du plan) est placé en position de mission en Afrique équatoriale française et au Cameroun, pour une durée maximum d'un mois, à compter du jour de son départ, en vue d'y étudier certains problèmes intéressant les plans de développement économique et social.

**Agriculture.**

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Eeckman (Michel), ingénieur adjoint de 2e classe des services de l'agriculture aux colonies en disponibilité, a été réintégré dans le cadre général des services de l'agriculture aux colonies, à compter de la date de sa prise de service.

L'intéressé est affecté à l'Afrique occidentale française.

M. Eeckman est maintenu dans la position de disponibilité jusqu'à la date précitée.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Mathis (Joseph), ingénieur en chef de 1re classe après 3 ans des services techniques et scientifiques de l'agriculture aux colonies, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté, à compter du 25 février 1950, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

**Douanes et régies d'Indochine.**

Par arrêté du 18 janvier 1950, est rapporté l'arrêté ministériel du 11 juin 1941 relevant de ses fonctions M. Fourcs, commis des douanes et régies de l'Indochine.

Par arrêté en date du 23 janvier 1950, la durée de la mission en France de M. Riolacci, commis principal hors classe des douanes et régies de l'Indochine, objet de l'arrêté du 8 novembre 1949, est portée de un mois à quarante-cinq jours, pour compter du jour de l'arrivée de l'intéressé dans la métropole.

**Eaux et forêts.**

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, MM. Benoit (Jean), Sallenave (Pierre), conservateurs de classe exceptionnelle, M. Coudreau (Jean), conservateur des eaux et forêts aux colonies, ont été placés dans la position de congé hors cadres et sans solde, pour une période d'un an renouvelable, à compter du 1er février 1950, pour servir au centre technique forestier tropical.

La retenue à laquelle sont astreints M. Benoit, M. Sallenave, M. Coudreau, au profit de la caisse intercoloniale de retraites, et la contribution à laquelle est tenu envers cet organisme le centre technique forestier tropical seront versées dans les conditions prévues par les articles 11 et 83 du décret du 1er novembre 1928, modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

**Ecole française d'Extrême-Orient.**

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 31 janvier 1950, M. Morechand (Guy-Georges-Henri) est nommé membre temporaire de l'école française d'Extrême-Orient, pour compter de la veille de son embarquement.

### Elevage et industries animales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, a été acceptée la démission de son emploi offerte par M. Chiron (Joseph), vétérinaire inspecteur stagiaire du service de l'élevage et des industries animales des colonies.

M. Chiron devra rembourser à l'administration de la France d'outre-mer la totalité des sommes dont il est redevable, conformément à l'engagement qu'il a souscrit le 16 février 1949.

### Inspection du travail.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 31 janvier 1950, M. de Gaillande (Louis), inspecteur de 1re classe du travail aux colonies, en service au cabinet du sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer est placé dans la position de mission au Cameroun, pour une durée de deux mois, à compter du jour de son arrivée dans ce territoire, aux fins d'y étudier la question des organisations et des relations professionnelles, la politique des salaires, la réforme de la caisse d'allocations familiales, ainsi que les questions générales de main-d'œuvre et de formation professionnelle accélérée.

Par arrêté du 1er février 1950 du ministre de la France d'outre-mer, l'article 2 de l'arrêté no 769 du 3 juin 1949 portant intégration de M. Desbordes dans le corps des inspecteurs du travail aux colonies est modifié ainsi qu'il suit:

« M. Desbordes conserve dans ce grade une ancienneté de 6 ans 2 mois 21 jours et un rappel de six jours pour services militaires. »

### Magistrature.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 avril 1947 : page 3713, 1re colonne, Magistrature coloniale, 3e, 4e et 5e ligne, au lieu de: M. Farines a été réintégré à compter du 15 janvier 1942 dans l'emploi de conseiller à la cour d'appel d'Hanoï, duquel il avait été licencié », lire « M. Farines a été réintégré à compter du 1er décembre 1941 dans l'emploi de conseiller à la cour d'appel d'Hanoï, duquel il avait été licencié ».

### Services civils.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, est rapporté l'arrêté no 177 en date du 11 mars 1944, du commissaire aux colonies, révoquant de ses fonctions M. Bocle (Félix-Jean).

Réintégré en qualité d'adjoint de 2e classe des services civils des colonies et placé dans la position de disponibilité sans solde, pour compter du jour de son internement, M. Bocle est reclassé, pour compter de la veille du jour de son embarquement, dans le cadre de l'administration générale des colonies autres que l'Indochine, en qualité de rédacteur de 1re classe (ancienneté: 4 ans 3 mois; rappels de services militaires: néant).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer du 7 février 1950, M. Sors (Henri), révoqué de ses fonctions le 3 juillet 1941 par le commissaire aux colonies, est réintégré dans son emploi de commis de 1re classe des services civils des colonies.

Placé dans la position de disponibilité sans solde, pour compter du 1er juillet 1941, M. Sors est reclassé, pour compter de la veille du jour de son embarquement, dans le cadre d'administration générale des colonies autres que l'Indochine, en qualité de rédacteur de 1re classe (ancienneté: 2 ans 6 mois; rappels de services militaires: 11 mois 15 jours; soit une ancienneté totale de 3 ans 6 mois 15 jours).

### Service de la statistique générale de l'Indochine.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 31 janvier 1950, M. Royer (Jacques), administrateur de 3e classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques, détaché au chef du service de la statistique générale de l'Indochine, est placé dans la position de mission à New Delhi pour une durée maximum de quinze jours à compter du 7 décembre 1949 pour y assurer la liaison auprès du centre de formation statistique de l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'Extrême-Orient.

### Transmissions.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Papon (Jean), contrôleur principal de 1re classe après trois ans des installations radioélectriques du cadre général des transmissions coloniales, a été reclassé ainsi qu'il suit:

1er octobre 1944: chef de section de 1re classe avant trois ans des installations radioélectriques, ancienneté civile conservée 3 mois, rappels d'ancienneté pour services militaires 1 mois 4 jours non utilisables pour l'avancement automatique.

Le présent reclassement portera effet de la date sus-indiquée tant au point de vue de la solde qu'en ce qui concerne l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Sarlin (Georges) a été intégré dans le cadre général des transmissions coloniales pour compter du 1er décembre 1949, au grade de vérificateur de 3e classe du service des installations.

M. Sarlin conserve dans son grade d'intégration 11 mois d'ancienneté civile.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Chebance (Victor), sous-chef de poste des transmissions coloniales, placé, par l'arrêté sus-visé no 1208 du 15 septembre 1949, dans la position de congé hors cadre et sans solde, pour servir à l'agence France-Presse, à Dakar, a été réintégré dans son cadre d'origine, pour compter du 8 novembre 1949, et maintenu à la disposition du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Vignal (Alexandre), contrôleur principal de 1re classe du cadre général des transmissions coloniales, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté, à compter du 26 février 1950, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Pellard (Henri), chef de centre de 2e classe du cadre général des transmissions coloniales, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté, à compter du 27 février 1950, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, ont été acceptées, pour compter du 1er janvier 1950, les démissions de leur emploi offertes par MM. de Casteljau (Paul), contrôleur de 1re classe et Armand (André), contrôleur de 2e classe du cadre général des transmissions coloniales.

### Travaux publics, mines et techniques industrielles.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 février 1950, M. Martinet (Raoul), ingénieur de 3e classe des techniques industrielles des colonies, a été placé dans la position de congé hors cadres et sans solde pour une période d'un an, à compter du 1er décembre 1949, et mis à la disposition du bureau minier de la France d'outre-mer.

Les retenues pour pension auxquelles est astreint M. Martinet au profit de la caisse intercoloniale des retraites et la contribution à laquelle est tenu envers cette caisse le bureau minier de la France d'outre-mer seront versées dans les conditions prévues par les articles 11 et 83 du décret du 1er novembre 1928, modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, ont été titularisées dans leur emploi, aux grades et classes ci-après les fonctionnaires du cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles, nommés à titre précaire par application du décret du 29 juillet 1945, et dont les noms suivent:

A. — TRAVAUX PUBLICS

*Au grade d'ingénieur principal de 2e classe, 1er échelon (nouvelle hiérarchie).*

M. Giraud (Maurice), avec ancienneté du 31 décembre 1945. Rappels pour services militaires épuisés.

*Au grade d'ingénieur de 3e classe.*

M. Alosius (Antoine-Louis), pour compter du 31 décembre 1945. Rappels pour services militaires épuisés.

B. — MINES

*Au grade d'ingénieur de 3e classe.*

M. Colonna-Cimera (Jean-Simon), pour compter du 16 mars 1947. Rappels pour services militaires épuisés.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, M. Vernet (Robert), ingénieur adjoint de 2e classe stagiaire des travaux publics des colonies, a été inscrit au tableau de nomination prévu à l'article 29 du décret du 15 juillet 1941.

M. Vernet a été titularisé, pour compter du 19 novembre 1949, dans le cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles des colonies, au grade d'ingénieur adjoint de 2e classe des travaux publics, avec ancienneté du 16 novembre 1948, veille de son embarquement à destination de son territoire d'affectation.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 février 1950, ont été licenciés de leur emploi, aux dates indiquées ci-après, les fonctionnaires du cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles, nommés par application du décret du 29 juillet 1945 et dont les noms suivent:

M. Tafarany (Jules), ingénieur de 2e classe, à titre précaire, des travaux publics des colonies, licencié pour compter du 21 janvier 1950.

M. Goderiaux (Louis), ingénieur de 2e classe, à titre précaire, des techniques industrielles des colonies, licencié pour compter du 1er janvier 1950.

**Trésorerie de la Nouvelle-Calédonie.**

Par arrêté du 18 janvier 1950, M. Bon, payeur de 1re classe de la trésorerie de la Nouvelle-Calédonie, a été placé dans la position de mission aux Nouvelles-Hébrides du 11 juin au 31 juillet 1949.

## MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

**Régime d'indemnisation des membres des commissions instituées auprès de la direction du travail et de la direction de la main-d'œuvre du ministère du travail et de la sécurité sociale.**

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés et notamment les articles 13 (paragraphe 5) et 19;

Vu la loi du 31 octobre 1941 et l'arrêté du 17 janvier pris pour son application et relatif au comité permanent de la médecine du travail;

Vu l'ordonnance n° 45-875 du 1er mai 1945 relative à la réintégration, au reemploi et à la réadaptation des démobilisés, des prisonniers, déportés et assimilés et notamment l'article 33 du titre V;

Vu le titre II de la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives du travail, ainsi que le décret n° 47-173 du 16 janvier 1947 pris pour son application;

Vu les articles 33 *e*) et 33 *g*) du Livre Ier du code du travail relatifs à la fixation du salaire horaire des travailleurs à domicile et du temps nécessaire à l'exécution des travaux à domicile;

Vu le décret n° 46-1103 du 27 avril 1946 portant règlement d'administration publique réorganisant les services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre;

Vu l'article 3 de chacun des trois décrets du 10 avril 1937 relatifs aux conditions de travail dans les marchés passés au nom de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics de bienfaisance;

Vu le décret du 8 mars 1940 modifiant les articles 3 et 4 du décret du 10 avril 1937 sur les conditions de travail dans les marchés passés au nom de l'Etat;

Vu l'article 10 du décret du 23 août 1945 pris en application de l'article 11 de l'ordonnance du 24 mai 1945 et déterminant les modalités d'application du contrôle des embauchages et des résiliations des contrats de travail;

Vu le décret n° 46-1215 du 28 mai 1946, modifié par le décret n° 47-1087 du 14 juin 1947 concernant la commission d'homologation des dispositifs de sécurité et notamment l'article 2;

Vu les articles 4 et 17 du décret n° 46-2541 du 9 novembre 1946 relatif aux centres de formation professionnelle;

Vu le décret n° 48-699 du 29 avril 1948 relatif à l'organisation des services départementaux de main-d'œuvre et des organismes consultatifs de ces services,

Vu l'arrêté ministériel du 15 janvier 1938 fixant la composition de la commission instituée par l'article 3 des trois décrets du 10 avril 1937 susvisés;

Vu les arrêtés des 28 novembre 1941 et 19 octobre 1946 relatifs à la commission d'agrément des vérificateurs d'installations électriques;

Vu les arrêtés des 23 février 1945, 20 avril 1948 et 28 juillet 1948 relatifs à la commission supérieure des comités d'entreprise;

Vu les arrêtés des 25 octobre 1945 et 25 mars 1946 relatifs à la commission d'hygiène industrielle;

Vu l'arrêté du 25 octobre 1945 relatif à la commission de sécurité du travail;

Vu l'arrêté du 27 août 1946 relatif à la commission nationale de main-d'œuvre,

Arrêtent:

Art. 1er. — Dans la limite des crédits prévus à cet effet, des indemnités pour frais de déplacement et, exceptionnellement, pour perte de salaire, peuvent être allouées, dans les conditions fixées aux articles suivants, aux membres des commissions du travail et de la main-d'œuvre ci-après énumérées:

1° Commissions prévues aux articles 13, 14, 15 de la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre;

2° Commission départementale instituée par l'article 3 de chacun des trois décrets du 10 avril 1937 relatifs aux conditions de travail dans les marchés passés au nom de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics de bienfaisance;

3° Commission départementale instituée par l'article 3 de chacun des trois décrets du 10 avril 1937 lorsque cette commission est réunie par le préfet, conformément aux articles 33 *e*) et 33 *g*) du Livre Ier du code du travail en vue de déterminer la rémunération des travaux à domicile;

4° Commissions consultatives d'appel du contrôle de l'emploi instituées par l'article 7 du décret n° 45-1894 du 23 août 1945;

5° Commissions de réemploi des prisonniers, déportés et assimilés instituées en application du titre V de l'ordonnance n° 45-875 du 1er mai 1945;

6° Commission nationale de la main-d'œuvre créée par l'article du 27 août 1948;

7° Commissions départementales de la main-d'œuvre instituées par le décret n° 48-699 du 29 avril 1948, ainsi que les sous-commissions spécialisées et les commissions paritaires fonctionnant auprès des services départementaux de la main-d'œuvre;

8° Commissions de contrôle des centres collectifs de la formation professionnelle visées à l'article 4 du décret n° 46-2541 du 9 novembre 1946;

9° Comité national de la formation professionnelle et sous-commissions professionnelles visées à l'article 17 du décret du 9 novembre 1946 susvisé;

10° Commission supérieure des conventions collectives prévues par le titre II de la loi n° 46-2924 du 23 décembre 1946;

11° Commission supérieure des comités d'entreprise prévue par l'arrêté du 23 février 1945 modifié;

12° Commission d'hygiène industrielle prévue par l'arrêté du 25 octobre 1945 modifié;

13° Commission de sécurité du travail prévue par l'arrêté du 25 octobre 1945;

14° Comité permanent de la médecine du travail prévu par l'article du 17 janvier 1947;

15° Commission d'agrément des vérificateurs d'installations électriques prévues par les arrêtés des 28 novembre 1941 et 19 octobre 1946;

16° Comité permanent et sections professionnelles de la commission d'homologation des dispositifs de sécurité des machines dangereuses prévus par le décret modifié n° 46-1215 du 28 mai 1946;

17° Commissions paritaires nationales des salaires.

Art. 2. — Peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de transport et de l'attribution d'indemnités pour frais de mission suivant les modalités et les taux prévus par le décret n° 45-2266 du 4 octobre 1945 modifié, les membres ci-après désignés des commissions ou comités visés à l'article précédent.

A cet effet, il sera tenu compte du classement suivant:

1° Membres fonctionnaires: groupe dans lequel ils sont normalement classés dans leur administration d'origine;

2° Membres non fonctionnaires dûment convoqués:

*a*) Commissions se réunissant à l'échelon départemental ou à un échelon inférieur: groupe III;

*b*) Commissions se réunissant à un échelon supérieur à l'échelon départemental: groupe II.

Art. 3. — Indépendamment des avantages prévus à l'article précédent, les membres salariés non fonctionnaires des commissions et comités visés aux paragraphes 3°, 4°, 7° et 8° de l'article 1er qui perdent effectivement le montant de leur salaire du fait de leur participation aux séances ont droit, sur production d'un certificat de non-payement du salaire, établi par leur employeur, à une indemnité forfaitaire de vacation fixée à 200 F pour les réunions ne dépassant pas une demi-journée de présence, avec maximum de deux vacations par jour.

Pour les membres salariés non fonctionnaires des sections professionnelles visées au paragraphe 16° de l'article 1er, le montant de la double vacation journalière peut être majoré de 50 p. 100 par séance de quatre heures, sans pouvoir toutefois excéder, le cas échéant, le montant du salaire perdu.

A titre exceptionnel, les membres élus des comités départementaux des mutilés et réformés de guerre appelés à siéger dans les commissions prévues par les articles 13, 14 et 15 de la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, pourront percevoir l'indemnité forfaitaire susvisée sans production du certificat de non-payement de salaire.

Art. 4. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions antérieures au présent arrêté, qui attribuent des indemnités aux membres de commissions, conseils ou comités relevant de la direction du travail et de la direction de la main-d'œuvre du ministère du travail et de la sécurité sociale.

Art. 5. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 1er janvier 1949 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 janvier 1950.

*Le ministre du travail et de la sécurité sociale,*
Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
FERNAND SAMSON.

*Le secrétaire d'Etat aux finances,*
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par autorisation:
*Le directeur du cabinet,*
ROBERT BIOT.

**Modification de l'arrêté du 27 août 1948 fixant les statuts types provisoires des caisses artisanales d'assurance vieillesse.**

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 17 janvier 1948 instituant une allocation de vieillesse pour les personnes non salariées;

Vu le décret n° 48-1213 du 19 juillet 1948 portant règlement d'administration publique relatif au régime provisoire de l'organisation autonome d'assurance vieillesse des professions artisanales, notamment l'article 10;

Vu le décret n° 49-1435 du 18 octobre 1949 portant règlement d'administration publique relatif aux règles de fonctionnement et de gestion de l'organisation autonome d'allocation vieillesse des professions artisanales notamment l'article 6;

Vu l'arrêté du 27 août 1948 fixant les statuts-types provisoires des caisses artisanales d'assurance vieillesse;

Vu la délibération du comité national provisoire de l'organisation autonome d'assurance vieillesse des professions artisanales,

Arrêtent:

Art. 1er. — Des statuts types annexés à l'arrêté du 27 août 1948 sont modifiés et complétés conformément aux dispositions annexées au présent arrêté.

Ces dispositions présentent un caractère obligatoire.

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, et le chef du service technique de l'artisanat, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 1er février 1950.

*Le ministre du travail et de la sécurité sociale,*
PIERRE SÉGELLE,

*Le ministre de l'industrie et du commerce,*
Pour le sous-secrétaire d'Etat
et par délégation:
*Le chef du cabinet,*
MICHEL ELLIA.

**Statuts types provisoires des caisses artisanales d'assurance vieillesse.**
(Complément aux statuts types annexés à l'arrêté du 27 août 1948.)

*Pénalités de retard.*

Art. 15. — Les cotisations sont versées trimestriellement et à terme échu dans le mois qui suit le trimestre auquel elles se rapportent.

Le non-payement des cotisations entraîne, à partir du 16e jour suivant l'expiration de ce délai, l'application de pénalités égales, par mois ou fraction de mois de retard, à 1 p. 100 du montant dû.

Le montant des pénalités est arrondi, pour chaque mois, au multiple de 10 F immédiatement supérieur.

Art. 16. — A titre exceptionnel, pour les cotisations afférentes à l'exercice 1949, les pénalités de retard ne sont appliquées qu'à partir du premier jour du deuxième mois suivant la date d'envoi du mandat d'appel des cotisations.

Le non-payement au 1er janvier 1950 des cotisations afférentes aux premier et deuxième trimestre 1949, donne lieu à application des pénalités de retard à partir de l'échéance prévue à l'alinéa 1er.

Art. 17 (ancien article 15). — Est nulle et non avenue toute décision prise dans une réunion du conseil d'administration qui n'a pas fait l'objet d'une convocation régulière.

Art. 18 (ancien article 16). — Toute discussion étrangère aux buts de la caisse est interdite dans les réunions du conseil et les commissions.

Art. 19 (ancien article 17). — A titre transitoire, les modifications aux statuts sont décidées par le conseil d'administration à la majorité des deux tiers des membres qui le composent.

**Fusion de sociétés mutualistes.**

DÉPARTEMENTS DE LA LOIRE, DE L'ORNE ET DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale, en date du 11 février 1950, a été approuvée la fusion des sociétés mutualistes dites: 1° Des Cantonniers du département, n° 42-88, à Saint-Etienne; Société de secours mutuels des agents de travaux et conducteurs de chantiers des services de voirie du département de l'Orne, n° 61-17, à Alençon, avec la société mutualiste dite: Société mutualiste du personnel des travaux publics et des transports, n° 75-1316, à Paris.

DÉPARTEMENT DU LOIRET

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale, en date du 11 février 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite: Union des travailleurs de l'arrondissement d'Orléans, n° 45-173, à Orléans, avec la société mutualiste dite: Société régionale mutualiste complémentaire de la sécurité sociale, n° 45-106, à Orléans.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale, en date du 11 février 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite: Société municipale de secours mutuels du 1er arrondissement, n° 75-325, à Paris, avec la société mutualiste dite: Mutuelle familiale de la région parisienne, n° 75-3380, à Paris.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale, en date du 11 février 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite: Société mutuelle de retraite des croix de feu, n° 75-3420, à Paris, avec la société mutualiste dite: Société mutualiste de retraite et de prévoyance sociale des anciens combattants et victimes de guerre, n° 75-3221, à Paris.

## MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

**Homologation des coefficients d'adaptation départementaux du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 février 1950, page 1471, 1re colonne, 2e mention, 2e ligne, au lieu de: « en date du 20 janvier 1950 », lire: « en date du 24 janvier 1950 »; 3e mention, 2e ligne, au lieu de: « en date du 20 janvier 1950 », lire: « en date du 25 janvier 1950 ».

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

**Décret du 4 février 1950 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique.**

Par décret du 4 février 1950, pris sur la proposition du ministre de la santé publique et de la population, sont nommés dans l'ordre de la Santé publique:

*Au grade de chevalier.*

M. Chatelot (Pierre), docteur en médecine à Villersexel (Haute-Saône).
Mme Chauvey, en religion sœur Medard, infirmière à Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône).
M. Girardot (Roger), docteur en médecin à Pesmes (Haute-Saône).
Mme d'Harcourt (Marguerite), château de Saint-Eusoge à Rogny (Yonne).

# INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

## ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1950

**Ordre du jour du vendredi 17 février 1950.**

**A neuf heures trente.** — 1re SÉANCE PUBLIQUE

Discussion d'urgence du projet de loi relatif aux élections des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales. (Nos 9038-9247. — M. Viatte, rapporteur.)

**A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE**

**1.** — Réponses des ministres aux dix questions orales suivantes:

I. — M. Virgile Barel demande à M. le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre: 1° s'il est exact qu'une employée du centre de réforme de Nice (caserne Rusca) ait fait l'objet, depuis 1945, de diverses enquêtes de police sur son activité sous l'occupation italo-allemande et depuis la libération, enquêtes concluant à sa culpabilité; 2° s'il est notamment exact qu'elle se soit rendue coupable des faits suivants: *a*) de mars à août 1944: fut la collaboratrice au « Centre de documentation européenne » de Nice, d'un service de renseignements allemand qui organisa plusieurs expéditions contre les maquis des Alpes-Maritimes; *b*) cacha à Nice, chez elle, après l'armistice en 1945, un lieutenant S. S. français actuellement en fuite qui revenait d'Italie où il s'était enfui à la libération de Nice; *c*) inquiétée par les services de police à ces divers sujets, elle a réussi à se procurer divers certificats de résistance douteux et non valables parce que non contresignés par un organisme accrédité; 3° dans le cas où ces faits sont vérifiés exacts, quelles mesures il compte prendre contre cette dame, qui, malgré ces graves antécédents, continue à recevoir au centre de réforme de Nice les anciens combattants victimes de la barbarie allemande, et à classer leurs dossiers. (3e appel.)

II. — M. Jacques Vendroux signale à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme le cas d'un sinistré, soumis à un échange de parcelles requis par la mise en application d'un plan d'urbanisme et qui se voit, au cours des opérations de remembrement, attribuer un terrain dont il était naguère propriétaire, que l'association syndicale locale lui a payé un prix déterminé, et qu'elle prétend lui revendre avec bénéfice. Il lui demande s'il s'agit là d'un processus normal et quelles sont, en toute hypothèse, les dispositions légales ou réglementaires dont les commissaires au remembrement sont fondés à se prévaloir en l'espèce à l'encontre des sinistrés. (2e appel.)

III. — M. Roger Duveau expose à M. le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques) que le groupement national d'achat des produits oléagineux, après avoir cessé ses achats sous prétexte que ses stocks étaient surabondants, s'oppose, dans le même temps, à ce que les producteurs de l'Union française livrent directement leurs produits, soit aux utilisateurs français, soit aux acheteurs étrangers, ce qui a pour effet évident de réduire les intéressés à la mévente et à la ruine. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à une politique inconcevable qui va provoquer à bref délai, dans les territoires intéressés, une crise économique et des désordres extrêmement graves. (2e appel.)

IV. — M. Joseph Denais demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques quelle est la situation des Français qui, propriétaires d'un dépôt d'or se trouvant en Grande-Bretagne sous le dossier d'une banque suisse et l'ayant toujours régulièrement déclaré, n'ont pu, en raison du blocage en Suisse, satisfaire à la réquisition de juin 1946.

V. — M. René Kuehn demande à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme s'il est exact qu'une retenue, égale au vingtième du traitement, a été opérée, en mars, pour absence, sur le salaire des fonctionnaires de la délégation départementale de la Seine à la suite de la grève des 14 et 15 janvier 1949, alors que des fonctionnaires d'autres délégations et même du service central du ministère, qui avaient, eux aussi, fait grève, n'ont pas été touchés par cette mesure.

VI. — M. Antonin Gros demande à M. le ministre de l'agriculture: 1° en quoi les intérêts de notre viticulture et les intérêts de l'Etat ont pu être sauvegardés par l'importation d'un vin étranger au moment même où le marché des vins français enregistrait les plus bas prix à la production; 2° quel a pu être le montant de la subvention accordée par l'Etat aux négociants bénéficiaires des licences d'importation de 35.000 hectolitres de vin d'Espagne; 3° quel sera le prix exact, par hectolitre de vin d'Espagne importé, à la fin du traitement que ce vin de qualité très inférieure est en train de subir; 4° quelles mesures sont envisagées en vue d'ouvrir une enquête sur cette affaire; 5° quelles mesures sont envisagées en vue du blocage de ces 35.000 hectolitres de vin espagnol.

VII. — M. Henri Lespès demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques quel sera le montant des frais de perception de l'impôt de 5 p. 100 sur les traitements et salaires dû au titre des « gens de maison », étant entendu que l'ouverture de centaines de milliers de nouveaux dossiers, d'une part, le recrutement du personnel auxiliaire indispensable pour la tenue de ces dossiers, d'autre part, représentent des frais qui paraissent scandaleusement disproportionnés avec les sommes à percevoir. Il lui suggère de reconduire la décision intervenue en 1948 à l'égard du versement forfaitaire tel qu'il avait été aménagé à partir du 1er septembre 1948, à savoir l'exonération de tout versement pour les gens de maison dont la rémunération est inférieure au minimum vital.

VIII. — M. Antoine Laurelli expose à M. le ministre de la France d'outre-mer qu'un décret du 1er septembre 1938, modifié par le décret n° 45-1777 du 9 août 1945, interdit formellement aux gouverneurs généraux, gouverneurs, résidents supérieurs, chef de territoires, magistrats, administrateurs et chefs de bureau des secrétariats généraux des colonies, de servir dans le territoire dont ils sont originaires; que l'article 2 du même acte dispose que toute dérogation aux dispositions susvisées comportera, de plein droit, une rétrogradation pour le fonctionnaire qui en sera l'objet. Il lui demande: 1° les grades et dates d'affectation de fonctionnaires ayant été nommés dans leur territoire d'origine, avec indication de celui-ci, pour la période s'étendant du 1er janvier 1946 au 30 novembre 1949; 2° si des infractions à l'article 1er du décret précité ont été constatées pendant la même période et, dans l'affirmative, le relevé des rétrogradations prononcées en vertu de l'article 2 du même texte; 3° s'il est décidé à veiller à la stricte application des dispositions de ce décret notamment en rapportant, dès à présent, les décisions portant affectation, dans leur territoire d'origine, de fonctionnaires en instance de départ outre-mer.

IX. — Mlle Marie-Madeleine Dienesch demande à M. le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports les raisons pour lesquelles l'institut de culture ouvrière de Marly-le-Roi n'a pas reçu l'agrément demandé depuis février 1948, n'a pu obtenir aucune notification écrite des motifs de ce refus, malgré ses réclamations, et n'a subi aucune inspection en vue d'une décision sur cet agrément, en dépit de ses demandes répétées.

X. — M. Henri Thamier attire l'attention de M. le ministre de la défense nationale sur l'émotion soulevée dans le département du Lot par l'annonce de la mesure de grâce dont vient de bénéficier un tortionnaire de la Gestapo, responsable direct de la déportation de plus de cinq cents figeacois, dont cent trente sont morts dans les camps de concentration. Les organisations de résistance, les déportés, les internés politiques, les prisonniers de guerre, unanimes, ont vivement protesté auprès de la municipalité de Figeac à laquelle elles demandent de rendre la Croix de guerre, décernée à leur cité martyre, en indiquant « on ne peut à la fois honorer les martyrs et gracier leurs bourreaux »; et lui demande quelles sont les raisons qui ont motivé une mesure de grâce aussi scandaleuse.

**2.** — Suite de la discussion des interpellations:

1° De M. Legendre, sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour accorder effectivement « la garantie de prix pour les produits agricoles de base » promise dans sa déclaration ministérielle par M. le président du conseil, en particulier aux planteurs de betteraves sucrières, victimes de la sécheresse;

2° De M. Waldeck Rochet: *a*) sur les conséquences désastreuses que les mesures acceptées par les représentants du Gouvernement français à la réunion de l'O. E. C. E. et tendant à la suppression du contingentement des importations et à la destruction de notre protection douanière sont susceptibles d'avoir pour l'agriculture française; *b*) sur la politique économique du Gouvernement, notamment sur les mesures que celui-ci compte prendre pour rétablir un juste équilibre entre les prix agricoles à la production et les prix industriels par une baisse substantielle de ces derniers;

3° De M. Desjardins, sur la fixation par le Gouvernement de certaines denrées agricoles, notamment le blé, à des prix égaux à ceux fixés pour l'année 1948 alors que les prix des différents produits industriels n'ont pas cessé d'augmenter;

4° De M. Legendre, sur: *a*) les conditions dans lesquelles M. Pflimlin, ministre de l'agriculture, a été amené à donner sa démission par fidélité aux engagements pris à l'égard de la paysannerie; *b*) l'interprétation qu'il convient de donner à son remplacement par M. Valay, notamment quant à l'abandon par le Gouvernement de la politique du prix garanti de la betterave dans le cadre des textes réglementaires, réaffirmée par l'unanimité de l'Assemblée nationale dans sa séance du 10 novembre dernier;

5° De M. Desjardins, sur les conditions dans lesquelles vient d'être fixé le prix de la betterave;

6° De M. Jean Masson, sur la politique de garantie des prix agricoles, les conséquences des engagements pris dans le cadre de l'organisation économique européenne et les mesures que le Gouvernement compte prendre pour promouvoir l'équipement de l'agriculture dans le but d'abaisser les prix de revient et d'affronter la concurrence internationale;

7° De M. René Charpentier, sur la politique économique du Gouvernement;

8° De M. Moussu, sur la politique agricole du Gouvernement et spécialement sur la garantie de prix des produits agricoles;

9° De M. Albert Rigal, sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement a fixé le prix de la tonne de betterave industrielle.

---

**Séances du vendredi 17 février 1950.**

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

*Galeries.* — Depuis M. Fagon (Yves), jusques et y compris M. Turlupt-Esperaber.

*Tribunes.* — Depuis M. Borra, jusques et y compris M. Brault.

---

**Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 17 février 1950.**

N° 8831. — Proposition de loi de M. Louis Rollin ayant pour objet la revision des sanctions disciplinaires prononcées au titre de l'épuration administrative (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 9130. — Rapport supplémentaire, par M. Sourbet, au nom de la commission des boissons, sur la proposition de loi tendant à modifier les articles 2, 7 et 8 de la loi du 18 août 1935 créant le conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux.

N° 9133. — Proposition de loi de M. Louis Rollin tendant à modifier et à compléter la loi du 2 juillet 1850 dite « Loi Grammont » (renvoyée à la commission de la justice).

N° 9134. — Proposition de loi de M. Robert Prigent tendant à faire procéder à une étude complète de la situation démographique de la métropole (renvoyée à la commission de la famille).

N° 9177. — Rapport, par M. Rabier, au nom de la commission de l'intérieur, sur les propositions de loi: 1° portant abrogation des articles 52 à 59 de l'ordonnance du 13 avril 1943 modifiant et complétant la législation applicable en Algérie au domaine de l'Etat et de l'Algérie et au domaine public national; 2° portant abrogation des dispositions de l'ordonnance du 13 avril 1943 qui ont modifié en Algérie la législation sur les biens de l'Etat, de l'Algérie et du domaine public.

N° 9179. — Proposition de loi de M. Deixonne tendant à créer une caisse autonome des constructions scolaires (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 9184. — Proposition de loi de M. Montagnier tendant à modifier l'ordonnance du 17 octobre 1945 sur le statut du fermage et du métayage, modifiée par la loi du 13 avril 1946, en matière de conversion (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 9186. — Proposition de loi, transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant à modifier l'article 10 de l'ordonnance du 18 novembre 1944, en vue de permettre aux personnes condamnées par contumace, par la Haute Cour, de faire rouvrir leurs procès, lorsqu'elles se présentent (renvoyée à la commission de la justice).

N° 9187. — Proposition de résolution de M. Leenhardt tendant à inviter le Gouvernement à organiser l'exposition internationale de 1957 suivant une conception qui associe toutes les régions de France à son succès et favorise l'équipement touristique du pays (renvoyée à la commission des affaires économiques).

N° 9197. — Propposition de loi de M. Delachenal sur les exemptions d'allocations familiales agricoles (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 9206. — Proposition de loi de M. Deixonne tendant à modifier la loi du 3 juillet 1947 accordant des indemnités aux agents et courtiers d'assurances (renvoyée à la commission du travail).

N° 9205. — Proposition de loi de M. Doutrellot tendant à instituer la double correction au baccalauréat (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 9221. — Projet de loi maintenant provisoirement en vigueur au delà du 1er mars 1950 certaines dispositions législatives et réglementaires du temps de guerre prorogées par la loi du 26 février 1949 (renvoyé à la commission de la justice).

N° 9228. — Rapport, par M. Gaillard, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi autorisant la cession amiable à la Société d'exploitation industrielle et commerciale (S.E.I.C.) de l'immeuble domanial dénommé « Parc de la Bretonnière », situé à Saint-Germain-les-Arpajon (Seine-et-Oise).

N° 9230. — Projet de loi tendant à approuver la cession gratuite au département de Meurthe-et-Moselle, en vue de l'aménagement du palais de justice de Nancy, du bâtiment de la cour d'appel de cette ville (ancien hôtel de Craon) (renvoyé à la commission des finances).

N° 9227. — Avis, transmis par M. le président du Conseil de la République, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au financement de la construction de logements à Strasbourg (renvoyé à la commission de la reconstruction).

N° 9228. — Avis, transmis par M. le président du Conseil de la République, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à rendre applicable à l'Afrique équatoriale française, aux établissements français de l'Océanie et aux établissements français dans l'Inde les dispositions du décret-loi du 30 octobre 1935 réformant le régime de l'interdiction de séjour (renvoyé à la commission des territoires d'outre-mer).

N° 9229. — Avis, transmis par M. le président du Conseil de la République, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre l'application des majorations de service prévues par la loi du 26 mars 1937 aux médecins et pharmaciens de réserve admis dans l'armée active en vertu des articles 3 et 4 de la loi du 4 janvier 1929 (renvoyé à la commission de la défense nationale).

N° 9232. — Projet de loi concernant l'appel en 1950 des jeunes gens sous les drapeaux (renvoyé à la commission de la défense nationale).

N° 9235. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux tendant à autoriser les clercs assermentés, à défaut d'huissier, à rédiger et à signer les procès-verbaux de saisies, de ventes mobilières aux enchères, procès-verbaux d'exécution, d'accidents d'autos, états de lieux, etc. (renvoyée à la commission de la justice).

N° 9237. — Rapport, par M. Viatte, au nom de la commission du travail, sur: 1° le projet de loi relatif aux élections des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales; 2° les propositions de loi: *a*) tendant à la prolongation de la durée du mandat des administrateurs de caisses de sécurité sociale et de caisses d'allocations familiales; *b*) tendant à fixer à cinq ans la durée du mandat des administrateurs des organismes de sécurité sociale et à modifier certaines dispositions de la loi du 30 octobre 1946 relative aux modalités d'élection desdits administrateurs; *c*) relative aux élections et à la composition des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales.

N° 9256. — Proposition de loi de M. Jean Charlot tendant, dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 1950 (n° 50-135 du 31 janvier 1950), à substituer, au premier alinéa de l'article 16 de ladite loi, la création d'un droit de timbre exceptionnel dont la perception serait préalable au renouvellement des récépissés de déclaration de véhicules automobiles, prévu à l'article 13 de la loi n° 48-1477 du 24 septembre 1948 (renvoyée à la commission des finances).

N° 9257. — Proposition de loi de M. Joseph Laniel tendant à accorder une aide immédiate de 150 millions aux victimes de l'ouragan qui a dévasté la région de Fervaques (près Lisieux) (renvoyée à la commission des finances).

N° 9258. — Proposition de résolution de M. Bonnet tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours d'urgence de 5 millions aux victimes de la catastrophe des mines de l'Herpie (Isère) (renvoyée à la commission des finances).

## Modification aux listes électorales des membres des groupes.

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

(148 membres au lieu de 149.)

Supprimer le nom de M. Eugène Rigal.

## Commission des affaires économiques.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Alliot, Becquet, Bergasse, Bergeret, Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Cartier (Marcel) (Drôme), Catrice, Chambeiron, Chausson, Chaze, Coffin, Mme Degrond, Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Fabre, Gazier, Genest, Mme Ginollin, MM. Guérin (Maurice) (Rhône), Hugues (Joseph-André) (Seine), Juge, Jules-Julien (Rhône), Julian (Gaston) (Hautes-Alpes), Lavergne, Leenhardt (Francis), Poimbœuf, Mme Poinso-Chapuis, MM. Rigal (Albert) (Loiret), Serre.

*Excusés.* — MM. Duforest, Mauroux, Taillade, Theetten.

## Commission des finances.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Aubry, Auguet, Barangé (Charles) (Maine-et-Loire), Billat, Bourgès-Maunoury, Burlot, David (Marcel) (Landes), Denais (Joseph), Dusseaulx, Gaillard, Gozard (Gilles), Gueslon, Guillant (André), Guyon (Jean-Raymond) (Gironde), Lecourt, Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Palewski, Simonnet, Tourtaud.

*Excusé.* — M. Mitterrand.

*Suppléants.* — M. Triboulet (de M. P. Reynaud), M. Malbrant.

## Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Barrachin, Paul Bastid, Bichet, Bour, Brusset (Max), Castellani, Defos du Rau, Delachenal, Desson, Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Ginestet, Girard, Jouhert, Mazuez (Pierre-Fernand), André Mercier (Oise), Minjoz, Viard, Pierre Villon.

*Excusé.* — M. Beauquier.

*Suppléants.* — M. Antier (de M. Bardoux), Mlle Archimède (de Mme Sportisse), MM. Berger (de M. Cristofol), Bissol (de M. Dumet), Bruyneel (de M. Bétolaud), Mme Claeys (de M. Hugonnier), MM. Djemad (de M. Maton), Fagon (de M. Solinhac), Finet (de Mme Peyroles), Hamani Diori (de M. Michel), Lavergne (de M. Péron), Mme Francine Lefebvre (de M. Marc-Sangnier), MM. Peyrat (de M. de Chambrun), Mme Reynaud (de M. Blanchet), M. Senghor (de M. Ouedraogo Mamadou).

### Commission des territoires d'outre-mer.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Benoist (Charles), Castellani, Citerne, Devinat, Duveau, Félix-Tchicaya, Hamani Diori, Juglas, Lamine-Guèye, Laurelli, Malbrant, Ninine, Senghor, Silvandre.

*Suppléant.* — M. Bayrou (de M. Tony Révillon).

*Assistait en outre à la séance.* — M. Burlot, rapporteur du budget de la France d'outre-mer.

### Commission du travail et de la sécurité sociale.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Becquet, Besset, Beugniez, Bonnet, Bouxom, Mme Claeys, MM. Coffin, Croizat, Degoutte, Delachenal, Duprat (Gérard), Duquesne, Garavel, Gazier, Guérin (Maurice) (Rhône), Joubert, Kir, Mmes Lefebvre (Francine) (Seine), Lempereur, MM. Levindrey, Mazier, Moisan, Musmeaux, Ninine, Patinaud, Viatte.

*Suppléants.* — Mlle Archimède (de M. Fayet), MM. Bissol (de M. Boutavant), Cayol (de M. Meck), Joseph Dumas (de Mlle Prevert), Finet (de M. Béranger), Mmes François (de Mme Nedelec), Roca (de Mme Darras).

### Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Anxionnaz, Arnal, Castellani, Chamant, Delahoutre, Depreux (Edouard), Duveau, July, Kriegel-Valrimont, Lamine-Guèye, Michelet, Monteil (André) (Finistère).

### Convocations de commissions.

La commission de l'agriculture se réunira le vendredi 17 février 1950, à onze heures (local de la commission n° 232):

Discussion d'urgence pour la proposition de loi (n° 9223) de M. Renard tendant à l'attribution d'une prime exceptionnelle aux salariés de l'agriculture.

La commission des finances se réunira le mercredi 22 février 1950, à dix heures et à quinze heures trente (local de la commission des finances):

A dix heures.

I. — Rapport n° 9106 fait au nom de la commission des territoires d'outre-mer par M. Lamine-Gueye sur sa proposition de loi n° 8935 tendant à fixer les conditions d'attributions des soldes et indemnités des fonctionnaires civils et militaires relevant du ministère de la France d'outre-mer, les conditions de recrutement, de mise en congé ou à la retraite de ces mêmes fonctionnaires. — M. Burlot, rapporteur pour avis. — Audition d'un commissaire du Gouvernement.

II. — Audition de M. de Tinguy sur le rapport n° 5200 fait au nom de la commission des finances par M. Gabelle sur les propositions de loi: 1° n° 2648 de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 1er de la loi du 20 juillet 1895 relatif aux placements des fonds des caisses d'épargne; 2° n° 3990 de M. Paumier et plusieurs de ses collègues autorisant les caisses d'épargne à prêter une partie de leurs fonds à des collectivités et établissements publics et à des particuliers sous forme de prêts hypothécaires.

III. — Proposition de loi n° 8215 de M. Llante et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer la taxe à la production de 12,50 p. 100 grevant le prix du vin. — M. Paumier, rapporteur.

IV. — Proposition de loi n° 8333 de MM. Couston et Guesdon tendant à instituer une subvention nationale de 20 millions de francs pour favoriser la création d'une ristourne s'appliquant à l'heure de vol à moteur, pratiquée dans les aéroclubs, pour les jeunes de moins de vingt et un ans. — M. Grésa, rapporteur.

V. — Proposition de loi n° 9081 de M. Joseph Denais tendant à relever le maximum de revenus compatibles avec les ressources des rentiers viagers et des économiquement faibles. — M. Joseph Denais, rapporteur.

VI. — Rapport n° 8813 de M. Delahoutre, fait au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi n° 8579 de M. Delahoutre tendant à compléter les dispositions de l'article 7 de la loi n° 49-1098 du 2 août 1949 portant revision de certaines rentes viagères constituées par les compagnies d'assurances, par la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou par des particuliers moyennant l'aliénation de capitaux en espèces. — M. Joseph Denais, rapporteur pour avis.

VII. — Proposition de résolution n° 9112 de M. Lenormand et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à accorder un crédit de 3 millions de francs aux victimes de l'incendie survenu le 21 janvier 1950 au bâtiment de l'O. N. C. O. R., à Caen. — M. Joseph Laniel, rapporteur.

VIII. — Proposition de résolution n° 9221 de M. Godin tendant à inviter le Gouvernement à reporter pour tous les contribuables la date extrême de production des déclarations pour l'établissement de l'impôt sur le revenu. — M. le rapporteur général.

IX. — Proposition de loi n° 9226 de M. Midol et plusieurs de ses collègues tendant à instituer une prime de transport en faveur des salariés de la région parisienne. — M. Gabelle, rapporteur.

X. — Proposition de résolution n° 9227 de M. Deixonne tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours d'urgence de 5 millions aux victimes de la catastrophe ferroviaire de Gaillac. — M. Gabelle, rapporteur.

XI. — Rapport n° 9168 fait par M. Yves Fagon au nom de la commission de l'intérieur, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant autorisation de transformation d'emplois et réforme de l'auxiliariat. — M. le rapporteur général, rapporteur pour avis.

A quinze heures trente.

XII. — Avis sur le projet de décret tendant à accorder par anticipation au ministre de la reconstruction et de l'urbanisme 90 p. 100 des autorisations de programme prévues au projet de loi de développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950 (réparation des dommages de guerre) au titre du programme de reconstruction de cet exercice (application de l'article 4 de la loi n° 50-111 du 1er février 1950). — M. Joseph Laniel, rapporteur.)

XIII. — Projet de loi n° 8580 relatif aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1950. — M. Jean Blocquaux, rapporteur.

XIV. — Projet de loi n° 8735 relatif au développement des crédits affectés aux dépenses militaires de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 1950:

Défense nationale:

Section commune. — M. R.-A. Gueslon, rapporteur.

France d'outre-mer. — M. Bourgès-Maunoury, rapporteur.

Air. — M. Jean Moreau, rapporteur.

Marine. — M. Jean Charlot, rapporteur.

Guerre. — M. R.-A. Guesdon rapporteur.

XV. — Projet de loi n° 8581 et lettre rectificative audit projet de loi, relatif au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950 (réparation des dommages de guerre). — M. le rapporteur général.

La commission de l'intérieur se réunira le vendredi 17 février 1950, à quinze heures (local de la commission n° 207):

Discussion d'urgence demandée par M. Auguet pour sa proposition de loi (n° 9225) tendant à modifier le tarif de la taxe sur les spectacles, applicable aux music-halls et spectacles de variétés.

La commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions se réunira le vendredi 17 février 1950, à dix heures (local de la commission n° 249):

I. — Audition de M. le sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer sur les événements de la Côte-d'Ivoire, au sujet de la proposition de résolution (n° 9193) de M. Senghor et plusieurs de ses collègues tendant à décider l'envoi d'une commission parlementaire d'enquête dans ce territoire.

II. — Suite du rapport de M. Minjoz sur la procédure d'élection par l'Assemblée nationale de treize conseillers de l'Union française.

III. — Suite du rapport de M. Girard sur la proposition de loi (n° 8078) de M. Minjoz tendant à modifier dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion la législation des élections en ce qui concerne la désignation des bureaux de vote.

La commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950, se réunira le vendredi 17 février 1950, à quinze heures (local de la commission n° 255):

Suite de l'audition du général Revers.

### Réunions de commissions du vendredi 17 février 1950.

Commission de l'agriculture, à onze heures. — Local n° 232.

Commission de la défense nationale, à neuf heures trente et à dix heures trente. — Local n° 213.

Commission de l'intérieur, à quinze heures. — Local n° 207.

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions, à dix heures. — Local n° 249.

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950, à quinze heures. — Local n° 255.

# CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1950

## Ordre du jour du mardi 21 février 1950.

**A quinze heures.** — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Léo Hamon demande à M. le ministre des affaires étrangères quelles démarches le Gouvernement français compte entreprendre devant l'importance de la production allemande d'acier, au cours des derniers mois, pour empêcher l'aggravation de la surproduction européenne d'acier. (N° 110.)

II. — M. Mamadou Dia expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques qu'alors que le prix des farines américaines s'établit aux environs de 100 dollars, soit 35.000 F la tonne, fob, le prix des farines françaises importées par les territoires d'outre-mer est de l'ordre de 50.500 F la tonne par suite de différentes taxes que les territoires sont seuls à supporter, sans aucun soutien; que le premier résultat de ces mesures de taxation est de provoquer une hausse considérable du prix du pain, qui va être porté à 75 F le kilogramme; et demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour concilier une politique de stabilité des prix et des salaires dans les territoires d'outre-mer avec cette hausse officielle du prix d'une denrée de consommation dont les besoins pour l'année 1950 sont de l'ordre de 95.000 tonnes. (N° 112.)

III. — M. Clavier expose à M. le ministre de l'industrie et du commerce que les services nationaux « Gaz de France » et « Electricité de France » réclament aux communes des sommes destinées à couvrir les déficits d'exploitation des services, à titre d'indemnité pour les charges extra-contractuelles subies au cours des exercices 1946 et 1947; et demande qu'il soit précisé sur quelles bases juridiques se fondent de telles réclamations destinées à rétablir une situation à laquelle les communes sont totalement étrangères, et quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour défendre les communes de France contre des prétentions budgétaires manifestement insupportables. (N° 108.)

IV. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le ministre de l'intérieur s'il a eu connaissance des agissements de certains inspecteurs de la préfecture de police qui, au mépris de la liberté de la presse, font remettre régulièrement, depuis plusieurs mois, par des informateurs, en violation du secret professionnel, les morasses hebdomadaires et de publications, avant leur parution; si, comme il y a lieu de le croire, ces policiers ont agi sans instructions, et de leur propre initiative, il lui demande de mettre fin sans tarder à ces agissements indignes d'une démocratie et quelles sanctions il compte prendre contre les fonctionnaires coupables de tels procédés. (N° 111.)

V. — M. Tharradin demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme pour quelles raisons il a été amené à obtenir une promesse de vente concernant la propriété Emonin, à Arc-sous-Cicon (Doubs), en vue d'y installer une colonie de vacances maison de repos, malgré les avis défavorables du conseil municipal de cette ville et des commissions départementale et nationale compétentes. (N° 109.)

2. — Vérification de pouvoirs:

5e bureau:

Département du Bas-Rhin: élection de M. Wehrung, en remplacement de M. Ehm, démissionnaire. — M. Gustave, rapporteur.

3. — Discussion des conclusions du rapport de M. Bernard Lafay au nom du 2e bureau sur l'élection de M. Armengaud, au titre de la représentation des citoyens français résidant à l'étranger, en remplacement de M. Vipic, décédé.

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant création d'un contingent exceptionnel de croix du mérite maritime en faveur des états-majors et des équipages de la marine militaire ayant participé aux dragages. (Nos 876, année 1949, et 66, année 1950. — M. Jean de Gouyon, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au mode d'application des surtaxes locales temporaires sur les transports de marchandises et d'animaux par chemin de fer, pour tenir compte des propositions de la Société nationale des chemins de fer français, homologuées par décisions du ministre des travaux publics et des transports en date des 8 avril 1911 et 1er août 1945 portant aménagement des tarifs généraux et spéciaux et concernant: d'une part, la réduction de 6 à 3 des séries de la classification générale des marchandises; d'autre part, la création de nouveaux régimes des transports substitués aux régimes de grande et de petite vitesse. (Nos 878, année 1949, et 62, année 1950. — M. Berlaud, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à organiser la publicité à l'égard des tiers des commissions pour insuffisance de prix. (Nos 911, année 1949, et 88, année 1950. — M. Delalande, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

*1er étage.* — Depuis M. Boivin-Champeaux, jusques et y compris M. Carcassonne.

*Tribunes.* — Depuis Mme Marie-Hélène Cardot, jusques et y compris M. Mamadou Dia.

## Groupes politiques.

La présidence du groupe des républicains indépendants est ainsi constituée:

Président: M. Robert Brizard.
Président politique: M. Jean Boivin-Champeaux.

## Commission des finances.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Berthoin (Jean), Demusois, Diefhelm (André), Grenier (Jean-Marie), Ignacio-Pinto (Louis), Litaise, Maroger (Jean), Roubert (Alex), Sailer.

*Excusé.* — M. de Montalembert.

*Suppléant.* — M. Aubert (de M. Minvielle).

## Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Bonnefous (Raymond), Borgeaud, Bozzi, Chaintron, Cornu, Dumas (François), Hamon (Léo), Le Basser, Lodéon, Rogier, Rupied, Symphor, Valle (Jules).

*Excusés.* — MM. Franck-Chanle, Zussy.

## Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Bardon-Damarzid, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Delalande, Estève, Geoffroy (Jean), Jozeau-Marigné, La Gontrie (de), Pernot (Georges), Reynouard, Tailhades (Edgard).

*Excusés.* — MM. Charlet, Giacomoni, Kalb, Marcilhacy, Péridier, Rabouin, Tamzali (Abdennour).

## Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Aubert, Barré (Henri), Dubois (René-Emile), Fleury, Glauque, Hébert, Lodéon, Menditte (de), Pinton, Renaud (Joseph), Robert (Paul).

*Excusés.* — MM. Berlaud, de Gracia.

## Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Chochoy, Fleury, Geoffroy (Jean), Hébert, Jozeau-Marigné, Madelin (Michel), Marchant, Tailhades (Edgard), Tellier (Gabriel), Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline), M. Varlot.

## Commission de comptabilité.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Bolifraud, Brizard, Estève, Gadoin, Ruin (François).

*Suppléant.* — M. Reynouard (de M. Clavier).

### Réunion de commission du vendredi 17 février 1950.

Commission de la production industrielle, à dix heures trente. — Local n° 274.

### Avis de concours pour l'emploi de sténographe des débats.

Un concours pour le recrutement de sténographes des débats du Conseil de la République aura lieu le samedi 11 mars 1950.

Les candidats qui désireraient prendre part à ce concours devront faire parvenir, avant le 8 mars 1950, au secrétariat du service sténographique du Conseil de la République leur demande, accompagnée des pièces suivantes:

1° Un extrait récent de leur acte de naissance;

2° Un extrait récent de leur casier judiciaire;

3° Un certificat de bonne vie et mœurs;

4° Une note manuscrite indiquant leur situation de famille;

5° Une copie de leurs titres universitaires;

6° Une note manuscrite indiquant leurs autres titres, leurs travaux et emplois antérieurs;

7° Une pièce établissant qu'ils ont satisfait définitivement aux lois de recrutement (état signalétique et des services ou certificat de libération).

Les candidats devront être Français et âgés de vingt ans au moins et de trente ans au plus au 11 mars 1950, cette limite d'âge étant augmentée d'une durée égale à celle de leurs services militaires légaux et de guerre, plus un an par enfant à charge. Ils devront, en outre, être pourvus d'un diplôme de baccalauréat de l'enseignement secondaire.

De plus, ils devront déclarer sur l'honneur qu'ils ne tombent pas sous le coup des dispositions des ordonnances du 27 juin 1944 sur l'épuration administrative et du 26 août 1944 sur l'indignité nationale ou, qu'en tout état de cause, ils n'ont pas été frappés par l'un ou l'autre de ces deux textes.

Tous renseignements complémentaires seront donnés aux candidats qui se présenteront au directeur du service sténographique du Conseil de la République, palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard (métro Odéon), les mardis, jeudis et samedis, à partir de quinze heures.

# INFORMATIONS

## RELATIVES

# A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

### Ordre du jour du vendredi 17 février 1950.

**A quinze heures.** — SÉANCE PUBLIQUE

**1.** — Suite de la discussion de la proposition de M. Mamo Touré et des membres du groupe des indépendants d'outre-mer tendant à inviter le Gouvernement à élargir les dispositions du décret du 7 janvier 1918, qui réglemente, à titre privé, l'exercice de la médecine, par les médecins, pharmaciens, sages-femmes africains et à transformer l'école de médecine de Dakar en faculté. (Nos 307, année 1948, et 272, année 1949. — M. Borrey, rapporteur.)

**2.** — Discussion: *a*) de la proposition de résolution de Mme Emilienne Moreau, M. Alduy et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, tendant à inviter l'Assemblée nationale à étendre dans le plus bref délai possible aux anciens combattants des territoires d'outre-mer ne bénéficiant pas du statut de citoyen le bénéfice de l'indemnité spéciale extraordinaire prévue en faveur des grands invalides et à leur accorder la revalorisation de 15 p. 100 décidée sur les pensions des anciens combattants métropolitains; *b*) de la proposition de MM. Tetau, Alduy, Bégarra, Bidet, Mademba Racine, Vivier, Mmes Emilienne Moreau et Mairoux et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés tendant à inviter le Gouvernement à appliquer un indice de correction, ainsi que cela est prévu pour les fonctionnaires, aux pensions et retraites de l'Etat perçues en francs C. F. A. par les autochtones des territoires de l'Union française. (Nos 206 et 256, année 1949, et 35, année 1950. — M. Bégarra, rapporteur.)

**3.** — Discussion de la proposition de résolution de MM. Juge, Schmitt, Paul Simon, Schock et des membres du groupe du mouvement républicain populaire, tendant à inviter l'Assemblée de l'Union française à décider de constituer un organisme destiné à centraliser, coordonner et utiliser les informations relatives aux pays d'outre-mer, en s'intéressant plus spécialement aux déplacements qu'y effectuent ses membres (Nos 284, année 1949, et 18, année 1950. — M. Rosenfeld, rapporteur.)

### Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 17 février 1950.

N° 39. — Proposition de résolution de M. Thevenin tendant à demander à l'Assemblée de l'Union française de donner la plus large publicité au discours de M. Donnat reproduisant un document de M. Barbé. (Renvoyée à la commission du règlement et des pétitions.)

N° 40. — Proposition de résolution de M. Gazelles tendant à inviter la commission de l'agriculture à désigner une mission chargée d'étudier, en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française, les possibilités de transposition du système des S. A. R. (secteurs d'amélioration rurale) tels qu'ils fonctionnent en Algérie. (Renvoyée à la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts.)

### Commission des affaires économiques.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Antonini, Aubert, Egretaud, Gueye Momar Djim, Meyer, René Moreux, Piéri, Schmitt.

*Excusés.* — Mlle Autissier, MM. Bouda, Boumendjel, Cabellen, Charlier, Dadet, Estebe, Genlet, Giard, Guyard, Mignot, Monnet, Périer, Sim Var, Soppo Priso, Souvannavong Pheng.

*Suppléants.* — M. Antonini (de M. Boussenot), M. Egretaud (de M. Odru), M. Meyer (de M. Rosfelder), M. Gueye Momar Djim (de M. Savary), M. Piéri (de M. Tétau), M. René Moreux (de M. Thémia).

### Commission des affaires financières.

*Séance du jeudi 16 février 1950.*

*Présents.* — MM. Antonini, Conombo, Curabet, René Moreux, Sylvestre, général Tubert.

*Excusés.* — MM. Barétaud, Boukheloua, Charlier, Coquart, Diop Babakar, Ebédé, Esnault, Lakhdari, Mademba Racine, Ouzard, Paul Yung, de Peretti, Piot, Savary, Sok Chhong, Thom Ouk.

*Suppléants.* — MM. Antonini (de M. Michard-Pellissier), Chazot (de M. Comiti), Conombo (de M. Borrey), Curabet (de M. Barlan), Genlet (de M. Boduix-Basset), René Moreux (de M. Thémia), Sylvestre (de M. Delmas), général Tubert (de M. Mitterrand).

### Commission des affaires économiques.

*Réunion du jeudi 16 février 1950.*

Faute de quorum, les votes pour les questions inscrites à l'ordre du jour ont été reportés à onze heures trente, en vertu de l'article 28 du règlement.

# AVIS ET COMMUNICATIONS

### Ministère de l'agriculture.

**Avis d'examen pour l'admission au grade d'ingénieur adjoint d'ingénieur des travaux ruraux des adjoints techniques du génie rural.**

Un examen professionnel est ouvert au ministère de l'agriculture à Paris en vue de l'admission au grade d'ingénieur adjoint d'ingénieur des travaux ruraux des adjoints techniques du génie rural qui réunissent les conditions prévues à l'article 19 du décret du 24 juin 1938 fixant le statut du corps du génie rural ou qui se trouvant dans l'une des situations énumérées à l'article 2 de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945, bénéficient à ce titre des dispositions de l'article 2 du décret n° 46-1281 du 3 juin 1946 pris pour l'application de cette ordonnance.

Les épreuves écrites se dérouleront à Paris le 8 mai 1950 et jours suivants.

Les demandes d'admission à l'examen professionnel présentées par les candidats devront être transmises par les soins des ingénieurs en chef du génie rural dont ils dépendent et avec leur avis à la direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole, bureau du personnel, avant le 24 avril 1950.

Ces demandes seront accompagnées d'une note rédigée par les candidats mentionnant leurs états de services ainsi que leurs études, recherches, travaux, diplômes ou publications, et, le cas échéant, d'un double dûment certifié conforme de leur diplôme d'ingénieur agronome ou d'ingénieur agricole.

## Ministère de la France d'outre-mer.

### Avis d'examen professionnel d'entrée dans le cadre de la magistrature d'outre-mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 février 1950 : page 1728, 2e colonne, 13e ligne, au lieu de: « 28 et 29 août », lire: « 28 et 29 avril ».

## Ministère de la santé publique et de la population.

### Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de la Grolle-Saint-Bernard (Charente).

Un poste de médecin adjoint est actuellement vacant au sanatorium de la Grolle-Saint-Bernard (Charente).

Peuvent être candidats:

1° Les médecins adjoints en fonction dans un sanatorium public;

2° Les médecins à temps complet en fonctions dans un dispensaire antituberculeux public, à la condition d'avoir figuré sur une des listes d'aptitude aux fonctions de médecin des services antituberculeux prévus par le décret du 12 juin 1948;

3° Les médecins qui figurent sur la dernière liste d'aptitude établie à la suite du concours sur épreuves et sur titres du 5 décembre 1949, ainsi que les candidats inscrits sur les listes précédentes à qui un poste de sanatorium public ou de dispensaire n'a pu être offert.

Les candidatures devront être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale du personnel et du budget), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

## Ministère des finances et des affaires économiques.

### Avis relatif au transfert d'une partie du portefeuille de contrats d'une société d'assurances.

Par application des dispositions de l'article 11 du décret-loi du 14 juin 1938, unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances, la société anonyme d'assurances La Confiance-Grêle, dont le siège social est à Paris, 26-28, rue Drouot, a présenté une demande tendant à l'approbation du transfert à la société anonyme d'assurances La Confiance-Incendie, dont le siège social est à la même adresse, de la totalité de son portefeuille de contrats d'assurances directes, avec ses droits et obligations, à l'exclusion, toutefois, des contrats d'assurance contre les dégâts causés par la grêle.

Un délai de trois mois, à compter de la publication du présent avis, est imparti aux créanciers de ces deux sociétés pour présenter leurs observations sur ce projet de transfert.

Les observations devront être adressées par écrit, sous pli recommandé, au ministère des finances et des affaires économiques (direction des assurances, 2e sous-direction, 1er bureau), 2, rue de Valois, Paris (7e).

### Avis relatif à la vente par l'Imprimerie nationale du « Bulletin administratif des assurances » et de la revue « Statistique et études financières ».

Les prix de vente du « Bulletin administratif des assurances » pour l'année 1950 sont fixés comme suit:

L'abonnement:

| | |
|---|---|
| France et Union française | 480 F. |
| Etranger | 550 |
| Le fascicule séparé | 120 |

Les prix de vente de « Statistique et études financières » pour l'année 1950 sont fixés comme suit:

Bulletin mensuel:

| | |
|---|---|
| L'abonnement | 1.500 F. |
| Le fascicule | 150 |

Bulletin mensuel et suppléments trimestriels (série statistique et série législation comparée):

| | |
|---|---|
| L'abonnement | 1.000 F. |
| Le fascicule supplémentaire: prix variable au numéro. | |

On peut souscrire dans les bureaux de vente de l'Imprimerie nationale: 39, rue de la Convention (15e); 19, rue Scribe (9e), et 26, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e).

Les versements doivent être adressés au régisseur du S. E. V. P. O., 39, rue de la Convention, à Paris (*c/c* postal n° 9060.06 Paris).

## Ministère des finances et des affaires économiques.

# LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la septième tranche de la loterie nationale 1950 a eu lieu à Albi (Tarn), le 15 février 1950, à 20 heures 30.

Les numéros se terminant par

| | | Série A. | Série B. |
|---|---|---|---|
| 1 | gagnent..... | 1.000 F. | 1.000 F. |
| 5 | — ..... | 1.000 F. | 1.000 F. |
| 76 | — ..... | 1.500 F. | 3.000 F. |
| 37 | — ..... | 2.000 F. | 4.000 F. |
| 78 | — ..... | 2.500 F. | 5.000 F. |
| 164 | — ..... | 3.000 F. | 6.000 F. |
| 791 | — ..... | 4.000 F. | 8.000 F. |
| 897 | — ..... | 5.000 F. | 10.000 F. |
| 753 | — ..... | 6.000 F. | 12.000 F. |
| 309 | — ..... | 7.000 F. | 14.000 F. |
| 1.500 | — ..... | 20.000 F. | 40.000 F. |
| 2.294 | — ..... | 20 000 F. | 40.000 F. |
| 7.378 | — ..... | 20.000 F. | 40.000 F. |
| 0.875 | — ..... | 30.000 F. | 60.000 F. |
| 2.472 | — ..... | 30 000 F. | 60.000 F. |
| 8.837 | — ..... | 30.000 F. | 60.000 F. |
| 1.581 | — ..... | 40 000 F. | 70.000 F. |
| 5.136 | — ..... | 40.000 F. | 70.000 F. |
| 6.555 | — ..... | 40.000 F. | 70.000 F. |
| 5.107 | — ..... | 50 000 F. | 80.000 F. |
| 57.533 | — ..... | 100.000 F. | 100.000 F. |
| 71.453 | — ..... | 100.000 F. | 100.000 F. |
| 99.463 | — ..... | 100 000 F. | 100.000 F. |
| 16.835 | — ..... | 300.000 F. | 200.000 F. |
| 41.136 | — ..... | 300.000 F. | 200.000 F. |
| 46.719 | — ..... | 300,000 F. | 200.000 F. |
| 45.941 | — ..... | 500.000 F. | 300.000 F. |
| 63.784 | — ..... | 500.000 F. | 300.000 F. |
| 74.061 | — ..... | 500.000 F. | 300.000 F. |
| 97.433 | — ..... | 600.000 F. | 400.000 F. |

Les billets portant les numéros:

| | | Série A. | Série B. |
|---|---|---|---|
| 051.485 | gagnent..... | 1.000.000 F. | 500.000 F. |
| 099.054 | — ..... | 1.000.000 F. | 500.000 F. |
| 156.281 | — ..... | 1.000 000 F. | 500.000 F. |
| 165.233 | — ..... | 1.000 000 F. | 500.000 F. |
| 192.247 | — ..... | 1.000 000 F. | 500.000 F. |
| 017.435 | — ..... | 1.200 000 F. | 600.000 F. |
| 040.906 | — ..... | 1.200.000 F. | 600.000 F. |
| 149.719 | — ..... | 1.200.000 F. | 600.000 F. |
| 286.254 | — ..... | 1.200.000 F. | 600.000 F. |
| 217.761 | — ..... | 2.000.000 F. | 700.000 F. |
| 276.408 | — ..... | 2.000.000 F. | 700.000 F. |
| 093.764 | — ..... | 4.000 000 F. | 1.000.000 F. |
| 248.298 | — ..... | 7.000.000 F. | 1.200.000 F. |
| 018.886 | — ..... | 10.000.000 F. | 3.000.000 F. |
| 047.324 | — ..... | 15.000.000 F. | 8.000.000 F. |

Le prochain tirage aura lieu le 22 février 1950 à Suresnes (Seine).

## Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

### Tableau des chômages proposés pour l'année 1950 sur les voies navigables.

Le présent tableau des chômages pour l'année 1950 est publié au *Journal officiel* pour permettre à tous les intéressés de présenter leurs observations avant la réunion plénière de la commission des chômages. Aucune observation ni réclamation ne pourra être retenue si elle n'est pas formulée dans un délai de vingt jours à dater de la présente publication. Toutes les communications doivent être adressées à M. l'inspecteur général Frontard, président de la commission des chômages, 216, boulevard Saint-Germain, Paris (7e). Le tableau ci-dessous ne mentionne que les voies sur lesquelles des chômages sont proposés. Aucun chômage n'est envisagé sur les voies ou sections de voies non mentionnées.

| CANAUX ET RIVIÈRES | DURÉE du chômage. | DATES de l'arrêt de la navigation. | DATES de la reprise de la navigation. | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|
| **1° Voies navigables du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.** | | | | |
| Canal de Neufossé: ascenseur des Fontinettes. | 29 jours. | 3 juillet. | 1er août. | La navigation se poursuivra par l'écluse d'écluses. |
| Aa: écluse du Haut-Pont | 6 jours. | 21 juillet. | 30 juillet. | |
| Scarpe supérieure | 21 jours. | 1er juin. | 22 juin. | Tous les biefs seront maintenus en eau. |
| Scarpe moyenne. écluse double de Courchelettes | 21 jours. | 1er juin. | 22 juin. | La navigation se poursuivra par le sas qui restera en service. |
| Canal de la Somme: | | | | |
| *a*) Ecluse de Saint-Simon | 15 jours. | 1er juillet. | 16 juillet. | |
| *b*) Ecluse de Ham | 15 jours. | 1er juillet. | 16 juillet. | |
| *c*) Ecluse d'Offoy | 21 jours. | 1er juillet. | 22 juillet. | |
| Somme canalisée: | | | | |
| *a*) Ecluse de Lamotte-Brebière | 21 jours. | 1er juillet. | 22 juillet. | |
| *b*) Ecluse d'Amiens | 21 jours. | 1er juillet. | 22 juillet. | |
| *c*) Ecluse d'Ailly-sur-Somme | 8 jours. | 1er juillet. | 9 juillet. | |
| **2° Lignes de la Belgique à Paris.** | | | | |
| Aisne canalisée: Ecluse de Carandeau | 6 jours. | 5 juin. | 11 juin. | |
| Canal latéral à l'Aisne du P. K. 0 au P. K 17 | 20 jours. | 11 septembre. | 30 septembre. | |
| Canal des Ardennes et embranchement de Vouziers | 20 jours. | 11 septembre. | 30 septembre. | Bief à maintenir en eau: Malmy, Vrizy, Rilly. |
| Oise canalisée: | | | | |
| *a*) Ecluse en dérivation de Pontoise | 15 jours. | 2 mai. | 17 mai. | La navigation sera assurée par l'écluse de rivière. |
| *b*) Ecluse en dérivation de Sarron | 15 jours. | 20 mai. | 4 juin. | La navigation sera assurée par l'écluse de rivière. |
| Canal de l'Oise à l'Aisne: bief Chaillevois-Chavignon | 7 jours. | 26 juin. | 3 juillet. | |
| Sambre canalisée: | | | | |
| *a*) Ecluse de Maubeuge | 8 jours. | 29 mai. | 6 juin. | Pas de baisse du plan d'eau. |
| *b*) Ecluse de Quartes | 10 jours. | 29 mai. | 8 juin. | Pas de baisse du plan d'eau. |
| Canal de la Sambre à l'Oise: | | | | |
| *a*) De Landrecies à Etreux | 21 jours. | 22 mai. | 12 juin. | Vidange des biefs nos 3, 5, 8 et 9. Abaissement de 0,50 m du plan d'eau des biefs nos 4 et 6. |
| *b*) De Venérolles à Hannapes | 21 jours. | 22 mai. | 12 juin. | |
| *c*) De Tupigny à Hauteville | 21 jours. | 22 mai. | 12 juin. | Vidange des biefs nos 15, 16, 17, 18, 19 et 23. Abaissement de 1,50 m du plan d'eau du bief no 21. |
| *d*) De Thenelles à Ribemont | 21 jours. | 22 mai. | 12 juin. | Abaissement de 1,50 m du plan d'eau du bief no 26. |
| *e*) De Mézière à Travecy | 21 jours. | 22 mai. | 12 juin. | Vidange des biefs nos 32 et 33. |
| **3° Seine et canaux annexes.** | | | | |
| Canal de la Haute-Seine | 2 mois et demi. | 1er juin. | 16 août | |
| Seine: | | | | |
| *a*) De Marcilly-sur-Seine à Montereau | 30 jours. | 19 juin. | 19 juillet. | |
| *b*) Du barrage de Samois au barrage de Citanguette | 8 jours. | 23 septembre. | 1er octobre. | Vidange du bief de Vives-Eaux. Abaissement de 1 m du plan d'eau du bief de la Gare et de 0,50 m du bief de Citanguette. |
| Canal Saint-Martin | 22 jours. | 18 mars. | 9 avril. | Le bassin de l'Arsenal restera alimenté. |

| CANAUX ET RIVIÈRES | DURÉE du chômage. | DATES de l'arrêt de la navigation. | DATES de la reprise de la navigation. | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|
| **4° Voies navigables de l'Est.** | | | | |
| Canal de l'Aisne à la Marne | 25 jours. | 26 juin. | 21 juillet. | |
| Canal de l'Est (branche Nord): | | | | |
| 1° Dans le département des Ardennes: | | | | |
| a) En amont de l'écluse des Trois-Fontaines | 20 jours. | 11 septembre. | 1er octobre. | |
| b) En aval de l'écluse des Trois-Fontaines | 18 jours. | 11 septembre. | 29 septembre. | Biefs à maintenir en eau: Ham, Mouyon, Saint-Joseph, Saint-Nicolas, Levrézy inclus à Alma inclus. |
| 2° Dans le département de la Meuse | 15 jours. | 11 septembre. | 26 septembre. | |
| Canal de l'Est: embranchement de Nancy | 8 jours. | 19 juin | 27 juin. | Biefs à maintenir en eau: biefs nos 11, 12 et de partage. |
| Canal de l'Est (embranchement Sud): | | | | |
| a) De Toul à Gripport | 22 jours. | 19 juin | 11 juillet. | Biefs à maintenir en eaux: biefs nos 38, 39, 40, 42, 45, 46, 47, 48. Le niveau du bief n° 49 sera abaissé. |
| b) De Socourt à Vincey | 20 jours. | 19 juin | 9 juillet. | |
| c) De Vincey au port d'Epinal | 30 jours. | 19 juin | 19 juillet. | |
| d) De l'écluse n° 14 (V. M.) au bief n° 16 (V. S.) | 30 jours. | 19 juin | 19 juillet. | |
| e) De l'écluse n° 20 à l'écluse n° 37 (V. S.) | 30 jours. | 19 juin. | 19 juillet. | |
| Marne: | | | | |
| a) Barrages de Couvrot et de Châlons-sur-Marne | 17 jours. | 26 juin. | 13 juillet. | |
| b) De Dizy à Neuilly-sur-Marne | 21 jours. | 1er septembre. | 22 septembre. | |
| Canal latéral a la Marne: | | | | |
| a) De Vitry-le-François à l'écluse du Pont-Canal | 10 jours. | 19 juin. | 29 juin. | |
| b) De l'écluse du Pont-Canal à l'écluse de Vraux | 27 jours. | 19 juin. | 16 juillet. | |
| c) De l'écluse de Vraux à l'écluse de Dizy | 20 jours. | 26 juin. | 16 juillet. | |
| Canal de la Marne au Rhin: | | | | |
| a) De Vitry-le-François à l'écluse n° 70 | 10 jours. | 19 juin. | 29 juin. | |
| b) De l'écluse n° 70 au bief n° 28 (versant Moselle) | 29 jours. | 19 juin. | 18 juillet. | Biefs à maintenir en eau: versant Marne: biefs nos 40 et 19; versant Moselle: biefs n° 13 en aval du pont « la Croix-le-Pêcheur ». Le niveau du bief de Mauvages sera abaissé. |
| c) Bief n° 29 (versant Moselle); biefs de Nancy; biefs nos 25 et 24 (versant Meurthe) | 22 jours. | 19 juin. | 11 juillet. | Biefs à maintenir en eau: versant Meurthe: biefs nos 2 à 23 et 26. |
| Moselle canalisée: à l'aval de Frouard | 29 jours. | 19 juin. | 18 juillet. | Biefs à maintenir en eau: biefs de Pont-à-Mousson et Millery. |
| Canal des mines de fer de la Moselle | 29 jours. | 19 juin. | 18 juillet. | Biefs à maintenir en eau: biefs compris entre Richemont et Thionville. |
| Canal du Rhône au Rhin: | | | | |
| a) Embranchement de Colmar | 8 jours. | 24 juillet. | 1er août. | |
| b) De l'écluse n° 31 (versant Nord) à Tavaux | 15 jours. | 24 juillet. | 8 août. | |
| c) De Travaux à Saint-Symphorien | 8 jours. | 24 juillet. | 1er août. | |
| **5° Voies navigables du Centre.** | | | | |
| Cher canalisé | 6 jours. | 30 mai. | 5 juin. | |
| | 21 jours. | 4 septembre. | 25 septembre. | |
| Canal de Briare | 24 jours. | 22 mai. | 15 juin. | Biefs à maintenir en eau: biefs de partage et de Dammarie à Buges. |
| Canal du Loing | 24 jours. | 22 mai. | 15 juin. | Biefs à maintenir en eau: bief de Cepoy du P. K. 5,075 au P. K 11,133; biefs des Bordes, de Berville, d'Ecuelles et de Saint-Mammès. |
| Loire (2e section): bief navigable de Decize | 24 jours. | 22 mai. | 15 juin. | |
| Canal latéral à la Loire: | | | | |
| a) De l'écluse de Thaleine à l'écluse de Jaugenay | 24 jours. | 22 mai. | 15 juin. | |
| b) Du Peseau à Briare | 24 jours. | 22 mai. | 15 juin. | |
| Canal du Nivernais: | | | | |
| a) De l'origine en Loire à Champ-Cadoux | 30 jours. | 15 mai. | 14 juin. | |
| b) De l'écluse d'Yonne à l'écluse du Batardeau à Auxerre | 30 jours. | 1er septembre. | 1er octobre. | |
| Canal d'Orléans | 40 jours. | 31 juillet. | 9 septembre. | |
| Yonne: | | | | |
| a) D'Auxerre à Laroche | 30 jours. | 1er septembre. | 1er octobre. | |
| b) De Laroche à Montereau | 15 jours. | 15 septembre. | 30 septembre. | |

| CANAUX ET RIVIÈRES | DURÉE du chômage. | DATES de l'arrêt de la navigation. | DATES de la reprise de la navigation. | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|
| **6° Voies navigables du Midi.** | | | | |
| Canal d'Arles à Bouc: écluse de Fos | 30 jours. | 20 juin. | 20 juillet. | |
| Baïse: | | | | |
| *a*) De la limite des départements du Gers et du Lot-et-Garonne à l'embouchure dans la Garonne | 15 jours. | 26 juin. | 11 juillet. | |
| *b*) Entre Saint-Jean-Poutge et la limite des départements du Gers et de Lot-et-Garonne | 14 jours. | 10 juillet. | 24 juillet. | |
| Isle canalisée | 1 mois. | 1er août. | 1er septembre. | |
| Canal du Midi: | | | | |
| *a*) Chômage général | 15 jours. | 2 mai. | 17 mai. | |
| *b*) Chômage particulier (traversée de Toulouse) | 15 jours. | 26 juin. | 11 juillet. | |
| Canal latéral à la Garonne | 15 jours. | 26 juin. | 11 juillet. | |
| **7° Voies navigables de l'Ouest.** | | | | |
| Canal du Havet | 25 jours. | 15 juillet. | 9 août. | |
| Canal d'Ille-et-Rance: | | | | |
| *a*) De Rennes à l'écluse de la Ségerie | 15 jours. | 15 juillet. | 30 juillet. | |
| *b*) De l'écluse de la Ségerie à l'écluse de Léhon | 30 jours. | 15 juillet. | 14 août. | |
| Mayenne | 30 jours. | 16 août. | 15 septembre. | |
| Canal de Nantes à Brest: | | | | |
| *a*) De Nantes à Guerledan | 25 jours. | 15 juillet. | 9 août. | |
| *b*) De Guerledan à Châteaulin | 25 jours. | 1er septembre. | 26 septembre. | |
| Sarthe: | | | | |
| *a*) De Cheffes à Morannes | 30 jours. | 16 août. | 15 septembre. | |
| *b*) De Morannes au barrage de Saint-Gervais | 30 jours. | 1er juillet. | 31 juillet. | |
| Le Loir | 30 jours. | 1er juillet. | 31 juillet. | |
| L'Oudon: bief de la Himbaudière | 30 jours. | 16 août. | 15 septembre. | |
| Thouet | 15 jours. | 1er juin. | 16 juin. | |
| Canal de la Dive | 30 jours. | 1er août. | 31 août. | |
| Vilaine (1re section) | 15 jours. | 15 juillet. | 30 juillet. | |
| Sèvre niortaise: | | | | |
| *a*) Ecluse de la Roussille | 30 jours. | 1er juillet. | 31 juillet. | |
| *b*) Ecluse du Marais-Pin | 30 jours. | 16 août. | 15 septembre. | |
| *c*) Ecluse de Bazoin | 30 jours. | 1er octobre. | 31 octobre. | |
| *d*) Ecluse du Brault | 60 jours. | 1er juillet. | 30 août. | |
| Canal du Mignon: écluse de Sazay | 30 jours. | 16 mai. | 15 juin. | |

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels* : PIERRE CASSAGNEAU.

# COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

| Derniers cours cotés en Bourse | 15 février — Cours relevés après Bourse | DEVISES | 16 février 1936. Cours relevés avant Bourse | 16 février 1936. Cours cotés en Bourse | Derniers cours cotés en Bourse | 15 février — Cours relevés après Bourse | DEVISES | 16 février 1936. Cours relevés avant Bourse | 16 février 1936. Cours cotés en Bourse |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 349 20 | .... .. | Etats-Unis (1 dollar) | .... .. | 349 20 | 8125 .. | 8125 .. | Suisse (100 francs) | .... .. | 8120 .. |
| 699 .. | 699 .. | Belgique (100 francs) | .... .. | 699 .. | 102 .. | .... .. | Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.) | .... .. | .... .. |
| 4204 .. | .... .. | Portugal (100 escudos) | .... .. | 4205 .. | | | | | |

# BANQUE DE FRANCE

## SITUATION HEBDOMADAIRE

| ACTIF | | AU 9 FEVRIER 1950 | AU 2 FEVRIER 1950 |
|---|---|---|---|
| Encaisse or | | 52.980.553.105 » | 52.980.553.105 » |
| Or affecté en garantie (1) | | 9.293.155.602 » | 9.293.155.602 » |
| Bon du Trésor remboursable en or (2) | | 2.951.061.578 » | 2.951.061.578 » |
| Disponibilités à vue à l'étranger | | 59.168.191.816 » | 59.358.821.002 » |
| Monnaies divisionnaires | | 1.805.993.672 » | 1.718.808.215 » |
| Comptes courants postaux | | 11.099.091.022 » | 23.318.393.592 » |
| Avances au fonds de stabilisation des changes (3) | | 39.500.000.000 » | 38.900.000.000 » |
| Bons du Trésor négociables: | | | |
| Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique | 5.039.250.892 » | | |
| Souscription de l'Etat au fonds monétaire international et au capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement | 12.000.000.000 » | 82.039.250.892 » | 82.039.250.892 » |
| Cession d'or au fonds de stabilisation des changes (4) | 65.000.000.000 » | | |
| Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (5) | | 5.002.537.351 » | 5.002.537.351 » |
| Prêts sans intérêts à l'Etat (6) | | 50.000.000.000 » | 50.000.000.000 » |
| Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (7) | | 426.000.000.000 » | 426.000.000.000 » |
| Avances provisoires à l'Etat (8) | | 163.200.000.000 » | 164.800.000.000 » |
| Portefeuille d'escompte : | | | |
| Effets escomptés sur la France | 234.473.584.827 » | | |
| Effets escomptés sur l'étranger | 60.658.116 » | | |
| Effets garantis par l'office des céréales (9) | 32.028.093.569 » | 350.493.268.520 » | 312.613.386.948 » |
| Effets de mobilisation de crédits à moyen terme | 83.930.932.067 » | | |
| Effets négociables achetés en France (10) | | 135.069.798.315 » | 138.159.737.316 » |
| Avances à 30 jours sur effets publics | | 15.085.730.000 » | 15.246.672.000 » |
| Avances sur titres | | 5.621.372.931 » | 5.711.696.218 » |
| Avances sur or | | » | » |
| Hôtel et mobilier de la Banque | | 4.000.000 » | 4.000.000 » |
| Rentes pourvues d'affectations spéciales (11) | | 112.980.750 » | 112.980.750 » |
| Effets en cours de recouvrement | | 11.011.169.951 » | 22.229.833.677 » |
| Divers | | 12.870.693.198 » | 13.887.088.231 » |
| Total | | 1.136.612.362.009 F. | 1.151.361.116.513 F |

| PASSIF | | AU 9 FEVRIER 1950 | AU 2 FEVRIER 1950 |
|---|---|---|---|
| Engagements à vue : | | | |
| Billets au porteur en circulation | | 1.285.452.542.130 » | 1.289.161.593.795 » |
| Comptes courants créditeurs : | | | |
| Compte courant du Trésor public | 9.891.261 » | | |
| Comptes courants des accords de coopération économique | 11.315.670.699 » | | |
| Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères | 66.656.388.190 » | 123.073.391.665 » | 138.198.163.238 » |
| Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue | 51.091.138.512 » | | |
| Capital de la Banque | | 182.500.000 » | 182.500.000 » |
| Bénéfices en addition au capital (12) | | 303.231.454 » | 303.231.454 » |
| Réserves mobilières légales (13) | | 22.105.750 » | 22.105.750 » |
| Réserve immobilière | | 4.000.000 » | 4.000.000 » |
| Divers | | 21.601.591.010 » | 26.189.202.306 » |
| Total | | 1.136.612.362.009 F. | 1.151.361.116.513 F |

(1) Convention du 17 novembre 1947 et loi du 25 novembre 1947).
(2) Convention du 17 novembre 1947 et loi du 25 novembre 1947).
(3) Convention du 27 juin 1949).
(4) Convention ou 11 avril 1946 approuvée par la loi du 9 mai 1946, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947 et convention du 28 août 1947 approuvée par la loi du 4 septembre 1947).
(5) Conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931).
(6) Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(7) Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(8) Convention du 20 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 21 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).
(9) Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).
(10) Décret du 17 juin 1938
(11) Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(12) Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(13) Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

**Certifié conforme aux écritures :**
*Le Gouverneur,*
BAUMGARTNER.

### TAUX DES OPERATIONS

| | |
|---|---|
| Escompte | 3 0/0 |
| Avances sur titres | 4 1/2 0/0 |
| Avances à 30 jours | 2 1/2 0/0 |
| Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois | 2 1/2 0/0 |

# ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

## TIRAGES FINANCIERS

### CERABATI

**Compagnie générale de la céramique du bâtiment.**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 6, AVENUE VÉLASQUEZ, PARIS
Registre du commerce: Seine 176712.

*Obligations de* 10.000 *F* 6 3/4 0/0 1949.

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT**

| ANNÉES | NOMBRE de titres à amortir. | ANNÉES | NOMBRE de titres à amortir. | ANNÉES | NOMBRE de titres à amortir |
|---|---|---|---|---|---|
| 1950..... | 246 | 1959..... | 442 | 1968..... | 797 |
| 1951..... | 262 | 1960..... | 473 | 1969..... | 850 |
| 1952..... | 280 | 1961..... | 504 | 1970..... | 908 |
| 1953..... | 299 | 1962..... | 538 | 1971..... | 969 |
| 1954..... | 319 | 1963..... | 575 | 1972..... | 1.034 |
| 1955..... | 341 | 1964..... | 613 | 1973..... | 1.104 |
| 1956..... | 364 | 1965..... | 655 | 1974..... | 1.179 |
| 1957..... | 388 | 1966..... | 699 | | |
| 1958..... | 415 | 1967..... | 746 | | 15.000 |

### PAPETERIE DE MOULIN-VIEUX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 99.360.000 F
SIÈGE SOCIAL: PONTCHARRA-SUR-BRÉDA (ISÈRE)
Registre du commerce: Grenoble n° 13353.

*Obligations* 4 1/2 0/0 1943 *de* 2.000 *F.*

**Septième amortissement.**

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er avril 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements de 1944 à 1949 ont été couverts par rachats en Bourse.

### Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.263.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 21, RUE JEAN-GOUJON, PARIS (8e)
R. C.: Seine n° 104380.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 1.368 obligations 4 1/2 0/0 1947.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué pour l'amortissement du 1er mars 1950.

**Rappel de la série comprenant des obligations 4 1/2 0/0 1947 sorties au premier tirage et non encore remboursées.**

51.589 à 52.003 (année de remboursement: 1948).

### ETABLISSEMENTS DICKSON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 240 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 18, RUE MANDAR, PARIS (2e)
R. C.: Seine n° 209651.

*Obligations* 5 1/2 0/0 1948 *de* 5.000 *F.*

**Deuxième amortissement.**

L'amortissement de 82 obligations prévu pour le 1er mars 1950 a été effectué par voie de rachat en Bourse.

Il n'existe pas de numéros à rembourser, les précédents amortissements ayant été effectués par voie de rachat en Bourse.

### COMPTOIR METALLURGIQUE DU CENTRE

**Veuve PINGUSSON et Cie.**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 36 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 41 ET 43, RUE BLATIN, CLERMONT-FERRAND

*Obligations* 4 3/4 0/0 1947 *de* 5.000 *F.*

**LISTE NUMERIQUE**

1° **Des 30 obligations amorties au deuxième tirage d'amortissement effectué le 13 décembre 1949;**

2° **De la série comprenant des obligations amorties au premier tirage et non encore remboursées.**

| NUMÉROS | ANNÉES de remboursement |
|---|---|
| **352 à 381** | 1950 |
| 451 à 472 | 1949 |

Les obligations sorties au tirage du 13 décembre 1949 seront remboursables à partir du 1er avril 1950.

### ANCIENS ETABLISSEMENTS C. et E. CHAPAL FRÈRES & Cie

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 février 1950: page 1256, 1re colonne, 25e ligne, Obligations 4 1/2 0/0 1942 non remboursées, au lieu de: « 2.135-49 », lire: « 2.134-49 ».

## DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Szloma Sznitkins, docteur en médecine, demeurant à Paris (19e), 91, avenue du Général-Leclerc, né le 18 mai 1910 à Grodno (Pologne), agissant en son nom personnel et comme administrateur légal de son fils Alain-Jean-Loup, né le 23 février 1946 à Neuilly-sur-Seine, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Sénikès.

M. Jean-Jacques-Félix-Christian Hornbostel-Cortot, artiste peintre, né le 14 février 1925 à Alexandrie (Egypte), naturalisé Français par décret du 12 mars 1941, demeurant à Paris (IIe), 7, rue Lebouis, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom celui de Cortot, sous lequel il est exclusivement connu.

M. Albert-Georges Schoustermann, négociant, né le 1er janvier 1900 à Odessa (U. R. S. S.), naturalisé Français par décret du 12 janvier 1938, demeurant à Auxerre (Yonne), 31, rue d'Egleny, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses filles mineures: Réjane, née le 21 novembre 1929 à Troyes (Aube), et Lydie, née le 17 novembre 1930 en la même ville, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom de Schoustermann celui de Manchester, sous lequel il est connu depuis 1921.

## DEMANDES D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSIONS

Par jugement du tribunal civil de Dôle en date du 18 janvier 1950, le directeur de l'enregistrement et des domaines du Jura a été désigné comme administrateur provisoire de la succession vacante de la dame Beaucaire (Eugénie), veuve Maillet (Joseph), demeurant à Goux (Jura), décédée au même lieu le 24 février 1941, et autorisé à procéder aux publications légales en vue d'obtenir l'envoi en possession.

A la requête de Mme Brunello (Germaine-Marie), demeurant à Casablanca, 349, boulevard de la Gare, veuve de Froelich (Jules-Marie), ayant pour mandataires Mes Gruel et Maurette, avocats à Casablanca,

Le tribunal de première instance de Casablanca, dans son audience publique en date du 17 octobre 1949, a, préalablement à l'envoi en possession des biens de Froelich (Jules-Marie), ordonné l'exécution des formalités édictées par l'article 770 du code civil.

En conséquence, la demande de la dame Froelich, née Brunello, est portée à la connaissance du public par trois insertions au *Journal officiel*, faites à trois mois d'intervalle, et par trois appositions d'affiches de trois mois en trois mois à la porte du tribunal de Nancy.

Pour première insertion.

Le 1er février 1950.

*Le secrétaire greffier en chef,*
VERSTRAET.

# AVIS D'ADJUDICATIONS

**Ministère du travail et de la sécurité sociale.**

## AVIS D'ADJUDICATION

Le 16 mars 1950, à quinze heures, il sera procédé à Paris, salle des commissions du ministère du travail et de la sécurité sociale, 4e étage, place de Fontenoy, à l'adjudication restreinte, sur soumissions fermées, des travaux de:

| | Evaluation. |
|---|---|
| 1° Egouts et canalisations | 2.638.175 F. |
| 2° Serrurerie et quincaillerie | 13.267.400 |
| 3° Accessoires et couverture-plomberie et équipement sanitaire | 9.670.307 |

à exécuter pour le prolongement de l'aile Estrées, au ministère du travail et de la sécurité sociale, place de Fontenoy, avenue de Lowendal et rue d'Estrées, à Paris (7e).

Les demandes d'admission à soumissionner doivent parvenir au ministère du travail et de la sécurité sociale, bureau du matériel des services centraux et des services extérieurs, 60, avenue Victor-Hugo, Paris (16e), le 28 février 1950 au plus tard.

Elles seront accompagnées des pièces suivantes:

Première pièce justifiant que le soumissionnaire est Français ou ressortissant de l'Union française, ou, s'il s'agit d'une société, de tous statuts ou actes constitutifs, s'il y a lieu;

Deuxième pièce justifiant que le soumissionnaire est patenté pour l'année courante et pour la spécialité, objet du marché;

Troisième pièce: la liste des références accompagnée de certificats justificatifs délivrés par les administrations intéressées ou les hommes de l'art.

Les concurrents seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur demande. Les dossiers d'adjudication seront déposés à dater du 20 février 1950 aux lieux suivants, où les entrepreneurs pourront les consulter.

1° Bureau du matériel des services centraux et des services extérieurs du ministère du travail et de la sécurité sociale, 60, avenue Victor-Hugo, Paris (16e);

2° Bureau de l'architecte en chef, M. Aublet, 7, villa Spontini, Paris (16e).

Tous renseignements complémentaires seront fournis à cette dernière adresse.

# DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

## ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

31 décembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. **Soutien confraternel des journalistes.** Modifications aux statuts et transfert du siège social du 100, rue Réaumur, au 18, rue Vignon, Paris.

17 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. **Société amicale des sapeurs-pompiers de la Capelle.** But: gérer nous-mêmes notre caisse pour effectuer nos achats suivant nos besoins. Siège social: mairie de la Capelle.

17 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Hot-Club de Clermont-Ferrand.** But: faire connaître et apprécier la musique de jazz. Transfert du siège social de chez M. Chailloux, 7, rue des Salins, Clermont-Ferrand, chez M. Vasset, 10, allée de la Tiretaine, Clermont-Ferrand.

18 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Le Trou du souffleur.** But: propagation de l'art théâtral. Siège social: 25, rue Jean-Macé, Châtillon-sous-Bagneux.

19 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Association catholique des chefs de famille de la cathédrale et de la région d'Alès.** But: grouper, représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des familles dans tous les domaines. Siège social: 10, rue d'Avejan, Alès.

19 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Association familiale du Marmandais.** But: assurer, au point de vue matériel et moral, la défense des intérêts généraux de toutes les familles. Siège social: Maison de la famille, place Clemenceau, Marmande.

20 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Amicale laïque mixte des écoles de Fontaine-au-Pire.** But: aider et défendre l'école laïque. Siège social: chez Mlle Pruvot, école des filles, Fontaine-au-Pire.

20 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Ciné-Club de Laval.** But: contribuer à la culture artistique du public en faisant connaître l'histoire et l'évolution du cinéma, sa technique et son esthétique. Siège social: 19, rue des Lices, Laval.

21 janvier 1950. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Entente niçoise des clubs de la 3 F.** But: créer et entretenir des liens amicaux; unir leurs efforts pour l'amélioration de leur situation financière et sportive. Siège social: 5, avenue de la Victoire, Nice.

23 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. **La Savignaise.** But: créer, fonder, soutenir et subventionner toutes œuvres de jeunesse et d'adultes tendant à l'éducation populaire, au développement moral, intellectuel et physique, et à l'expansion des forces spirituelles et sociales de Savigny. Siège social: école, au bourg de Savigny.

24 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association des prisonniers de guerre.** But: venir en aide à ses membres et à leurs enfants dans le besoin. Siège social: mairie de Morestel.

25 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Soissons. **Amicale des sapeurs-pompiers de Bucy-le-Long.** But: caisse de secours et entr'aide aux sapeurs-pompiers de Bucy-le-Long. Siège social: mairie de Bucy-le-Long.

25 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Cercle de la Maison de l'agriculture.** But: grouper les agriculteurs du département, aider à la prospérité de leur exploitation et défendre leurs intérêts. Siège social: 25, boulevard de la République, à Salon.

26 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Le Réveil de Verneil-le-Chétif.** But: éducation populaire de toutes les personnes désirant apprendre tambour, trompette et clairon. Siège social: mairie de Verneil-le-Chétif.

26 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. **Amicale des anciens combattants et mobilisés de Vaux-et-Chantegrue.** But: resserrer les liens de solidarité, défendre les droits des anciens combattants, honorer la mémoire des braves tombés au champ d'honneur et contribuer à la dignité des obsèques de chacun de ses membres. Siège social: mairie de Vaux-et-Chantegrue.

26 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Société de chasse de Baye.** But: peuplement du gibier, répression du braconnage et destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez le président, M. Yvon Cadoret, bourg de Baye.

27 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Soissons. **Union départementale des associations d'éducation populaire de l'Aisne.** But: aider et représenter les associations familiales d'éducation populaire chargées de la gestion des écoles d'enseignement privé. Siège social: 11, place Mantoue, Soissons.

28 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. **Association amicale des parents et amis de l'école maternelle Jules-Ferry.** But: rendre l'école joyeuse. Siège social: école Jules-Ferry, Bernay.

29 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. L'Amicale des anciens élèves de l'école de garçons de Domérat change de titre et devient **Amicale des anciens élèves et anciennes élèves des écoles publiques de Domérat.** Siège social: école de garçons, Domérat.

30 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Les Louise-de-Marillac,** dames de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. But: venir en aide aux grand'mères dans le besoin. Siège social: hôpital des Mines, Montceau-les-Mines.

30 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. **Chorale du cours complémentaire de garçons de Saint-Amand.** But: développement du goût du chant choral. Siège social: école de garçons, cours Fleurus, Saint-Amand.

30 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Vélo-Club chaussinois.** But: pratiquer et faire pratiquer le sport cycliste sous toutes ses formes. Siège social: chez M. Melin, café de l'Union, Chaussin.

30 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Etoile cycle de Vénissieux.** But: encouragement au sport cycliste et à la préparation militaire. Siège social: 2, place Léon-Sublet, Vénissieux.

30 janvier 1950. Déclaration à la préfecture du Gard. **Gambrinus-Ping-Pong-Club.** But: pratique du ping-pong. Siège social: café Gambrinus, boulevard Jean-Jaurès, Nîmes.

31 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. La **Société d'étude des problèmes de l'art** transfère son siège social du 11, rue de Bellechasse, au 6, rue des Tennis, Paris.

31 janvier 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Fédération des vieux travailleurs, des économiquement faibles et des retraités civils de France et des pays de l'Union française.** But: entr'aide. Siège social: 198, avenue du Maine, Paris.

31 janvier 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Club des supporters Allez Bertry.** But: venir en aide à l'Union sportive bertrésienne et à ses joueurs. Siège social: café Georges, rue Pasteur, Bertry.

1er février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. **Association amicale des anciens et anciennes élèves des écoles primaires et du collège moderne mixte de Mamers.** But: établir entre ses membres des relations amicales. Siège social: collège moderne mixte, 3, rue Roullé, Mamers.

1er février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Neufchâteau. **Société de chasse de Rouceux.** But: organisation de l'exercice du droit de chasse, répression du braconnage, repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Rouceux.

1er février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Les Amis de l'orgue de la cathédrale de Grasse.** But: réparation, entretien, conservation de l'orgue. Siège social: 14, rue Gazan, Grasse.

2 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association générale de familles de Fontaine-au-Bois.** But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles. Siège social: rue de Landrecies, Fontaine-au-Bois.

2 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **La Mésange artistique du Haillan.** But: préparer des programmes variés sous la direction de membres compétents et donner des concerts. Siège social: salle communale, le Haillan.

2 février 1950. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Amis et anciens élèves de l'école publique de Sennecé-lès-Mâcon.** But: organisation de fêtes et voyages. Siège social: mairie de Sennecé-lès-Mâcon.

2 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **L'Ermontoise,** clique de tambours et clairons. But: assurer aux fêtes et cortèges une musique (tambours et clairons). Siège social: mairie d'Ermont.

2 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Club des supporters cyclistes.** But: organisation de courses sur route et aide aux jeunes coureurs. Siège social: chez le secrétaire, M. Hottelet (Edgard), café du Monument, Louvroil.

2 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. **Groupement laïque scolaire et postscolaire d'éducation physique, artistique et morale de Captieux.** But: éducation physique et artistique; aide morale et matérielle à l'école publique, à ses élèves et anciens élèves. Siège social: école publique de filles, Captieux.

3 février 1950. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Union des chasseurs de Corneilla-la-Rivière.** But: répression du braconnage sur le territoire de la commune. Siège social: mairie de Corneilla-la-Rivière.

3 février 1950. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. Section nationale des retraités de l'Etat **Union.** But: établir entre la sous-section de retraités et les syndicats actifs une liaison amicale et suivie d'entr'aide morale et matérielle. Siège social: 45, rue de la Foulerie, Chartres.

3 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association d'éducation populaire de Pact.** But: éducation populaire sous toutes ses formes. Siège social: école libre de filles, au Village, à Pact.

3 février 1950. Déclaration à la préfecture de Lille. **Jazz de Roubaix.** But: diffusion de la musique moderne. Siège social: 4, rue du Pays, Roubaix.

3 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Œuvre de la Goutte de lait.** But: préparer et distribuer aux enfants en bas âge des biberons de lait stérilisé dosés suivant les prescriptions soit du médecin du dispensaire intercommunal, soit du médecin de la famille. Siège social: rue Maurice-Berteaux, Ermont.

4 février 1950. Déclaration à la préfecture du Gard. **Club des modélistes ferroviaires nimois.** But: vulgariser le modélisme ferroviaire et la mécanique en miniature. Siège social: 4, rue de la Monnaie, Nîmes.

6 février 1950. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans le département du Rhône.** But: coordination, dans le département du Rhône et dans le cadre de la région Rhône-Alpes, des initiatives et des efforts en faveur de l'enfance et de l'adolescence inadaptée. Siège social: 87, cours Gambetta, Lyon.

6 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Mouvement des jeunes de France.** But: formation sociale, physique et civique des jeunes. Siège social: 29, rue du Tondu, Bordeaux.

6 février 1950. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Union régionale des professeurs et monitrices d'enseignement ménager familial.** But: entr'aide entre les membres. Siège social: Maison de la famille, 18, cours Jean-Jaurès, Grenoble.

7 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Syndicat d'initiative de la Chartre-sur-le-Loir.** But: mettre en valeur et faire connaître les richesses et curiosités historiques et gastronomiques de la région. Siège social: mairie de la Chartre-sur-le-Loir.

7 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **L'Aurore cauderanaise.** But: former de jeunes artistes amateurs pour le chant, la comédie, la danse, la musique; organiser des concerts. Siège social: 69, rue Clairefontaine, Caudéran.

7 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Santé et Vacances.** But: organisation de vacances sanitaires à la mer ou à la montagne. Siège social: 25, rue Crozet-Boussingault, Saint-Etienne.

8 février 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Dôle. **Football-Club de Belvoye.** But: pratique du football. Siège social: Société générale de fonderies, Belvoye.

8 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire. **La Boule des jardins du Mas.** But: propagation du sport boules. Siège social: local de l'association, au Mas, commune de la Ricamarie.

9 février 1950. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association sportive de la caisse d'allocations familiales.** But: pratique des sports en général. Siège social: 45-49, rue Boucher-de-Perthes, Lille.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Association des combattants des forces françaises libres de l'Eure.** But: maintenir les liens d'union des anciens F. F. L. dans un but fraternel et social. Siège social: 39, rue Vilaine, Evreux.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Association sportive des enfants de la Bonnieure, Saint-Amant, Saint-Angeau.** But: pratique des sports en général. Siège social: café des Sports, Saint-Angeau.

10 février 1950. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Association de l'Ouest de conditionnement des textiles.** But: conditionnement de tous produits ou matières pouvant intéresser l'industrie textile. Siège social: 2, rue du Petit-Salut, Rouen.

11 février 1950. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association des mères de famille et des amis de l'école maternelle Auber.** But: aide aux enfants nécessiteux de l'école. Siège social: école Auber, avenue Auber, Nice.

## ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

16 janvier 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 1er février 1950.) **Union des cosaques anciens combattants de la grande guerre.** But: conserver, pour le bien des cosaques, des liens d'étroite amitié et entr'aide. Siège social: 3, rue Adolphe-Chérioux, à Issy-les-Moulineaux.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.